

RAPPORT ANNUEL

Année financiers 1969 - 1970

Ministère des Affaires indiennes

et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation

de L'HONORABLE JEAN CHRÉTIEN, C.P., député,

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

(c)

Information Canada

Ottawa, 19700

N

°. de cat.: R1 - 1970F

TABLE DES MATIÈRES

CONSERVATION

Direction des parcs nationaux et lieux historiques

Service canadien de la faune

NORD CANADIEN

Direction de l'expansion économique du Nord

Direction des relations territoriales

AFFAIRES INDIENNES ET ESQUIMAUTES

Direction des affaires communautaires

Direction des services d'éducation

Direction du progrès économique (Indiens-Esquimaux)

GROUPE DE CONSULTATION ET DE NÉGOCIATION (AFFAIRES INDIENNES)

Propositions gouvernementales

Associations indiennes

Réunions de consultation

Secrétariat

Bureaux régionaux

ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Secrétariat du Ministère

Conseiller financier et administratif

Conseiller juridique

Conseiller en matière de personnel

Conseiller en information publique

Appréciation du programme de gestion

Direction des services techniques

MISE EN VALEUR DU NORD

DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU NORD

La Direction de l'expansion économique du Nord est chargée de la gestion des ressources pétrolières, gazières, minières, hydrauliques, forestières, ainsi que de l'expansion économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Sa tâche consiste à rechercher et à déterminer tous les moyens propres à accélérer le rythme de l'expansion économique du Nord, à établir de vastes programmes et à préconiser (et au besoin mettre en oeuvre) des projets et des politiques spécifiques pour réaliser ses objectifs. Elle est en outre chargée de mettre en valeur les ressources minières, pétrolières et gazières qui existent dans les réserves indiennes des provinces, afin de créer des sources d'emploi et de revenus pour les Indiens et leurs bandes, et d'encourager la participation aussi complète que possible des Indiens à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'expansion économique.

Le genre de développement recherché pour le Nord est celui qui sera assez général et équilibré pour assurer le progrès économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sans avoir à compter essentiellement sur l'exploitation exclusive des ressources non renouvelables, même si, à l'heure actuelle, cette exploitation constitue le principal facteur d'expansion économique rapide. Ce n'est qu'en envisageant une telle ligne de conduite qu'on sera le mieux en mesure d'offrir à la population des territoires des perspectives de progrès tant pour aujourd'hui que pour demain.

Il est généralement admis que l'exploitation des ressources minières des champs de pétrole et de gaz naturel constitue la base de toute expansion rapide ou immédiate de l'économie du Nord. Nous avons l'intention de mettre à profit tous les succès remportés dans ces secteurs afin de créer des occasions favorables dans d'autres domaines comme le tourisme, la pêche et la chasse, l'aménagement des eaux, l'exploitation forestière et les industries connexes et ce, en tirant parti, autant que possible, des liens existant entre les différents secteurs.

Dans cette optique, la Direction s'efforce de créer un climat susceptible d'inciter les entreprises privées à accroître leurs travaux d'exploration et d'exploitation. Elle a également mis sur pied un programme d'aide à la construction de routes et de pistes d'atterrissage et elle apporte un soutien financier à la construction de chemins de fer et à des aménagements hydro-électriques. Elle étudie aussi la rentabilité de projets se rapportant notamment à des fonderies de minerai, à l'urbanisme, à l'énergie électrique et à d'autres projets liés à l'exploitation des ressources du Nord. Dans certains cas, elle accorde une aide financière permettant leur réalisation.

La Direction assume en même temps la responsabilité très importante d'insérer, dans les programmes d'expansion économique et de mise en valeur des ressources, des dispositions propres à assurer aux autochtones le plus d'emplois possible, en collaborant avec d'autres services du Ministère et certains organismes publics concernés.

La Direction de l'expansion économique du Nord comprend quatre services distincts mais étroitement reliés entre eux: la Division des ressources minières et pétrolières, la Division des ressources hydrauliques, forestières et foncières, la Division consultative en matière économique et la Division des services administratifs.

DIVISION DU PÉTROLE DES MINÉRAUX

Section du pétrole et du gaz - Yukon et Territoires du Nord-Ouest

La Section du pétrole et du gaz est chargée des fonctions suivantes: concevoir, élaborer, appliquer des lignes de conduite, des programmes et des méthodes visant à stimuler et accélérer l'exploitation optimale des ressources pétrolières et gazières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; appliquer les droits concernant le pétrole et le gaz, tant dans les deux régions territoriales que dans les terres fédérales contiguës; réglementer et administrer l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz, et favoriser l'accroissement de la production de ces terres; sauvegarder en tout temps l'intérêt public, qu'il s'agisse de la cession de droits ou de l'adoption de mesures de conservation appropriées.

La Section du pétrole et du gaz conserve les dossiers et les renseignements sur les puits, les programmes de sondages sismiques et autres programmes d'exploration, et elle se tient au courant de la valeur des réserves pétrolières et gazières du Canada situées au nord du 60e parallèle. En outre, elle poursuit différentes recherches techniques sur l'industrie du pétrole et du gaz, et elle aide d'autres groupes et directions du Ministère dans toutes les questions relatives à ces deux importantes ressources.

Conformément aux directives établies les rapports suivants ont été complétés 1. Répertoire des puits (1968) Le huitième Répertoire des puits (1968), compilé et annoté par les agents de la Division du pétrole et des minéraux, est un rapport sur tous les puits forés et terminés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest de 1966 à la fin de 1968. Il contient des renseignements sur les cotes supérieures des formations géologiques de tous les puits forés en 1966 et d'autres renseignements généraux. Chaque puits est pourvu d'un numéro d'identification qui lui est propre. De plus, le site de chacun des puits est inscrit selon le système de quadrillage établi pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, d'après les coordonnées et le numéro de référence universelle des emplacements de puits. 2. Pétrole et gaz naturel au nord du 60e parallèle, au cours de l'année 1969 Ce rapport constitue un résumé, établi annuellement, de l'activité pétrolière et gazière qui s'est déroulée dans les terres du Canada situées au nord du 60e parallèle. Il renferme des renseignements de toutes sources, ainsi que les noms des organismes gouvernementaux intéressés d'une façon ou d'une autre par cette activité.

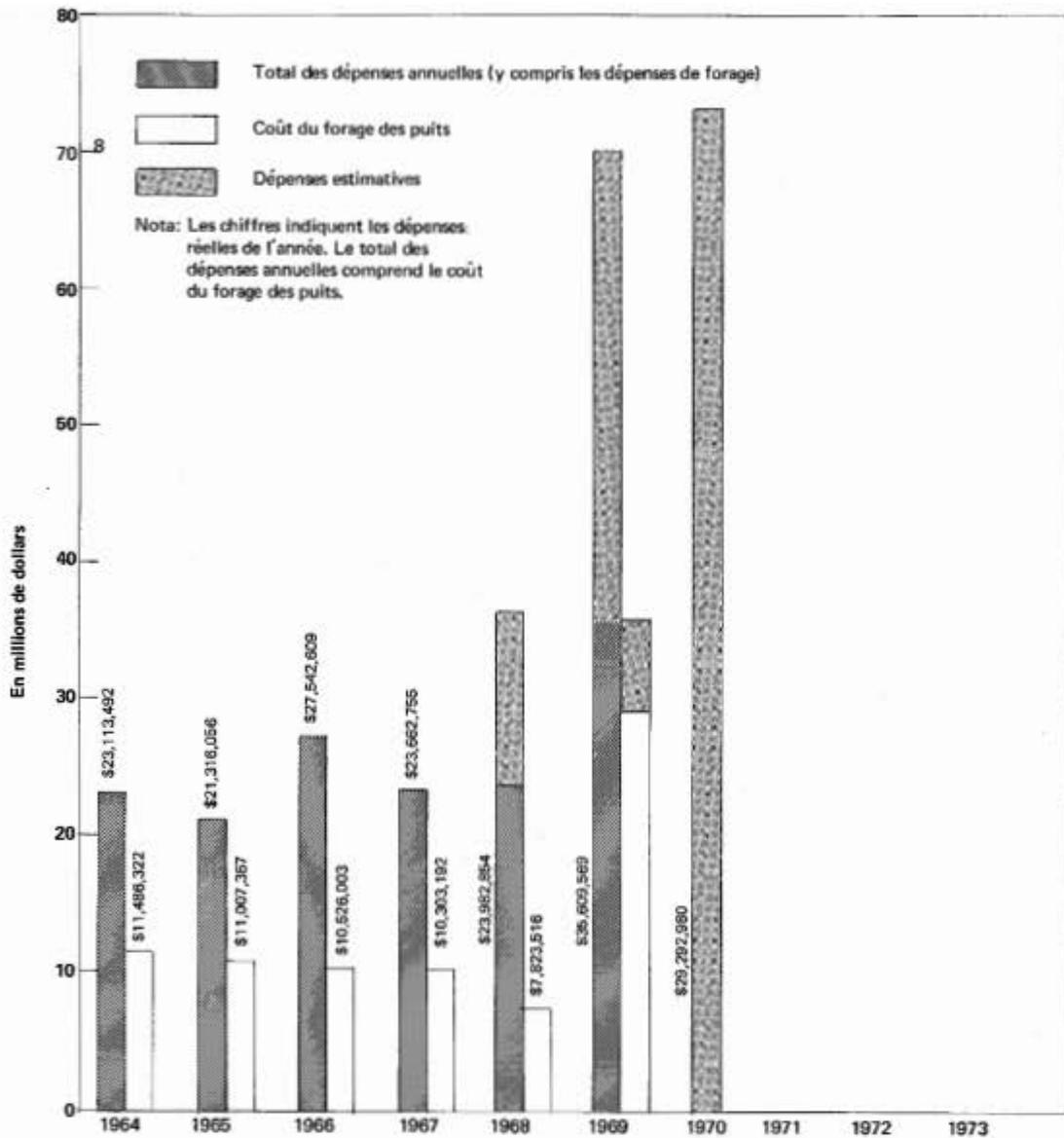
Dépenses et recettes Comme on peut le voir au graphique 1, les sommes dépensées en 1969 par l'industrie du pétrole et du gaz ont augmenté d'environ 35 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Le vaste programme de forage mis en oeuvre dans le delta du Mackenzie, la poursuite d'un programme semblable par la société Panarctic Oils et les travaux de forage entrepris dans les îles de l'Arctique par la société King Resources,

qui doit y forer sept puits, permettent d'entrevoir une nouvelle augmentation en 1970.

Les recettes indiquées au graphique 2 proviennent en grande partie de loyers de concessions et de droits de permis perçus au cours de la dernière année financière, ainsi que de redevances pour l'extraction du pétrole à Norman Wells. Le graphique 3 indique le montant des offres de boni reçues des sociétés pétrolières au cours des dix dernières années, soit depuis l'entrée en vigueur de cette forme d'adjudication des terres.

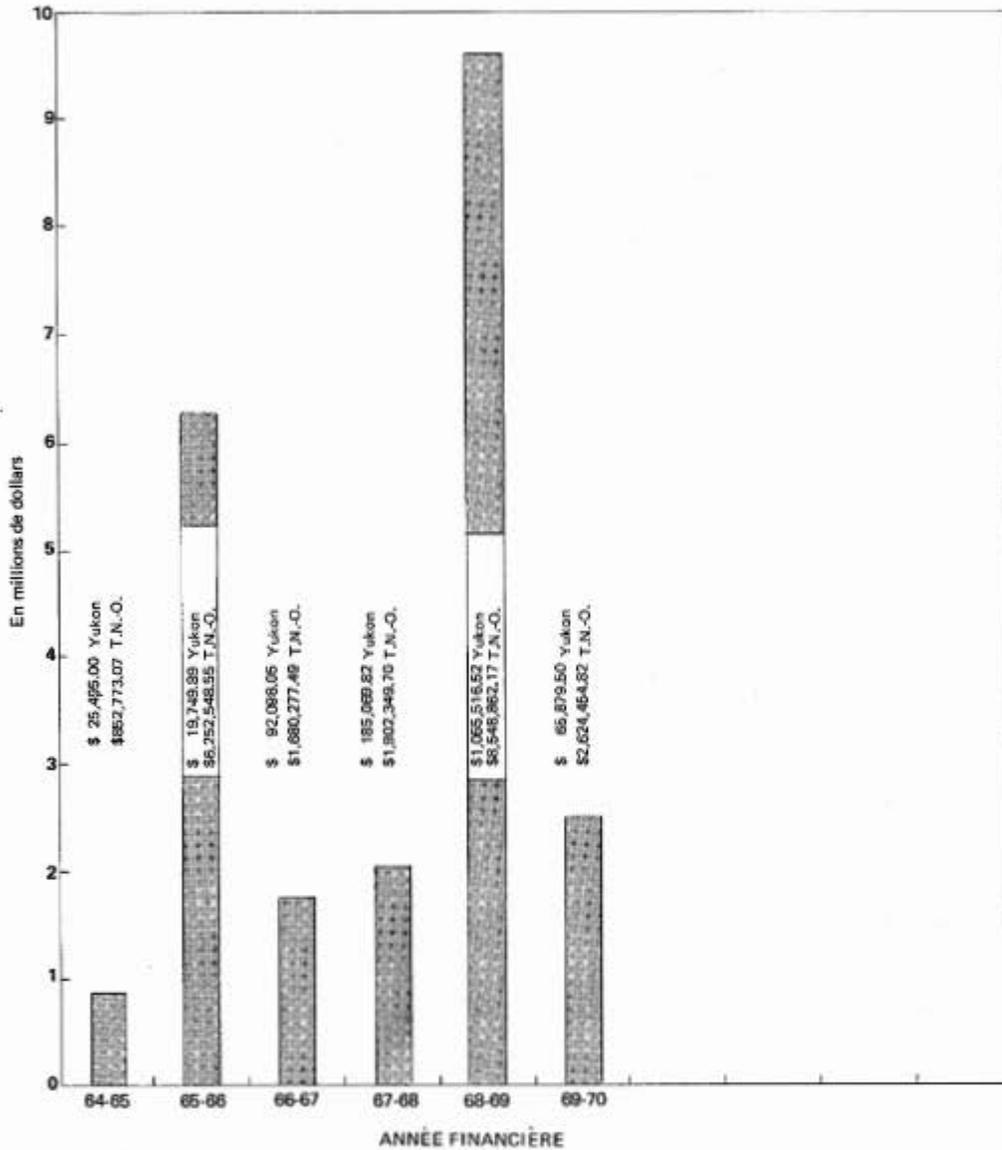
Direction de l'expansion économique du Nord

Graphique 1 - Dépenses d'exploration pétrolière et gazière



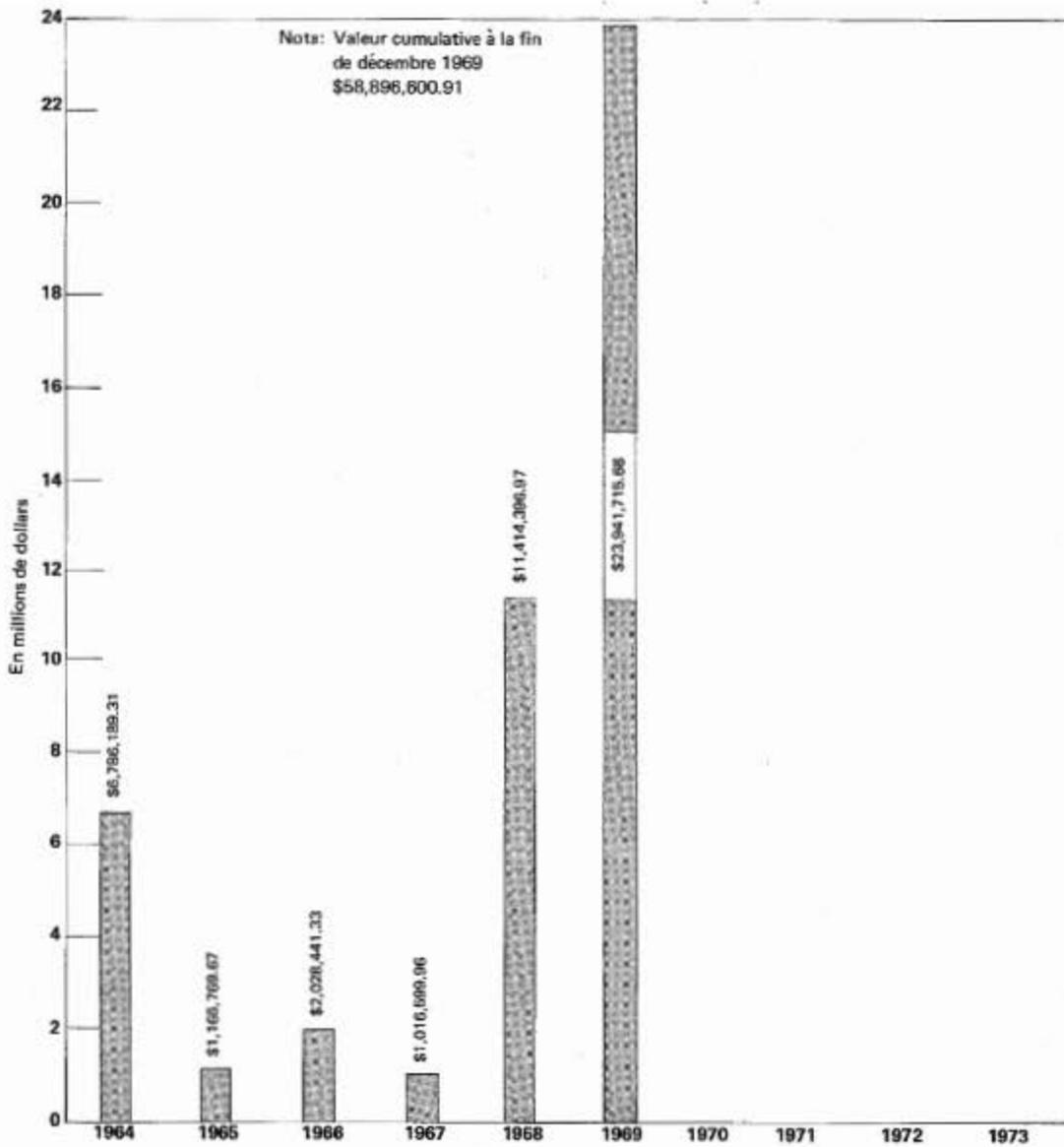
Direction de l'expansion économique du Nord

Graphique 2 - Revenu brut (Pétrole et gaz) provenant des offres au comptant, des droits, des confiscations, des redevances, des loyers et de la vente des cartes. Yukon et Territoires du Nord-Ouest



Direction de l'expansion économique du Nord

Graphique 3 - Valeur des offres comportant une prime pour travaux



Permis et concessions de pétrole et de gaz en vigueur au Yukon, au 31 décembre 1969

Permis et concessions	Nombre	Superficie en acres
...	675	29,413,623
...	55	186,092
TOTAL	...	29,599,715

Les permis valables pour la baie de Mackenzie contiguë au Yukon sont compris dans les permis d'exploitation sous-marine et figurent au chapitre ayant trait aux Territoires du Nord-Ouest.

Permis de concessions de pétrole et de gaz en vigueur dans les Territoires du Nord-Ouest, au 31 décembre 1969

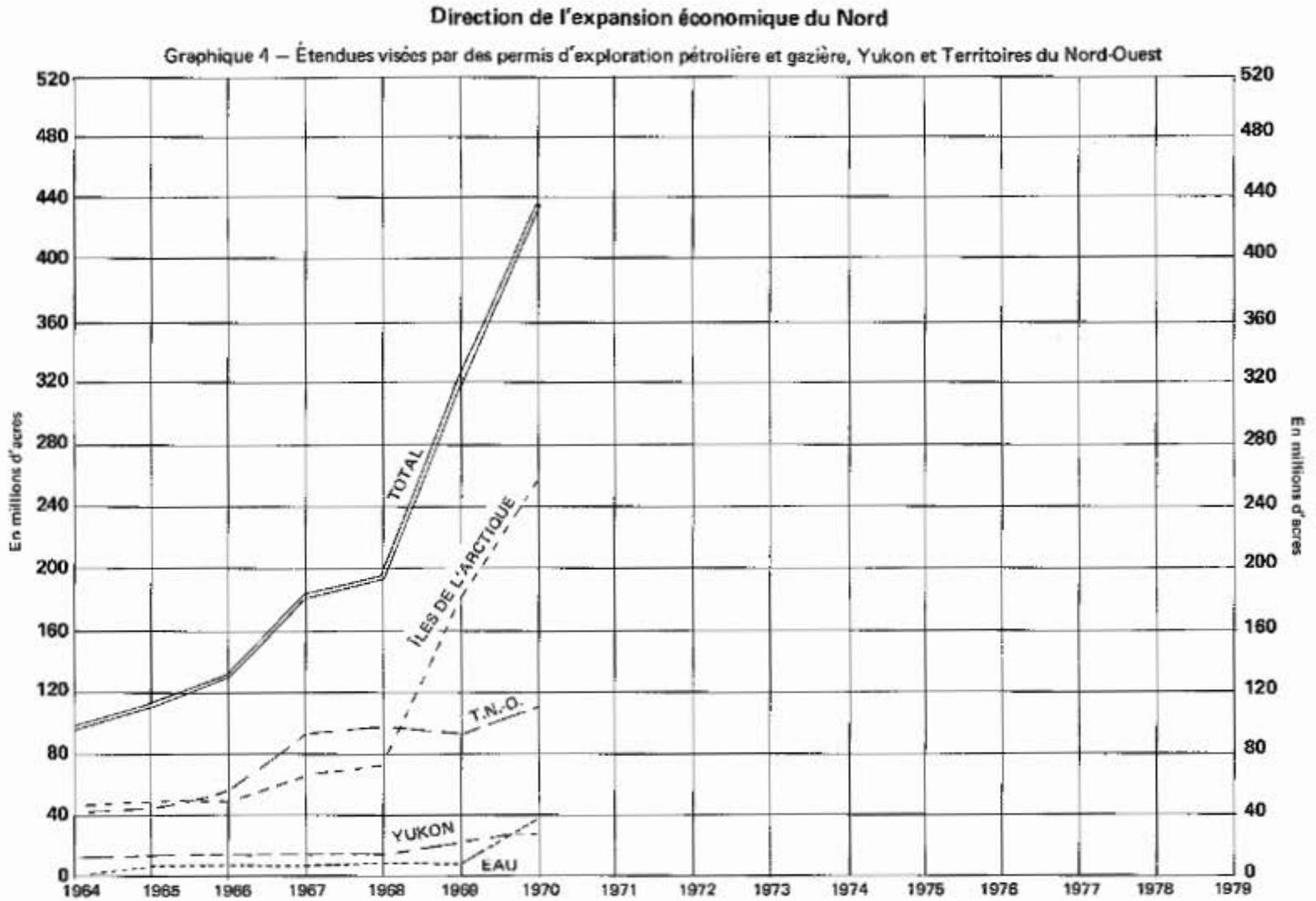
Emplacements	Nombre	Superficie en acres
Territoires du Nord-Ouest -
Permis pour le continent	2,425	112,272,315
Permis pour les îles de l'Arctique	5,211	258,045,966
Permis pour la côte de l'Arctique	839	38,896,436
Territoires du Nord-Ouest -
Concessions pour le continent	412	2,675,335
Concessions pour les îles de l'Arctique	Néant	Néant
Concessions pour la côte de l'Arctique	Néant	Néant
TOTAL	...	411,890,052

Le graphique 4 indique la superficie des terres fédérales qui fait l'objet de permis dans le Nord canadien.

Forage Le graphique 5 indique le nombre de puits forés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les huit dernières années. Le forage a atteint un nouveau sommet en 1969, alors que le nombre de puits forés s'est élevé à 56.

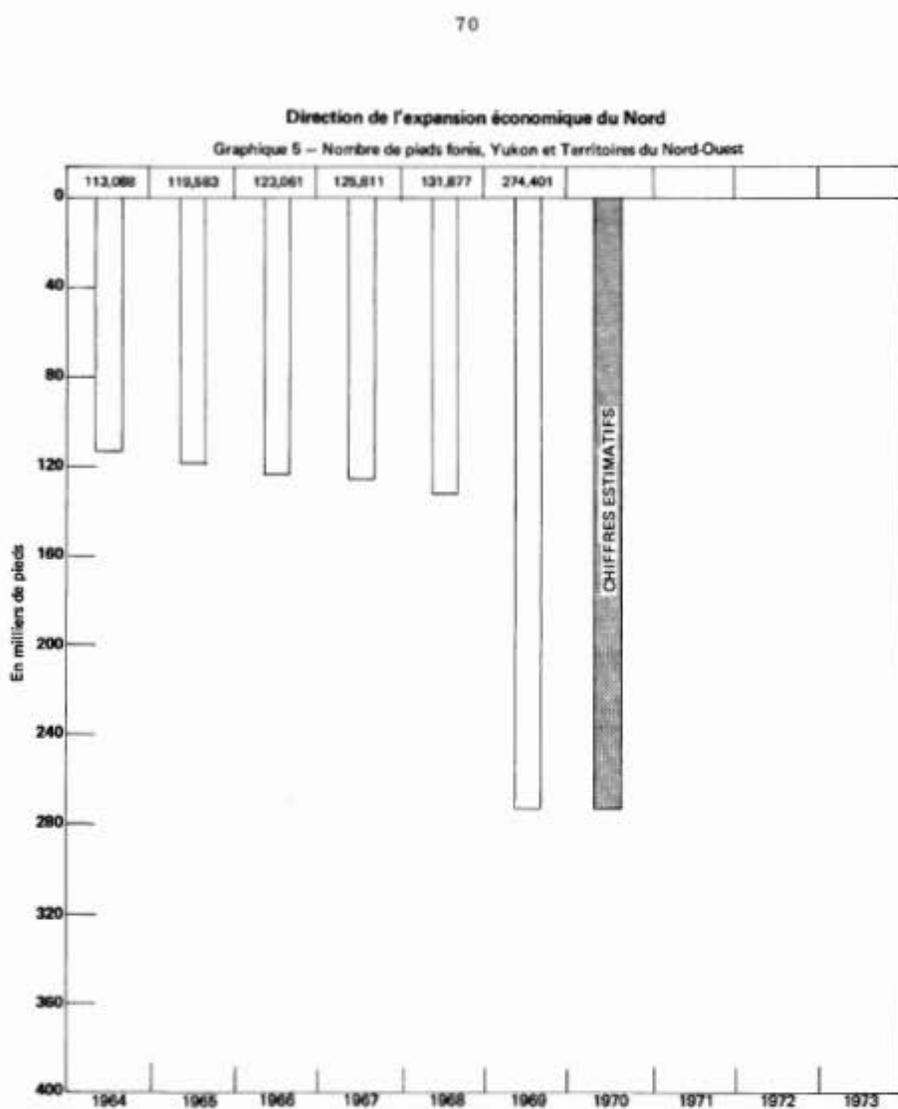
Direction de l'expansion économique du Nord

Graphique 4 - Étendues visées par des permis d'exploration pétrolière et gazière, Yukon et Territoires du Nord-Ouest



Direction de l'expansion économique du Nord

Graphique 5 - Nombre de pieds forés, Yukon et Territoires du Nord-Ouest



Activité pétrolière et gazière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest

Stimulés par des conditions favorables et par les découvertes effectuées dans la région de Prudhoe Bay, sur la côte de l'Alaska, les prospecteurs de pétrole transportent maintenant leurs effectifs, leurs appareils de forage et du matériel de toutes sortes dans la région continentale du Nord et dans les îles de l'Arctique.

L'un des meilleurs moyens d'évaluer l'activité pétrolière et gazière déployée dans une région donnée, c'est de considérer le montant des sommes affectées à des travaux de prospection. Or, en 1969, les sommes consacrées à ces fins, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ont totalisé 70 millions de dollars. La plupart des travaux ont été exécutés dans la partie sud de ces régions, ainsi que dans la région du delta du Mackenzie et des îles de l'Arctique, notamment à l'île Melville.

Le nombre de levés géologiques de surface exécutés par l'industrie pétrolière (mesuré en mois de travail d'équipe géologique) a quadruplé celui de l'an dernier. Cette situation est peut-être due à l'exécution conjointe de levés par l'entreprise V. Zay Smith and Associates, dans la partie continentale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, par la société J.C. Sproule and Associates, dans les îles de l'Arctique, et par le groupe Pallister and Associates, lequel a mis en oeuvre les programmes Arctique et Polarquest, dans l'archipel de l'Arctique et la mer de Beaufort.

En 1968, un groupe de sociétés d'experts - Conseils de Calgary a organisé l'"Opération Géoquest". Le projet comportait la mise en oeuvre de divers programmes de cartographie dans les Territoires du Nord-Ouest, au sud du 65^e latitude N. Des renseignements de base ont été recueillis au moyen de levés géologiques de surface, de levés gravimétriques et magnétométriques, ainsi qu'à l'aide de sondages géologiques. Les propriétaires fonciers qui participent à ce projet peuvent inscrire comme dépenses le

coût des permis applicables pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

En 1969, la même société a organisé un deuxième projet, d'une envergure plus considérable, appelé "Opération Arctique". Les programmes de géophysique ont été mis en oeuvre en bordure de la plaine côtière de l'Arctique et sur la configuration sous-marine, jusqu'à une profondeur d'environ 200 mètres. Les travaux géologiques de surface ont été concentrés dans le nord du Yukon. Les participants à l'"Opération Arctique" sont autorisés à affecter des dépenses à l'obtention de permis applicables à une centaine de milles environ, d'un côté ou de l'autre du littoral du Yukon et de la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest.

Un troisième projet, intitulé "Opération Polarquest", organisé par le même groupe d'experts - Conseils, a fait appel à des experts dans d'autres domaines techniques. Cette opération portera sur quelque 350,000 milles carrés de terres situées aux environs des îles de l'Arctique. Concentrée sur le plateau continental sous-marin, elle complétera les programmes d'exploration terrestre mis en oeuvre, dans des îles adjacentes, par les sociétés Panarctic Oils, King Resources, Elf Oil et autres entreprises. Ces sociétés ont participé à 25 programmes qui ont entraîné des dépenses de quelque 3.5 millions de dollars au cours de la première année d'exécution d'un plan quadriennal. Les programmes approuvés comprenaient notamment: des travaux géologiques exécutés sur place; la compilation des résultats de travaux géologiques, sismiques et autres déjà exécutés; la mise en oeuvre d'un programme de bathymétrie; des études du milieu; l'application d'un programme d'aéro-magnétisme et de gravimétrie; ainsi que la première phase des études de rentabilité portant sur les forages effectués sur le plateau continental sous-marin de l'Arctique, sous divers régimes de glaciation. Dix-sept entrepreneurs participeront à l'opération Polarquest.

L'activité sismique de 1969 a été deux fois supérieure à celle de l'an dernier. Au total, on a enregistré 160 mois de travail par les équipes sismiques, si l'on tient compte des programmes sous-marins exécutés sur le plateau continental ainsi que ceux mis en oeuvre dans le fleuve Mackenzie.

Cette activité exploratoire laisse entrevoir un accroissement des forages, car il faut habituellement une ou deux saisons d'exploration sismique pour trouver des lieux de forage appropriés. Selon les prévisions, le niveau d'activité de 1970 sera égal à celui de 1969.

Les sociétés pétrolières ont effectué la plupart de leurs travaux sismiques dans la partie sud des deux régions administratives des Territoires, au sud de la localité de Fort Simpson, ainsi que sur le plateau Peel. Toutefois, la société Impérial Oil Enterprises continue de mettre en oeuvre d'importants programmes de travaux de réflexion sismique dans le delta du fleuve Mackenzie et dans la région de Tuktoyaktuk. En 1969, les programmes sismiques sous-marins ont été limités aux régions proches du rivage, en raison des formations de glace dans la mer de Beaufort.

Au cours des trois dernières années, les forages ont augmenté sensiblement dans le sud des Territoires du Nord-Ouest. Cette situation s'explique en partie par le nombre plus limité de régions d'exploration encore disponibles dans les provinces, par l'intérêt qu'ont suscité les découvertes effectuées en Alaska et par le début de la construction, dans les régions territoriales, de réseaux de routes ouvertes à longueur d'année, ce qui permet une réduction appréciable du coût des travaux d'exploration, le matériel et les fournitures pouvant continuer d'être transportés toute l'année selon les méthodes conventionnelles.

La découverte, en 1966, d'une importante nappe de gaz, non loin du mont Pointu dans la localité de Fort Liard, s'est répétée une troisième fois, en 1969. Selon des indications préliminaires, le réservoir aurait une porosité suffisante, une bonne perméabilité et d'intéressantes possibilités de production. Le forage d'un quatrième puits a été entrepris au cours de l'année, mais les travaux ont dû être suspendus en raison de graves difficultés souterraines et de problèmes d'ordre mécanique.

En collaboration avec des associés, la société Impérial Oil a foré deux puits dans la région du delta du Mackenzie. Ces forages ont aussi fourni des renseignements d'ordre stratigraphique, mais une exploitation commerciale du pétrole et du gaz apparaissant peu probable, ils ont été abandonnés.

Le troisième puits en fonctionnement, le puits no H-25, de la société Impérial Atkinson, a permis d'obtenir du pétrole. Dans un communiqué, la société Impérial Oil a annoncé le jaillissement en surface d'un pétrole moyennement dense et doux venant d'une profondeur de 5,700 pieds. La société en question a projeté d'amener dans la région, par la voie des airs, une seconde installation de forage, afin d'entreprendre de nouveaux travaux.

L'exploration pétrolière au Yukon, en 1969, a consisté en levés sismiques sous-marins de caractère restreint, exécutés au large de la côte de l'Arctique, ainsi qu'en un essai d'extension pratiqué à la rivière Beaver. L'an dernier, l'état des glaces de la côte de l'Arctique a empêché l'exécution de levés sismiques sous-marins d'importance. Seules des régions protégées, telles des canaux et des baies libres de glaces, ont pu faire l'objet de ces travaux, lesquels doivent cependant être poursuivis sur une plus grande échelle en 1970.

Dans la région de la rivière Liard, la Pan American Petroleum Corporation a étendu son activité au forage du puits de gaz G-10, dans la rivière Beaver, au Yukon. Ce puits subit actuellement un essai de production et sera mis en service dès que des pipe-lines auront été installés.

Le nombre de puits forés et l'activité sismique, - cette dernière établie en mois de travail d'équipe, - s'accroîtra ou se maintiendra au même niveau en 1970. Si l'état des glaces le permet, d'importants programmes d'exploration sismique sous-marins seront mis en oeuvre au cours de l'année dans la mer de Beaufort. La poursuite du programme de forage de la société Panarctic, les travaux de forage de reconnaissance projetés pour la région du delta du Mackenzie, et le programme de forage exécuté dans les îles de l'Arctique par les sociétés King Resources, Elf Oil et Triad-BP, porteront à 65 au moins, le nombre de puits forés en 1970. Pour ces raisons, les dépenses globales d'exploration pourraient atteindre 75 millions de dollars.

La Westcoat Transmission Company et la Pan American Petroleum

Corporation ont signé un contrat en vertu duquel cette dernière société cède les réserves de gaz partiellement exploitées du gisement de la rivière Beaver, à la limite Yukon-Colombie-Britannique, ainsi que celles du mont Pointed, dans le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest, à vingt milles au nord de la limite Yukon-Colombie-Britannique. La société Westcoast Transmission a besoin non seulement de réserves connues mais aussi des réserves éventuelles de la région de la rivière Beaver et du mont Pointu, pour répondre à ses engagements, soit la fourniture quotidienne de gaz pendant une période de vingt-cinq ans.

Si les programmes d'exploitation de la rivière Beaver et du mont Pointu sont complètement mis en oeuvre et si un pipe-line est établi, les ventes de gaz effectuées en cette région triple assureront à la Couronne des recettes de l'ordre de \$100,000, en 1972, de \$750,000 à \$1,500,000 en 1975 et de peut-être plus de \$3 millions en 1980.

La société Panarctic Oils Ltd., qui en est à sa troisième année d'activité, détient des permis d'exploitation de pétrole et de gaz applicables à une superficie globale de 51.1 millions d'acres dans les îles de l'Arctique. Au cours de l'année, la société a connu une évolution rapide, de sorte qu'elle a pu obtenir d'autres entreprises industrielles des engagements financiers pour le forage de neuf puits situés dans des terres moins prometteuses, ce qui lui donnera une plus grande liberté pour remplir ses engagements hautement prioritaires dans des zones sises en des endroits favorables.

Les travaux initiaux d'exploration sur le terrain, commencés en 1968, se sont poursuivis en 1969. L'exécution des levés géologiques de surface s'est continuée dans la plupart des tles centrales de l'Arctique. Le programme de géophysique d'une durée de six mois, grâce à l'emploi de véhicules à chenilles appuyés par des hélicoptères, a été achevé avec succès. Des campements dotés de pistes d'atterrissage ont été maintenus à Winter Harbour, Marie Bay, Sherard Bay et Rea Point, localités situées dans l'île Melville. On a établi des dépôts de carburant et de fournitures de forage à Resolute Bay, Sherard Bay et Rea Point. Au cours de

l'année, des levés sismiques ont été effectués sur une superficie globale de 788 milles, soit 708 milles par tir de réflexion et 80 milles par tir de réfraction. Des travaux ont été exécutés dans les tles suivantes: Lougheed, Edmund Walker, Ellef Ringnes, Amund Ringnes, Cornwall, Roi-Christian, Melville et Ellesmere.

Le programme prévu a débuté en avril 1969, alors que deux foreuses ont été transportées dans l'île Melville par des avions Hercules. L'emplacement Drake Point L-67 de la société Panarctic a été foré par battage au câble le 9 avril. Après un forage difficile, le gaz a jailli du puits, hors de contrôle, d'une profondeur de 8,595 pieds. À la fin de l'année, le gaz s'en échappait toujours, mais le creusage d'un puits de secours à 1,200 pieds du point d'éruption permit de le maîtriser. La deuxième foreuse a servi au creusage, au nord-ouest de l'île Melville, de deux puits qui ont dû être abandonnés, n'ayant fourni ni pétrole, ni gaz. En décembre, on a procédé au forage d'un autre puits, dans l'île Ellef Ringnes, à l'aide d'une installation transportée dans les îles de l'Arctique pour forage sur l'île Bathurst.

Les forages se poursuivront au moyen des trois installations; une quatrième sera peut-être transportée dans la péninsule Fosheim, dans l'île Ellesmere.

À la fin de décembre, la société Panarctic Oils Ltd. a reçu la dernière tranche d'un prêt de \$9,022,500 qu'elle avait obtenu du gouvernement.

En 1970, on se propose d'effectuer de nouveaux levés géologiques et de mettre en oeuvre un programme de levés sismiques de faible ampleur dans le nord du bassin de Sverdrup.

Même si ses permis ne lui assurent que les droits d'exploitation du pétrole et du gaz naturel des tles de l'Arctique, la société Panarctic effectuera des travaux de recherche portant sur le soufre, les minéraux métalliques et autres ressources naturelles, aux termes du Règlement sur l'exploitation minière au Canada.

Le gouvernement et les actionnaires privés participent à l'entreprise exactement aux mêmes conditions, et tous les actionnaires initiaux bénéficient de priorités comparables pour fournir, au besoin, des capitaux sup-

plémentaires. La situation de la société Panarctic est, en quelque sorte, semblable à celle d'entreprises pétrolières internationales semi-publiques, comme la British Petroleum Ltd. et plusieurs sociétés françaises, notamment la Elf Oil Exploration and Production. De plus, en tant que propriétaire des droits miniers dans les tles de l'Arctique, le gouvernement canadien reçoit des droits et loyers pour les permis d'exploration et des redevances sur la production. Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz

C'est au début de 1960 que le Ministère a reconnu pour la première fois la nécessité d'adopter une loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, ceci afin d'établir une autorité juridique touchant la surveillance de la production, la prévention du gaspillage et le maintien de mesures de sécurité relatives aux travaux exécutés dans le Nord. La rédaction de cette législation s'est poursuivie pendant plusieurs années. Ce travail a comporté notamment des recherches quant à la nature des questions à traiter; il a nécessité de plus l'obtention d'autorisations pour établir les politiques fondamentales devant être incluses dans la loi et il a exigé la tenue de discussions avec l'Association canadienne du pétrole, le président de l'Office national de l'énergie et son personnel supérieur, ainsi qu'avec le sous-ministre du ministère des Mines et des Relevés techniques (maintenant le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources) et ses hauts fonctionnaires.

Le document, intitulé "Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz", a été adopté et sanctionné le 27 juin 1969.

Des règlements pertinents touchant la production, le forage, la pollution et d'autres sujets étaient en voie d'élaboration à la fin de l'année.

Activité minière - Yukon et Territoires du N.-O.

La Section des mines se charge de l'administration et de la concession des droits miniers (sauf pour le pétrole et le gaz) applicables aux terres de la Couronne situées au Yukon ou dans les Territoires du Nord-Ouest. L'administration de ces droits est prévue aux termes de la Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon, de la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon également, ainsi que du Règlement sur l'exploitation minière

au Canada.

De plus, la Section maintient des registres, des dossiers et des cartes de concessions au sujet des droits octroyés. Aux fins de l'application de ces droits, les régions territoriales sont divisées en sept districts miniers, soit quatre au Yukon et trois dans les Territoires du Nord-Ouest. Toute concession minière jalonnée dans les régions territoriales doit être inscrite au bureau d'enregistrement minier du district où elle se trouve. En 1969, ces bureaux ont inscrit, au total, 35,341 concessions minières. Pour les Territoires du Nord-Ouest, la Section des mines se charge de la délivrance de permis conférant des droits exclusifs de prospection minière, dans un territoire restreint, pendant une période de trois ans. Cent trois permis de ce genre ont été délivrés en mars 1969 et 54 autres permis semblables ont été émis en mars de l'année suivante, la plupart pour le centre du district de Keewatin et la presqu'île Melville. C'est l'intérêt porté à l'uranium qui a suscité les demandes de permis pour le district de Keewatin.

La Section s'occupe en outre de l'application de la Loi de sécurité concernant les régions territoriales, en tout ce qui touche l'exploitation minière: conditions de travail dans les mines, dangers provenant de la radiation, pollution de l'air et de l'eau, compilation de données statistiques sur les accidents et sur la prévention de tels accidents.

La Section comporte deux bureaux extérieurs dirigés par des ingénieurs miniers et pourvus de personnel technique; l'un à Whitehorse (Yukon) et l'autre, à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest). Ces bureaux sont chargés de l'inspection des concessions minières, des mines et des travaux miniers, de la formation au sauvetage minier, de l'entretien du matériel servant à cette fin, ainsi que du fonctionnement d'un service de titrage d'échantillons. En collaboration avec des entreprises industrielles, le Ministère a assuré la participation d'équipes de sauvetage minier du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au troisième championnat canadien de sauvetage minier, disputé à Saskatoon (Saskatchewan), en 1969.

Tout comme celles du Yukon, les stations de sauvetage des Territoires du Nord-Ouest sont dotées d'appareils à oxygène, de modèle B.C. 174,

d'une capacité de quatre heures. On compte 36 de ces appareils au Yukon et 24 dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1969, vingt petits appareils respiratoires autonomes, de modèle Draeger SR, ont été ajoutés à l'équipement des stations.

Depuis le 1er avril 1969, le Ministère est responsable du fonctionnement de deux bureaux géologiques extérieurs, l'un situé à Yellowknife et l'autre, à Whitehorse. Dirigés par des géologues, ces bureaux dispensent des services à l'industrie minière, tant pour l'exploration que pour l'exploitation. En collaboration avec les ingénieurs miniers, ces bureaux procèdent à des inspections et à des évaluations de terrains aux fins des programmes d'aide, et établissent des rapports d'activités.

La Section met en oeuvre le programme d'aide aux prospecteurs. En 1969, 25 prospecteurs du Yukon et 26 des Territoires du Nord-Ouest ont été jugés admissibles.

Production minière au Yukon La valeur de la production minière du Yukon a augmenté de \$16,290,000, par rapport à 1968. Cette augmentation tient à l'accroissement de la production de cuivre et d'amiante, ainsi qu'à la mise en production de l'importante mine de plomb et de zinc, exploitée à ciel ouvert par l'Anvil Mining Corporation Limited. Compte tenu de la somme de cinq millions de dollars affectée à des travaux d'exploration préliminaires, l'exploitation de cette dernière mine a occasionné des dépenses de plus de \$100,000,000 engagées par la principale société intéressée, la compagnie Yukon and White Pass System, et par le gouvernement. Lorsque la mine sera en pleine production, 6,600 tonnes de minerai seront extraites chaque jour et 1,400 tonnes de concentrés de plomb et de zinc seront transportées quotidiennement jusqu'à Whitehorse (240 milles) par des camions équipés de contenants en forme de wagon plat. En ce dernier endroit, les contenants sont remis entre les mains de la société Yukon and White Pass Railroad, pour être transportés à Skagway, où l'on a construit des installations modernes d'entreposage et de chargement. Les concentrés sont ensuite expédiés en Allemagne et au Japon.

On trouvera ci-après des détails concernant les mines en production au Yukon:

Arctic Gold and Silver Mines Ltd. (Fermée en septembre 1969)	...
Emplacement	8 milles au sud de Carcross
Produit	or, argent, plomb, zinc
Rythme de production	100 tonnes par jour
Teneur	0.48 once par tonne, pour l'or, 19.6 onces par tonne, pour l'argent
Réserves	22,900 tonnes
Employés	46
Mount Nansen Mines Ltd. (Fermée en avril 1969)	...
Emplacement	45 milles à l'ouest de Carmacks
Produit	or, argent
Rythme de production	100 tonnes par jour
Teneur	0.50 once par tonne, pour l'or, 18.4 onces par tonne, pour l'argent
Réserves	330,000 tonnes
Employés	58
United Keno Hill Mines	...
Emplacement	26 milles au nord-est de Mayo
Produit	argent, plomb, zinc, cadmium
Rythme de production	240 tonnes par jour
Teneur	39.2 onces par tonne, pour l'argent, 6.5%, pour le plomb, 5.5%, pour le zinc, 0.05%, pour le cadmium
Réserves	100,230 tonnes
Employés	267
Anvil Mining Corporation Ltd.	...
Emplacement	130 milles au nord-est de Whitehorse
Produit	plomb, zinc, argent
Rythme de production	5,500 tonnes par jour
Teneur	3.4% pour le plomb, 5.7% pour le zinc, 1 once par tonne pour l'argent

Réserves	63,000,000 tonnes
Employés	238
Cassiar Asbestos Corporation Ltd.	...
Emplacement	50 milles au nord-ouest de Dawson
Produit	fibres d'amiante
Rythme de production	3,100 tonnes par jour
Teneur	6 à 7% de fibres de 1/16 à 1/8 de pouce
Réserves	23,000,000 tonnes
Employés	193
New Impérial Mines Ltd.	...
Emplacement	7 milles au sud de Whitehorse
Produit	cuivre, or, argent
Rythme de production	2,200 tonnes par jour
Teneur	1.68%, pour le cuivre
Réserves	8,778,000 tonnes
Employés	180
Mine de la butte de Tantalus (exploitée par l'Anvil Mining Corporation)	...
Emplacement	Près de Carmacks
Produit	Houille
Rythme de production	80 tonnes par jour
Réserves	Inconnues
Employés	10

Exploration et exploitation - Territoire du Yukon À la fin de 1969, une nouvelle ruée de jalonnage s'est produite au Yukon, dans la chaîne de montagnes Dawson, à 150 milles au nord-ouest de Whitehorse. Plus de 10,000 concessions ont été jalonnées dans une zone minière de 50 milles de large et de 150 milles de long s'étendant depuis la région de Carmacks jusqu'au confluent du fleuve Yukon et de la rivière White. Cette activité témoigne du grand intérêt qu'a suscité la découverte, par la société Casino Silver Mines Ltd., d'un important aisément de cuivre et de molybdène à faible teneur de porphyre, sur le cours supérieur des ruisseaux Casino et Canadien. D'autres importants travaux d'exploration et d'exploitation ont été poursuivis, relativement à des gisements de cuivre, d'argent,

de plomb, de plomb et de zinc, ainsi que de nickel. On trouvera ci-après la liste des principaux travaux effectués: 1. Venus Mines Ltd. - Cette société a terminé la construction d'un tronçon de route de 18 milles, entre la localité de Carcross et la mine qu'elle se propose d'ouvrir sur la rive ouest du bras de Windy, à proximité de l'ancien chantier d'extraction d'or de Conrad. Une usine d'affinage est actuellement en construction à cet endroit, alors que les installations manières qui s'y trouvent sont agrandies à partir de deux galeries. La production débutera en 1970, au rythme de 300 tonnes par jour. 2. Hart River Mines Ltd. - Cette société a pratiqué deux galeries d'exploration à flanc de coteau dans une veine de sulfure en amas contenant du cuivre, du plomb, du zinc, de l'or et de l'argent. Le chantier se trouve à 64 milles à l'est de la borne milliaire 52, sur la route Dempster, au nord-est de la ville de Dawson. L'exécution de 2,300 pieds de chassage et de 8,000 pieds de forage, tant en surface qu'en sous-sol, a laissé entrevoir la possibilité d'extraire 600,000 tonnes de minerai. 3. Casino Silver Mines Ltd. - Cette société a découvert un important gisement de cuivre à faible teneur en porphyre, dans sa concession située en bordure du cours supérieur des ruisseaux Canadien et Casino, à 12 milles au sud du fleuve Yukon. Des travaux préliminaires effectués dans la région ont révélé la présence de gisements de gravier contenant de l'or et du scheelite. La découverte de gisements d'argent et de plomb a amené, de 1964 à 1967, l'exécution d'importants travaux souterrains et de forage au diamant en surface. Une étude géochimique exécutée en 1968 a révélé la présence d'une masse anormale de cuivre et de molybdène, qui, forée l'année suivante, laissa entrevoir effectivement l'existence d'un très vaste gisement à faible teneur. Quatre foreuses au diamant sont actuellement à l'oeuvre à cet endroit. On peut s'y rendre par avion, ainsi que par une route de 140 milles de longueur, ouverte toute l'année et ayant son point d'origine à Burwash Landing, sur le lac Kluane.

Parmi les autres entreprises qui exécutent des travaux dans la région du ruisseau Casino, dans la chaîne de montagnes Dawson, citons

la Newmont Mining Corporation, la Cominco Ltd., l'Amax Exploration Ltd., le Dawson Range Syndicate et l'Atlas Exploration Ltd. 4. Boswell River Mines Limited - Cette société a effectué un sondage au scintillomètre et des travaux de forage au diamant sur une superficie de 10,000 pieds, dans des concessions situées au mont Red, à 50 milles au nord-est de Whitehorse. On se souviendra que les roches acides d'intrusion, en ces lieux, renferment des gisements de cuivre et de molybdène. 5. Hudson Bay Mining and Smelting Limited - Cette société a amélioré et agrandi le terrain d'atterrissage de ses concessions situées à proximité du col MacMillan, sur le chemin Canol; elle y a construit des routes et elle a établi un cadre de superficie à une galerie à flanc de coteau, en vue de l'exécution de travaux souterrains. À la suite de travaux exécutés précédemment (entre 1952 et 1968), on entrevoit la possibilité d'extraire plus de dix millions de tonnes de minerai d'une teneur en zinc de 5 à 6 p. 100 et d'une certaine teneur en plomb. De même, la société a exécuté, en surface, des travaux de forage au diamant sur une superficie de plus de 2,000 pieds, dans son territoire du ruisseau Quill, près de la borne milliaire llll, en bordure de la route de l'Alaska, Les ouvrages souterrains sont actuellement en voie de réfection. 6. Kerr Addison Mines Limited - Cette société a effectué un sondage gravimétrique et d'autres travaux de forage au diamant à son gisement de plomb et de zinc du lac Swim, dans la région du ruisseau Vangorda. On croit savoir que ce gisement contient 5 millions de tonnes d'une teneur semblable à celle du gisement de la société Anvil. 7. Atlas Exploration Limited - Cette société a poursuivi, dans la région du mont Silas, l'évaluation de concessions contenant possiblement des traces d'argent, de plomb, et de zinc. De même, des travaux de reconnaissance géologique et géochimique ont été exécutés dans la région de Lansing et en bordure de la rivière Stewart. 8. Hyland River Mines Limited - Cette société a signalé que les attaques par les murs, les creusements de tranchées et les forages - qu'elle a exécutées dans son terrain situé à 12 milles à l'ouest de la borne milliaire

47, en bordure de la route de Cantung, ont révélé la présence de gisements de sulfure en amas contenant de l'argent et du plomb. 9. Silver Spring Mines Limited - Cette société a exécuté 400 pieds de chassage et 180 pieds de remontage, dans le cadre d'un programme de travaux souterrains effectués dans son territoire d'exploitation d'argent et de plomb, en bordure de la route Elsa-Keno. 10. Connaught Mines - Cette société a effectué des creusements de tranchées au bulldozer, ainsi que des travaux de forage au diamant et de cartographie géologique, relativement à des veines d'argent et de plomb situées dans la région de Sixty-Mile, à l'ouest de Dawson. 11. United Keno Hill Mines Limited - Cette société a poursuivi l'exécution de travaux complets d'exploration en surface, ainsi que la mise en oeuvre de programmes de prospection géochimique, dans ses terrains de Keno, Galena Hill et Potato Hills. 12. Stump Mines Limited - Cette société a terminé des travaux souterrains d'exploration de concessions situées dans la région de la rivière Ketzka. 13. Trans-Yukon Mines Limited - Cette société a exécuté 5,000 pieds de forage au diamant dans son terrain de prospection d'argent et de plomb, situé à quatre milles au sud du territoire de la société Stump Mines. 14. Bonnet Plume River Mines Limited - Cette société a aménagé une piste d'atterrissage et des routes dans son gigantesque ensemble de concessions, situé à 150 milles au nord-est de Mayo. Des travaux de cartographie géologique, ainsi qu'un certain nombre de travaux de forage au diamant, ont été effectués dans ce territoire d'exploitation du cuivre et du cobalt. 15. New Imperial Mines Limited - Cette société a commencé, à partir d'un plan incliné, à forer en direction de réserves de minerai souterraines. De plus, elle a poursuivi ses travaux d'exploration dans ses vastes propriétés de la zone de cuivre de Whitehorse. 16. Silver City Mines - Cette société a terminé le forage au diamant d'une superficie de 11,000 pieds, dans son terrain de la rivière White, près de la borne milliaire 1168, sur la route de l'Alaska. Les gisements trouvés contiennent de la chalcocite et du cuivre natif.

17. Jackpot Copper Mines - Cette société a exécuté au bulldozer, dans une zone éventuelle d'exploitation de cuivre située au sud du poste de Dalton, à proximité de la limite Yukon-Colombie-Britannique, des creusements de tranchées jugées au magnétomètre comme étant des anomalies. 18. Amax Exploration Inc. - Cette société a poussé davantage l'exploration de son terrain d'exploitation de tungstène, situé juste au nord du col MacMillan. 19. Golden Gate Exploration Limited - Cette société a fait une nouvelle étude de son terrain d'exploitation éventuelle d'amiante, situé à l'est de Haines Junction. Plusieurs trous de grand diamètre ont été forés dans des terrains de recouvrement glaciaires, pour atteindre du périodotite altéré.

Parmi les autres sociétés qui ont effectué des travaux exploratoires au Yukon au cours de 1969, citons la Mercury Exploration Limited, l'International Mine Services Limited, la Matt Berry Mines, la Silver Christal Mines Limited, la Cro-Mur Mines Limited, la Canol Mines Limited, l'Arrow Inter America, la White River Mines, la Canyon City Exploration Limited et la Kathex Mines Limited.

Production minière dans les Territoires du Nord-Ouest

La valeur de la production minière dans les Territoires du Nord-Ouest a peu augmenté en 1969. La production du plomb s'est accrue mais, en revanche, celle de l'or, de l'argent et du zinc a diminué. 1. La Discovery Mines qui produisait de l'or, a cessé ses activités en mai 1969, à cause de l'épuisement de ses réserves. 2. La Pine Point Mines a augmenté son extraction quotidienne de minerai, mais la teneur moyenne a décliné. La production totale se divise en parts presque égales entre le gisement de la Pyramid et les premières réserves de minerai de la Pine Point. 3. La Giant Yellowknife Gold Mines Limited a continué l'exploitation des gisements Supercrest et Lolor, voisins de celui de la Giant, et la Con-Rycon Mines Limited a commencé celle du gisement Yellorex, voisin de celui de la Con-Rycon. 4. La Terra Mining and Exploration Company Limited a mis en production une petite mine près de la rivière Camsell. Elle a annoncé qu'à la fin

de l'année, elle avait stocké 300 tonnes de concentré de cuivre.

Voici quelques précisions sur les mines en production:

Giant Yellowknife Gold Mines Limited	...
Emplacement	1.5 mille au nord de Yellowknife
Produit	Or
Rythme de production	800 tonnes par jour
Teneur	0.73 once d'or par tonne
Réserves	1,275,450 tonnes
Employés	413
Supercrest Mines Limited	...
Emplacement	Voisine de la Giant Yellowknife
Produit	Or
Rythme de production	100 tonnes par jour
Teneur	0.76 once d'or par tonne
Réserves	81,400 tonnes
Employés	Ceux de la Giant Yellowknife
Lolor Mines Limited	...
Emplacement	Voisine de la Giant Yellowknife
Produit	Or
Rythme de production	100 tonnes par jour
Teneur	0.71 once d'or par tonne
Réserves	331,428 tonnes
Employés	Ceux de la Giant Yellowknife
Con-Rycon-Vol Mines Limited	...
Emplacement	1.5 mille au sud de Yellowknife
Produit	Or
Rythme de production	525 tonnes par jour
Teneur	0.67 once d'or par tonne
Réserves	Chiffre inconnu
Employés	225
Discovery Mines Limited	...
Emplacement	50 milles au nord de Yellowknife

Produit	Or
Rythme de production	225 tonnes par jour
Teneur	0.23 once d'or par tonne
Réserves	Aucune
Employés	225
Pine Point Mines Limited	...
Emplacement	50 mines à l'est de Hay River
Produit	Plomb-zinc
Rythme de production	10,000 tonnes par jour
Teneur	9.5 p. 100 de plomb-zinc
Réserves	39,300,000 tonnes
Employés	427
Echo Bay Mines Limited	...
Emplacement	Rive est du Grand lac de l'Ours
Produit	Argent-cuivre
Rythme de production	100 tonnes par jour
Teneur	63 onces d'argent par tonne, 2.2 p. 100 de cuivre
Réserves	Chiffre inconnu
Employés	87
Canada Tungsten Mining Corporation Limited	...
Emplacement	125 mines au nord de Watson Lake
Produit	Tungstène-cuivre
Rythme de production	350 tonnes par jour
Teneur	1.61 p. 100 de tungstène-trioxyde, 0.45 p. 100 de cuivre
Réserves	814,000 tonnes
Employés	68
Terra Mining and Exploration Limited	...
Emplacement	40 mines au sud-est du Grand lac de l'Ours
Produit	Argent-cuivre-bismuth
Rythme de production	300 tonnes par jour

Teneur	Chiffre inconnu
Réserves	Chiffre inconnu

Exploration et exploitation - Territoires du Nord-Ouest

Même si on a enregistré seulement 19,083 claims en 1969 dans les Territoires du Nord-Ouest, en comparaison de 44,489 en 1968, on a délivré des permis de prospection pour 18,500,000 acres en mars 1969 et les travaux d'exploration se poursuivent activement. L'activité s'est déplacée vers l'est dans les régions de la baie d'Hudson et de l'Île Baffin avec un intérêt prononcé pour l'uranium. Nous fournissons ci-après des précisions sur les principaux programmes exécutés en 1969: 1. La Texas Gulf Sulphur Company Incorporated a mené à bien l'exploitation souterraine d'un gisement de plomb-zinc révélé par un forage au diamant. Le gisement contiendrait 12,000,000 de tonnes de minerai d'une teneur de 1.3 once d'argent la tonne, 8.8 p. 100 de zinc et 1 p. 100 de plomb. Il est situé au sud de la baie Strathcona, qui est elle-même au nord de l'île Baffin. Une entrée de 1,500 pieds fut pratiquée afin d'extraire des échantillons de minerai pour procéder à des essais métallurgiques. 2. La Cadillac Explorations Limited a poursuivi ses travaux d'exploration en surface et d'exploitation souterraine sur sa concession de 210 claims au ruisseau Prairie, affluent de la rivière Nahanni. Un gisement veineux d'argent-plomb-zinc affleure d'un film de 61 milles de longueur. Jusqu'ici, les travaux d'exploration ont comporté des sondages par découverte, des excavations de tranchées, du forage au diamant et des études géophysiques, plus 4,000 pieds de galerie d'avancement et de coupe transversale à partir de 4 entrées. L'établissement possède sa piste d'envol et est aussi accessible de Fort Simpson, par une route toute saison. 3. La Coppermine River Limited a procédé à des études géophysiques dans la région du lac Hope et effectué un programme restreint de forage dans un secteur anormal du groupe de claims DOT. 4. La Bernack Coppermine Exploration Limited a effectué des travaux de forage au diamant dans son groupe de claims JUNE. On a circonscrit du minerai de cuivre estimé à 1,000,000 de tonnes.

5. D'autres sondages au diamant ont été pratiqués dans la région de Coppermine par la Pickle Crow Explorations Limited, la Silver Arrow Explorations Limited, la Rose Pass Mines Limited et la Giant Yellowknife Mines Limited. Des programmes d'exploration ont été exécutés, surtout sous forme d'études géophysiques, dans la même région par la Conwest Exploration Company Limited, la September Mountain Mines Limited, la Continental McKinney Mines, la James Bay Mining Corporation, la Colonial Oil and Gas Limited, la Rolling Hills Copper Mines Limited et la Todd Exploration. 6. La MuskoX Syndicate a poursuivi ses travaux d'exploration, d'études géophysiques, de cartographie géologique et de forage d'essais limités dans quatre régions sous permis de prospection et un groupe voisin de concessions, dans l'île Victoria. 7. La Grandroy Mines Limited et la Fidelity Mines Limited ont accompli des travaux d'exploration et de levés géologiques dans leurs concessions respectives de la même région. 8. La Bathurst Inlet Mining Corporation a réalisé un programme de forage complet dans sa concession de la région du lac Contwayto. On a découvert plusieurs veines croisées de minerai de zinc parallèlement à des veines d'argent, de plomb et de cuivre. 9. Dans le secteur situé à l'est du Grand lac de l'Ours, la Coronation Gulf Mines, la Great Bear Silver Mines, la Klyceptor International et la Louanna Gold Mines Limited ont exécuté des études géophysiques dans différentes concessions. Dans le même secteur, on a assisté à des recherches communes d'argent et peut-être d'uranium effectuées par les sociétés Caesar Silver Mining Limited, Copper Pass Mines Limited, Coronation Gulf Mines, Jim Rock Mines Limited, Jason Explorers Limited, Mylander Mines Limited et Republic Mining. 10. L'Ulster Petroleum Limited a réouvert son chantier sur le terrain de l'ancienne Acadia Mines et a accompli un programme souterrain d'échantillonnage. Ce gisement est situé près du terrain de l'Echo Bay Mines et l'on espère y découvrir un tonnage assez important pour justifier le broyage à la demande, par Echo Bay.

11. La Hope Bay Syndicate a continué un programme unifié d'exploration et de cartographie géologique détaillée, avec des forages d'essais limités dans ses concessions de la région de l'inlet Elu. La région contient des indices d'argent natif de haute qualité. 12. La Northbelt Yellowknife Mines Limited a terminé un programme de deux ans de cartographie géologique détaillée des claims de la région de Yellowknife. Des forages complémentaires ont apporté des résultats encourageants. 13. La Hidden Lake Mines Limited a poursuivi son exploration souterraine en un point de sa concession situé à 20 milles au nord-est de Yellowknife et y a trouvé des indices d'or importants. 14. La Newmont Mining Corporation of Canada Limited a accompli un programme unifié d'études géophysiques du terrain, de reconnaissance géologique, de cartographie géologique et de forage au diamant dans 620 claims de la région de la rivière Hanbury et du lac de l'Artillerie, à 240 milles à l'est de Yellowknife. Parmi les autres sociétés qui prospectent la région à la recherche de nickel, citons: Cominco Limited, Giant Yellowknife Mines Limited, Hanbury Syndicate, Discovery Mines Limited, Giant Mascot Explorations Limited, Flagstone Mines, Nahanni Mines and Bathurst Inlet Mining Corporation. Les travaux d'exploration dans la région n'ont pas apporté de résultats encourageants. 15. La Copper Pass Mines Limited a réalisé un programme d'échantillonnage en vrac d'un petit gisement de nickéline de haute qualité près de la pointe Sachowia, à 75 milles à l'est de Yellowknife. La société compte expédier un modeste tonnage de minerai trié à la main, d'une teneur de 25 à 30 p. 100 de nickel. 16. La Jason Explorers Limited a également exploité un indice de cobalt-nickel de haute qualité dans l'île Blanchet, au bras est du Grand lac des Esclaves. Elle expédiera un faible tonnage de minerai d'une teneur de 5 à 20 p. 100 de nickel et de 5 à 20 p. 100 de cobalt. 17. La Borealis Explorations Limited a poursuivi son programme d'études géophysiques, de cartographie géologique et d'échantillonnage en vrac de

son gisement de fer, situé à la presqu'île Melville. 18. La Patino Mining Corporation a effectué un programme de cartographie géologique et d'échantillonnage sur un grand bloc de concessions dans la région de la baie Ege, dans la partie centrale de l'île Baffin.

Plusieurs entreprises, y compris un certain nombre de sociétés pétrolières, ont accompli des travaux d'exploration d'uranium dans les blocs de concession de la région du lac Henik, dans le district de Keewatin, et dans des claims des régions de Dubawnt, Snowbird, Ennadai, Watterson et Baker Lake, dans l'est du district de Mackenzie et du district de Keewatin. Ces travaux sont consécutifs aux succès obtenus dans les activités exploratoires au nord de la Saskatchewan. La majorité de ces programmes consistaient en levés aériens radiométriques et en explorations terrestres. Toutefois, la société New Continental Oil and Gas Limited a rencontré un gisement de faible teneur au cours de travaux de forage dans la région du lac Baker et de l'inlet Chesterfield. 19. Au cours de 1969, des travaux d'exploration d'uranium furent entrepris dans les régions de l'est du district de Mackenzie, du district de Keewatin et du sud de l'île Baffin par les sociétés suivantes: Ensign Oils Limited, W.W. Bakke Oil Company, Cousins Minerals Limited, Yellowknife Bear Mines Limited, Eldorado Nuclear Limited, Wainoco Oil and Chemicals Limited, Yukon Geothermal Company Limited, Abidonne Oils Limited, New Continental Oils Limited, Republic Resources Limited, Aquitaine Company of Canada, Canadian Export Oil and Gas Limited, Canadian Home-Stead Oils Limited, Marwood Petroleum Limited, Canadian Delhi Oils Limited, Dennison Mines Limited, Kary Explorations Limited, Houston Oils Limited, Canadian Superior Exploration Limited, Canex Aerial Explorations Limited, Mariner Mines Limited et Amadjurak Syndicate.

Les tableaux 1 et 2 donnent les chiffres provisoires de production pour 1969 et les chiffres comparatifs de 1968, pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Direction de l'Expansion économique du Nord

Tableau 1 - Chiffres provisoires de production pour 1969 et chiffres comparatifs de 1968, pour le Yukon

...	1968		1969*	
Minerai	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Or	24,167 oz.	\$911,338	26,305 oz.	\$991,700
Argent	2,077,987 oz.	4,806,384	2,990,056 oz.	5,770,808
Plomb	7,221,940 lb.	970,629	30,800,000 lb.	4,663,120
Cuivre	10,597,000 lb.	5,097,157	15,718,700 lb.	8,084,127
Zinc	5,306,429 lb.	748,206	34,150,000 lb.	5,201,045
Cadmium	51,830 lb.	147,716	70,000 lb.	243,600
Amiante	63,592 lb.	8,684,125	88,000 tonnes	12,701,400
Valeur totale	...	\$21,365,555	...	\$37,655,800

Tableau 2 - Chiffres provisoires de production pour 1969, et chiffres comparatifs de 1968, pour les Territoires du Nord-Ouest

...	1968		1969*	
Minerai	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Or	352,306 oz.	\$13,285,459	343,116 oz.	\$12,935,473
Argent	3,751,563 oz.	8,677,365	2,026,513 oz.	3,911,170
Cuivre	1,732,160 lb.	833,169	1,071,200 lb.	550,920
Plomb	250,275,180 lb.	33,636,984	205,000,000 lb.	31,037,000
Zinc	407,830,700 lb.	57,504,129	440,000,000 lb.	67,012,000
Cadmium	271,600 lb.	774,060
Valeur totale	...	\$114,711,166	...	\$115,446,563

[*Chiffres provisoires]

Programme du développement et des mesures d'encouragement

La Section de l'analyse du développement dirige et procède à l'appréciation technique et économique des demandes d'aide à la construction de routes et de pistes d'atterrissage, établit les ordres de priorité et fixe les montants de l'assistance financière à accorder aux requérants.

La Section établit des plans à long terme et dresse des rapports sur l'aménagement d'un réseau de routes principales au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle administre le programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord, lequel encourage financièrement les sociétés à développer le nombre, le rythme et l'intensité des travaux d'exploration minière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Elle gère les services de financement et d'enquête relatifs à la réalisation du programme de construction des aéroports éloignés. Elle entreprend des études économiques et des études de rentabilité sur les projets miniers requérant l'aide fédérale, afin de juger du montant et de la nature de l'aide à accorder.

Routes et pistes d'atterrissage

L'intérêt porté par le Ministère à la mise en valeur des richesses naturelles du Nord et le rôle d'incitation qui lui est imparti dans ce domaine l'amènent tout naturellement, d'une certaine façon, à participer à la création d'une infrastructure sur le plan des transports, en vue de répondre aux besoins actuels ou futurs du grand public et de l'industrie.

1. Programme de voirie dans le Nord Le Ministère a pour mission continue, approuvée par le Cabinet fédéral en 1965, de prévoir, financer et diriger la construction de routes principales. Ces dernières permettent de communiquer latéralement entre les communautés des territoires ainsi qu'avec le Sud du Canada, suivant un axe nord-sud. L'extension constante de ces réseaux routiers a, entre autres, pour but d'empêcher que tout secteur prometteur sur le plan minier ne se trouve à plus de 200 milles du réseau principal, auquel on peut le relier par des routes d'exploitation financées par le gouvernement, soit entièrement, soit à frais partagés avec les principaux bénéficiaires.

Des plans à long terme prévoient le prolongement éventuel de la route Mackenzie au-delà de Fort Simpson, où elle s'arrête actuellement, jusqu'à Inuvik et Tuktoyaktuk. La section de route à construire suivra vraisemblablement la rive est du Mackenzie jusqu'à un point situé pratiquement en plein à l'est de la rivière Arctic Red, où elle s'infléchira vers l'ouest pour rejoindre la route Dempster, que font actuellement construire les autorités du Yukon. Bien qu'on ne prévoie pas achever ce prolongement dans le cadre du calendrier quinquennal de construction en cours, les travaux vont actuellement bon train sur le tronçon nord séparant Inuvik de la jonction prévue avec la route Dempster. Le prolongement de la route Mackenzie, à partir de Fort Simpson jusqu'au point de jonction, coûtera, selon les prévisions, 51 millions de dollars.

Pendant ce temps, les travaux se poursuivent pour compléter la route Dempster en vue de la relier à la route Mackenzie et de la prolonger au-delà de Tuktoyaktuk. Prévue de longue date dans le but de relier le delta du Mackenzie à la côte nord-ouest du Pacifique, cette route recevra en première priorité les crédits débloqués au cours des cinq années qui viennent. On estime qu'environ la moitié des prévisions budgétaires annuelles du Ministère au poste de la construction de routes et d'aérodromes ira à cette route. Les travaux de construction doivent atteindre, cette année, le 123^e des 390 miles que comporte la route jusqu'à son point de jonction avec celle du Mackenzie. De son point de départ à Whitehorse, où elle se sépare de la route de Dawson, jusqu'à son point d'arrivée à Tuktoyaktuk, la route Dempster compte environ 540 miles. On prévoit d'en achever la portion restante en 1976, au coût approximatif de 32 millions de dollars.

Actuellement, il existe une route saisonnière d'hiver qui permet de se rendre, le long du Mackenzie, de Fort Simpson à Norman Wells et au-delà, quand il y a lieu. Cette route d'hiver est entretenue par un entrepreneur privé, détenteur de l'emprise que possédait la S.T.N. et que lui a concédée le Ministère. Depuis son ouverture en 1964, cette route a été entretenue sur une distance qui varie chaque année, selon les besoins

des sociétés de prospection qui sont à l'oeuvre dans la région du Mackenzie. En 1968, l'exploitant du début s'est vu accorder un permis l'autorisant à percevoir un péage sur le trafic commercial et industriel que cette route devait originalement desservir. En approuvant le tarif de péage proposé, le Ministère a pu s'assurer de son équité à l'égard des usagers. Bien qu'il ait depuis transféré la concession, le Ministère s'est réservé un droit d'examen et d'autorisation sur le tarif de péage fixé, à titre d'essai, pour la saison prochaines quatre cents par tonne-mille, ainsi que de vérification annuelle des comptes du détenteur de la concession. Le Ministère garde ainsi un droit de regard sur un moyen de communication procuré à l'industrie sans lui accorder, à l'heure actuelle, l'importance qui lui revient par rapport aux autres routes nécessaires; la reconnaissance de cette priorité permettrait d'entreprendre sur-le-champ, grâce à des fonds publics, la construction d'une route toute saison. 2. Programme de construction d'aérodromes dans le Nord Le Ministère met de plus en oeuvre des programmes prévoyant sa participation aux frais de construction de routes et d'aérodromes destinés à favoriser la mise en valeur des ressources. Ces programmes, grâce auxquels on peut abaisser le coût, autrement fort élevé, de la prospection minière et de l'exploitation des ressources dans son ensemble, complètent le programme principal du Ministère en matière de construction de routes et d'aérodromes, en permettant de répondre directement et sans délai, avec la souplesse voulue, aux besoins particuliers de l'industrie.

Les dépenses du Ministère à cette fin se sont élevées à environ \$64,307 au cours de l'année.

À la suite de la reprise du programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord, 37 programmes autorisés d'exploration minière ou pétrolière ont reçu un soutien financier ou des engagements dans ce sens s'élevant à \$803,187.

Au cours de l'année, une étude portant sur les marchés potentiels et les modalités de transport du minerai de fer de l'île Baffin a été mise à jour.

De nombreuses entreprises d'exploitation minière qui réclamaient une aide à la construction de routes ou de pistes d'atterrissage ont fait l'objet d'évaluations financières et techniques.

DIVISION DES EAUX, DES FORÊTS ET DES TERRES

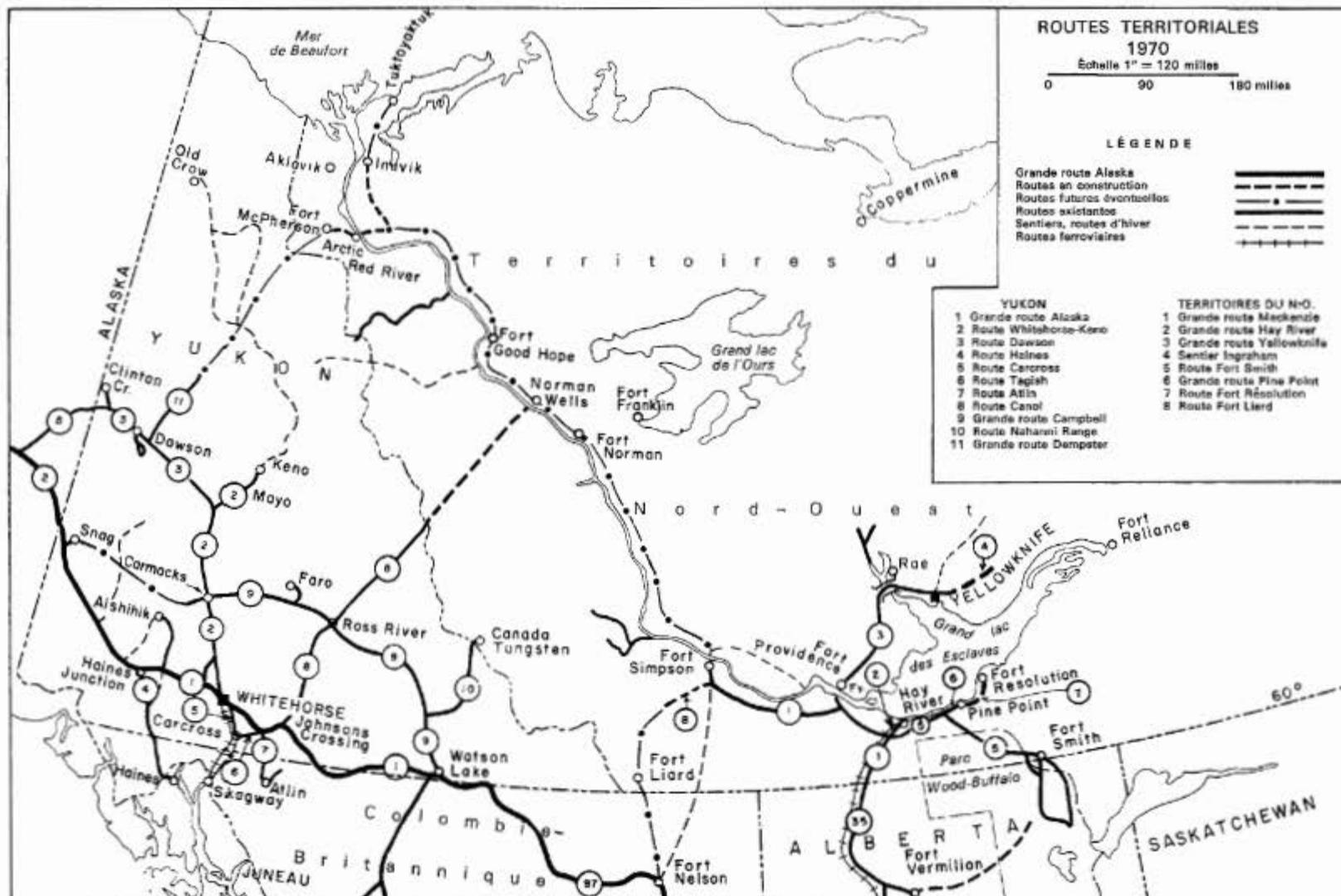
Section des ressources hydrauliques - Attributions

Cette Section doit administrer les ressources en eau des Territoires dans le meilleur intérêt régional et canadien, au moyen d'un système de permis d'approvisionnement en eau; assurer, surtout, l'aménagement et l'utilisation rationnels des eaux, parallèlement au rythme de croissance économique du Nord; conserver à l'eau sa qualité naturelle par un programme de mesures préventives contre la pollution et de recherches à ce sujet; faire observer les règlements visant à restreindre la détérioration du milieu délicat des terres septentrionales au cours de l'exploration et de l'exploitation des ressources, en s'appuyant sur un programme de recherches sur l'utilisation des sols dans le Nord; encourager les levés hydrométriques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et insister sur l'établissement d'un inventaire exact de la quantité d'eau utilisable dans le Nord; poursuivre des études sur le potentiel hydro-électrique des rivières du Nord.

Programmes - En accord avec les objectifs précédents, des progrès considérables ont été enregistrés dans les activités, programmes et projets suivants.

1. Loi sur les eaux intérieures du Nord - La Loi qui donnera une autorité juridique à l'administration de l'usage des eaux septentrionales et à la mise en vigueur de mesures préventives contre la pollution, a été approuvée en deuxième lecture à la Chambre des communes, le 3 mars 1970, et a été référée au Comité des communes sur les Affaires indiennes et le Nord canadien.
2. Règlement sur l'utilisation des sols - Un règlement destiné à restreindre la détérioration du milieu septentrional pendant les travaux d'exploration et d'exploitation des ressources a été établi. Cette décision résulte de consultations nombreuses avec les industries minières et pétrolières, afin de s'assurer de la praticabilité du règlement, ainsi qu'avec les spécialistes

ROUTES TERRITORIALES



de la conservation afin de voir à ce qu'on y insère des mesures adéquates de protection du milieu. 3. Programme de recherches sur l'utilisation des sols de l'Arctique - Afin de compléter et d'appuyer le Règlement sur l'utilisation des sols, un programme de recherches à long terme ayant pour mission d'étudier les abus dans l'utilisation des terres septentrionales a été établi. On se propose de créer des postes de recherches dans les régions où surgiront les problèmes. On a retenu par contrat le concours de l'université Laval et des universités de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, pour qu'elles élaborent des programmes de recherches à l'intention de stations qui seraient installées dans le delta du Mackenzie, dans le bassin de la rivière Liard et dans le bouclier canadien. 4. Énergie hydro-électrique - Une étude du potentiel hydro-électrique a été effectuée durant l'année 1969 - 1970 sur le bassin de la rivière Liard et sur les rivières Dubawnt, Kazan, Hanbury et Thelon.

La Section a pris part à l'étude faite conjointement par le Canada et les États-Unis, sur les possibilités de mise en marché de l'électricité qu'on pourrait produire en détournant vers l'océan une partie des eaux d'amont du fleuve Yukon.

La Section s'est occupée de faire observer la Loi sur les forces hydrauliques du Canada et ses règlements.

5. Relevé hydrométrique - La Section a effectué des virements de fonds au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (relevés hydrologiques du Canada) afin d'aider à la construction et à l'entretien de nouvelles stations de jaugeage dans le Nord. Des dispositions sont prises pour virer annuellement des fonds à cette fin.

La Section a formulé les exigences du Ministère au sujet de l'étude du réseau hydrométrique du Nord confiée à la Shawinigan Engineering Company Limited, dans le cadre des relevés hydrologiques du Canada. Au terme de cette étude, on recommandera la meilleure conception d'un réseau septentrional qui répondrait aux besoins du Gouvernement.

6. Personnel - Un poste d'hydrologiste a été rempli en mai 1969. À l'heure

actuelle, la Section est composée d'un chef de section, d'un administrateur des eaux, d'un hydrologue et d'une sténographe. On se propose d'ajouter, au personnel du bureau d'Ottawa, des agents responsables du Règlement sur l'utilisation des sols et du programme de recherches sur l'utilisation des terres septentrionales, et en mesure de fournir des services professionnels en ce qui a trait à la qualité de l'eau et à la protection du milieu. On prévoit aussi le recrutement, pour les bureaux régionaux de chaque territoire, d'un personnel chargé d'appliquer la Loi sur les eaux intérieures du Nord et le Règlement sur l'utilisation des sols.

Section de l'aménagement forestier

Au cours de 1969, des accords ont été conclus sur la coupe du bois au Yukon avec quatre entreprises forestières, autorisant chacune à couper annuellement 10 millions de pieds de bois (mesure de planche) pendant une période de dix ans. Certains de ces travaux commencent à donner des résultats et le volume de bois produit dans le Nord devrait augmenter substantiellement.

Des sociétés privées d'experts forestiers ont procédé à des inventaires forestiers et à des études de rentabilité dans trois régions boisées importantes du Nord, soit celle du cours inférieur de la rivière Liard, dans les Territoires du Nord-Ouest, et celles des massifs forestiers du cours supérieur de la rivière Liard et de la rivière Teslin, dans le Yukon. En se fondant sur ces études, on établit des secteurs d'exploitation forestière et des niveaux de coupe permise, d'après lesquels on répartira les droits de coupe forestière.

Au cours de l'année civile 1969, la production forestière au Yukon s'est élevée à 12,058,000 pieds de bois (mesure de planche) de billes de sciage; 5,316 pieds linéaires de bois rond et 6,084 cordes de bois de chauffage. La valeur de la production forestière du bois, au chargement, s'est élevée à 863,000 et les droits de coupe ont rapporté \$16,297.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a obtenu 5,090,000 pieds de bois (mesure de planche) en billes de sciage; 1,742 pieds de bois en mesure linéaire et 1,250 cordes de bois de chauffage au cours de l'année

écoulée. On estime à 405,600 la valeur du bois prêt à charger tandis que les droits de coupe ont rapporté \$5,793.

Le Yukon a connu, en 1969, sa pire saison pour les feux de forêt. Dans la zone protégée seulement (56,400 milles carrés), 111 incendies ont détruit 910,000 acres de forêt. Dans la région non protégée, 26 autres incendies ont brûlé environ 319,000 acres de forêt.

Dans le district de Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest, 139 incendies dans la zone protégée (98,600 milles carrés) et 44 incendies dans la zone non protégée ont détruit environ 1,300,000 acres de forêt. Environ 90 p. 100 de la région ravagée était située dans la région du cours inférieur du fleuve Mackenzie.

Le Ministère a continué sa participation aux programmes relatifs aux terrains de camping des Territoires en 1969. Le service forestier du Yukon s'est occupé de l'entretien et de l'aménagement de 42 terrains et celui du district de Mackenzie a fait de même pour 17 terrains.

Service de gestion foncière

Le Service de la gestion foncière est chargé de l'administration de toutes les terres inaliénées de la Couronne situées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, sauf de celles dont l'administration, la gestion et le contrôle ont été cédés à d'autres ministères fédéraux ou à l'un des gouvernements territoriaux. Ces terres peuvent être louées à bail, vendues ou affectées de toute autre manière conformément aux dispositions de la Loi sur les terres territoriales et du Règlement établi en vertu de cette loi.

De plus, la Section gère environ 3,000 parcelles de terrain situées en divers endroits du sud du Canada, lesquelles peuvent également être louées, vendues ou affectées de toute autre manière, conformément aux dispositions de la Loi sur les concessions de terres publiques ou du Règlement sur la location à bail de terres publiques et l'octroiement de permis à l'égard de telles terres.

Le Service de gestion foncière s'occupe en outre, au nom d'autres Directions du Ministère, de l'acquisition et de l'affectation de biens devenus

excédentaires, et il coordonne la présentation de documents portant sur des terres et des bâtiments du Ministère, en vue de la rédaction des rapports dont le ministère des Travaux publics a besoin pour le maintien de l'Inventaire des biens immobiliers.

Une Sous-section spéciale des terres fédérales conserve des dossiers de plus d'un million de terres de l'Ouest canadien dont on a disposé entre 1873 et 1930, au titre de concessions statutaires, de préemptions, de cession de droits de propriété par des Métis, de primes à l'engagement militaire, de subventions à des sociétés ferroviaires, de primes à la colonisation, de ventes et d'actes de notification.

Terres territoriales La Loi sur les terres territoriales et d'autres ordonnances connexes ont été modifiées en 1968, de manière à autoriser le Ministre et, - dans le cas de terres qui ont été transférées à l'administration et à la gestion des gouvernements territoriaux, - les commissaires respectifs de l'un et l'autre de ces territoires, à délivrer des avis aux registraires des titres, les autorisant à accorder un titre à la personne dont le nom figure sur le document. Ces modifications se sont révélées très avantageuses pour les acheteurs de terres territoriales, notamment en abrégeant de six semaines le délai nécessaire à l'obtention de leurs titres.

La mise en application des recommandations de la Commission Carrothers se poursuit en ce qui touche l'autonomie à accorder aux Territoires pour répartir et gérer les terres situées à proximité de localités déjà établies. La politique du Ministère est d'augmenter l'étendue des terres qui doivent être remises aux Territoires, de façon à ce que ces terres comprennent des zones d'aménagement contrôlé assez vastes pour répondre aux besoins éventuels d'expansion de chaque localité pour une période minimale de dix ans. À cette fin, les commissaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont déposé des requêtes pour obtenir des portions de localités qui relèveraient de leur compétence respective; ces demandes font l'objet d'une étude qui aboutira à l'établissement éventuel de bornes par l'Arpenteur général des terres du Canada. Quant aux terres situées

hors des zones de contrôle d'aménagement, le Ministère les conserve et les administre, dans le cadre de son programme général de gestion de ressources.

L'activité accrue qu'a connue l'industrie du pétrole et du gaz, à la suite de la célèbre découverte de la baie Prudhoe, sur le versant nord de l'Alaska, a fait ressortir le besoin d'attribuer des terres à d'importantes entreprises commerciales pour desservir des sociétés déjà à l'oeuvre dans la région. De plus, on étudie actuellement de nombreuses demandes, présentées par des sociétés de transport, en vue d'établir des entrepôts et des dépôts en bordure des principales étendues d'eau des Territoires du Nord-Ouest. On prévoit que, l'an prochain, des démarches préliminaires seront faites par des promoteurs intéressés à la construction d'un pipe-line pour le transport du pétrole et du gaz le long du bassin du fleuve Mackenzie.

Vu le nombre grandissant de demandes pour des terrains résidentiels et commerciaux dans les localités septentrionales, on a exécuté, au cours de l'année, quelque 83 levés officiels en maints endroits, notamment pour d'importants agrandissements apportés au lotissement de Riverdale, à Whitehorse (Yukon), ainsi que pour les localités de Yellowknife et Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, lesquelles ont respectivement été constituées en cité et ville, le 1er janvier 1970. Des levés initiaux de lotissement ont été effectués dans l'est de l'Arctique, à Rankin Inlet et à Frobisher Bay (ce dernier a été exécuté au complet).

On comptait, au 31 mars 1968, 1,384 baux et accords de vente en vigueur dans les régions territoriales. Au cours de l'année financière 1969 - 1970, on a étudié et émis 135 nouveaux baux et 47 accords de vente pour les Territoires du Nord-Ouest et 190 baux et 73 accords de vente pour le Yukon.

L'utilisation des terres, en vertu des baux et des contrats actuellement en vigueur, se répartit comme suit:

Terres agricoles	40
Terrains commerciaux	422
Terrains pour fins éducatives	5
Terrains de culture maraîchère	37

Pâturages	80
Carrières	21
Terrains récréatifs	26
Terrains pour activités religieuses	46
Terrains résidentiels	436
Terrains résidentiels et agricoles	26
Terrains à lotissement	3
Terrains réservés au service d'eau	4
Terrains occupés par les bureaux émetteurs de permis	13
...	1,059

Terres publiques Au cours de 1969 - 1970, des revenus d'environ \$67,000 ont résulté de la location ou de la vente de terres publiques situées dans le sud du Canada, alors que des terrains évalués à plus d'un million et demi de dollars ont été cédés gratuitement à d'autres ministères à des fins publiques.

On a temporairement suspendu le programme de révision des titres ayant pour but de déterminer la propriété de parcelles de terres publiques. Le personnel affecté à ce travail a dû exécuter des travaux plus urgents au sujet du transfert, aux gouvernements territoriaux, de terres situées dans ces localités. Néanmoins, 112 résumés de titres de propriété foncière ont été établis en vue de travaux de recherches de caractère historique, et 597 copies certifiées de lettres patentes ou photocopies d'importants documents analogues ont été produites. Au cours de l'année financière 17,700 dossiers ont été catalogués et répertoriés, pour être expédiés aux bureaux d'archives fédérales ou provinciales, alors que des milliers d'importants registres et documents ont été microfilmés pour fins de références. Au cours de la même période, on a reçu plus de 4,000 demandes de renseignements généraux concernant des droits fonciers et on a constaté chez les entreprises étrangères un intérêt accru à l'égard d'une implantation possible au Canada.

DIVISION CONSULTATIVE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

La Division consultative en matière économique conseille les cadres supérieurs du Ministère sur l'économie du Nord et entreprend des études relatives à l'expansion de cette région. Certaines de ces

études sont faites par la Division elle-même tandis que d'autres, en raison du manque de personnel, sont confiées à des experts - Conseils.

La Division répartit ses travaux entre deux sections: celle des ressources et du transport s'occupe des problèmes généraux du développement minier et des autres ressources du Nord et poursuit des études sur le transport. Cette Section veille aussi à élaborer et à établir des lignes de conduite et des programmes concernant l'aménagement des moyens de transport nécessaires à l'expansion du Nord. Pour sa part, la Section de la planification et de la main-d'oeuvre prépare des plans d'ensemble de développement du Nord, étudie le caractère et le potentiel économiques des régions et des sous-régions, et fait des recherches préliminaires sur les procédés d'étude démographique et de main-d'oeuvre, en relation avec l'emploi des autochtones et avec l'expansion de l'industrie dans le Nord.

Au cours de 1969, la Division a étudié plusieurs sujets divers et entrepris des études qui furent confiées à des experts - Consultants, au nom du Ministère. Toutefois, la Division a porté une attention toute particulière au développement économique coordonné du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

En janvier 1969, la Division a procédé sur place à une enquête sur la main-d'oeuvre de la région de Keewatin. À la suite de cette étude, elle a dressé un registre de données individuelles sur chaque Esquimau rencontré. Ces renseignements furent mis à la disposition des agents fédéraux et territoriaux chargés de la sélection et du placement, afin d'organiser la formation et l'embauchage de ces gens. Cette même enquête a permis d'établir des tableaux statistiques détaillés, qui serviront de base à des études conduisant à une meilleure coordination de l'expansion du Nord.

Une importance considérable a été accordée aux études préliminaires sur les problèmes de transport dans l'Arctique et le long de la côte de l'Arctique et à la recherche de solutions techniques possibles. La Division a également pris une part très active à une étude d'envergure sur le choix des tracés de chemins de fer qui pourraient relier la région du Yukon et celle du nord de la Colombie-Britannique au réseau continental et aux ports

océaniques comme celui de Prince-Rupert (C.-B.). La Division a joué un rôle important au Comité directeur, présidé par un représentant du ministère des Transports.

D'autres projets comportaient des recherches pour établir un modèle d'économie calqué sur celle du Yukon, dans le but de faire ressortir les tendances majeures des différents secteurs de l'économie et de découvrir comment ces tendances pourraient être modifiées en vue d'accélérer le rythme de la croissance économique. Un expert - Conseil a aussi été engagé à forfait pour concevoir un modèle d'évaluation des coûts et profits de divers programmes de développement, applicables aux différentes régions du Nord.

Devant l'impulsion donnée à l'exploration pétrolière dans les Territoires du Nord-Ouest, une étude de l'importance économique de l'industrie pétrolière du Koweït a été entreprise. Un expert - Conseil a étudié, pour le compte de la Division, l'adaptation sociale dans les districts miniers du Yukon central. Des recherches ont également été faites en vue de l'établissement d'une méthode de comptes publics qui permettrait de réunir et de présenter le genre de renseignements économiques requis pour la planification régionale des Territoires.

En 1969, la Division a retenu les services d'un expert - Conseil pour mettre à jour les données de rentabilité de l'exploitation du minerai de fer de la Baffinland Iron Mines Limited, près de la rivière Mary, et pour évaluer les différentes méthodes de participation du gouvernement du Canada à l'exploitation des gisements de fer de la rivière Mary.

Projets pour 1970

Tout indique qu'on accordera l'an prochain la première place à une série d'études économiques régionales pour les territoires du Nord, dans le programme des travaux de la Division consultative de l'expansion économique.

Ces études sont les suivantes:

- (a) Une étude de rentabilité d'une route menant de Fort Simpson à la limite de la Colombie-Britannique;

- (b) Une étude de la trésorerie de la Baffinland Iron Mines Limited;
- (c) Une étude des conséquences de la prospection pétrolière dans la région du delta du Mackenzie;
- (d) Une étude, du point de vue économique, de l'embauchage des autochtones à la mine Pine Point;
- (e) Une étude portant sur la pertinence des services aériens organisés dans les Territoires du Nord-Ouest;
- (f) Une étude, sur le plan économique, de l'utilisation, à des fins civiles, de la canalisation militaire Haines-Fairbanks;
- (g) Une étude, du point de vue économique, de la construction éventuelle d'un pont qui enjambrerait le Yukon, à Dawson.

DIRECTION DES RELATIONS TERRITORIALES

Au cours de l'année, le transfert, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de la responsabilité des programmes et des fonctions préalablement pris en charge par le Ministère dans ces territoires, a enregistré des progrès continus. À la fin de l'année financière, ces formalités étaient en grande partie complétées dans le district de l'Arctique, et le gouvernement territorial a assumé la pleine responsabilité de toutes les questions intéressant les Territoires du Nord-Ouest. Parallèlement, le personnel du Bureau du district de l'Arctique a été progressivement réduit jusqu'à la fin de l'année qui marquait l'expiration de son mandat. Les effets de ce transfert de responsabilités au siège social du gouvernement des Territoires, à Yellowknife, ont été pondérés par le succès qui a marqué le recrutement du personnel administratif fédéral existant et celui d'autres membres du personnel du district de l'Arctique.

ACCORDS FINANCIERS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET YUKON

Les accords financiers négociés avec les deux Territoires comprennent des dispositions touchant les niveaux suivants d'aide financière fédérale.

Subventions, prêts	1969 - 70 (chiffres réels)	...
...	Territoires du Nord-Ouest	Yukon
Subventions pour exploitation	8,718,409	5,306,014
Prêts en capital	3,606,225	3,615,832
Subventions pour amortissement	1,670,000	1,355,986

En dehors des accords financiers, un prêt complémentaire en capital a été mis à la disposition des Territoires, pour l'exécution de programmes particuliers. Cette aide s'est élevée à \$1,353,750 pour les Territoires du Nord-Ouest et à \$530,000 pour le Yukon.

AUTRES SERVICES

La Direction a continué d'aider les deux gouvernements territoriaux à mettre au point leurs programmes législatifs, ainsi qu'à planifier et élaborer des politiques se rapportant à la mise en place de services administratifs suffisants.

Les propositions visant à modifier le développement constitutionnel des Territoires ont fait, l'objet d'études intensives. La création d'un comité exécutif a été suggérée pour le Yukon et des amendements aux deux Lois, amendements concernant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ont été préparés en vue d'accroître le nombre des membres du conseil des T.N.-O. et d'apporter des changements à la constitution des deux Territoires.

PROGRAMMES DE LOGEMENT

Une somme d'environ \$31 millions a été consacrée à la fourniture de 200 maisons de 3 chambres à coucher et à leur construction, et au parachèvement de 200 autres, non terminées l'année précédente. Cela, dans le cadre du programme d'habitations à loyer du Nord, qui s'applique aux Indiens et aux Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec, et qui fournit le logement, l'ameublement essentiel, le carburant, l'électricité et les autres services municipaux disponibles, moyennant le paiement d'un loyer basé sur le revenu. Ces loyers ont rapporté pendant l'année un montant d'environ \$400,000. Ce programme continue d'être subventionné et contrôlé par le gouvernement fédéral, mais son fonctionnement et sa gestion ont été transmis au gouvernement des T.N.-O.

Le programme concernant les Indiens vivant hors des réserves et le programme de logement des Esquimaux réinstallés ont été mis en oeuvre dans les zones du Canada où la conjoncture économique le justifiait. Ils assurent un prêt en seconde hypothèque (non remboursable) pouvant atteindre \$9,000, aux emprunteurs qui ont obtenu, des prêteurs agréés ou de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des prêts en première hypothèque aux taux en vigueur selon la Loi nationale sur l'habitation.

Le programme de logement à prix modique des Territoires destiné aux habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, a prévu des prêts en première hypothèque pouvant atteindre \$8,000 au taux d'intérêt mis en vigueur par la LNH, et des prêts de \$1,000 en deuxième hypothèque, exempts d'intérêt mais comportant une remise de \$100 par an, pour les personnes non éligibles à un prêt en vertu de la LNH.

Le programme territorial de prêt en seconde hypothèque destiné à tout habitant du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest, à condition qu'il ait obtenu un prêt en première hypothèque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, accorde un prêt d'une valeur maximale de \$2,000 remboursable selon les mêmes conditions que l'emprunt de première hypothèque, et avec un intérêt d'un pour cent plus élevé que le taux de la LNH.

Plus de cent prêts ont ainsi été accordés, dans le cadre du programme de logement à prix modique et du programme de prêt en seconde hypothèque des Territoires; tous ces prêts ont été consentis à des habitants du Yukon.

Le programme d'habitations à loyer des Territoires finance par le gouvernement fédéral qui prête au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a permis d'offrir, au coût de trois quarts de millions de dollars, 61 maisons à louer à des non-Indiens et des non-Esquimaux à revenu modeste. Les conditions de ce programme sont semblables à celles du programme d'habitations à loyer du Nord.

BUREAU DU DISTRICT DE L'ARCTIQUE

En l'absence d'une Fonction publique territoriale dans l'est de l'Arctique, la Direction des relations territoriales, par l'intermédiaire du

Bureau du district de l'Arctique, a assuré les services administratifs aux habitants des régions de Keewatin et de Baffin, des T.N.-O., ainsi qu'à ceux du Nouveau-Québec, jusqu'au 31 mars 1970, date à laquelle le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'est chargé de fournir ces services aux deux premières régions. Pour le Nouveau-Québec, la responsabilité de l'administration des programmes fédéraux a été transmise à la Direction du programme des Affaires indiennes et esquimaudes du Ministère, à compter du 1er avril 1970.

Les activités du district de l'Arctique pour l'année financière 1969 - 1970 ont visé à maintenir la qualité des programmes afin de transmettre au gouvernement des T.N.-O. des situations bien définies en insistant particulièrement sur un transfert ordonné et souple des fonctions, entre novembre 1969 et le 31 mars 1970. La seule exception vient du personnel enseignant, qui doit faire l'objet d'un transfert en août 1970, seulement.

Enseignement

Trente-deux écoles sont en service, comprenant 125 classes primaires, une classe secondaire, 23 classes spéciales et 6 écoles de métiers. Le nombre total des inscriptions a été de 3,194 élèves dont 2,930 Esquimaux, 52 Indiens et 212 Blancs.

En plus, 447 étudiants, dont 47 Esquimaux, ont fréquenté l'école Duc d'Édimbourg, de Fort Churchill, école qui relève du Ministère. Deux cents jeunes Esquimaux ont suivi les cours du Centre professionnel de Churchill, tandis que plus de 190 étaient inscrits à diverses écoles de métiers dans le sud du Canada.

Un centre d'éducation pour adultes a été inauguré à Chesterfield Inlet à l'automne de 1969.

Une école de langue esquimaude a été ouverte à Rankin Inlet en janvier

1970. Onze stagiaires, essentiellement des enseignants et des administrateurs régionaux de l'est de l'Arctique, s'y sont inscrits en première année.

Les principales constructions scolaires furent le nouvel ensemble de 4 classes, avec gymnase, salle de loisirs, bibliothèque et salle d'enseignement ménager, érigé à Cape Dorset, ainsi que l'école de deux classes, avec gymnase, salle de loisirs et salle d'enseignement ménager, bâtie à Pangnirtung. À Baker Lake, deux nouvelles classes et un gymnase ont été ajoutés à l'école existante.

Génie et construction

La Section de construction dans le Nord, qui relève de la Direction des services techniques, a exécuté en 1969 - 1970, dans les régions de Keewatin et de Baffin, des travaux pour une valeur en capital de \$3.21 millions. Bien que le programme régional du Nouveau-Québec incombât aux services techniques, il a été réalisé par le personnel du district de l'Arctique, au coût approximatif de \$396,000. Parmi les principales réalisations on note: l'achèvement du réservoir d'eau de Fort Chimo; le déplacement de l'établissement de Clyde River; la transformation d'un entrepôt-atelier en entrepôt à poisson et en atelier d'artisanat à Port Burwell; le parachèvement du programme de construction de Repulse Bay, comprenant des maisons à loyer, des maisons pour le personnel, un réseau de distribution d'énergie électrique, une école, un entrepôt-atelier et une chambre froide, ainsi que les diverses écoles nouvelles et annexes mentionnées sous la rubrique Enseignement.

Dépenses par secteur et par région

...	...	(,000 dollars)
Région	Logement dans le Nord	Enseignement	DPE	Administration	Gouvernement territorial
Keewatin	118.2	198.5	70.6	373.6	217.5
Baffin	613.1	477.6	26.0	301.0	812.8
Nouveau-Quebec	85.0	28.0	16.5	266.5	...

Le nouvel ensemble projeté pour Frobisher Bay, comprenant un immeuble d'appartements, un immeuble administratif, un hôtel, un centre

commercial, un centre récréatif, des maisons en rangée, le tout évalué à \$11 millions, a été terminé beaucoup plus tôt que prévu et l'occupation des bureaux a commencé dès la mi-janvier 1970.

Des citernes à pétrole ont été installées à Arctic Bay, Grise Fiord et Broughton Island et, à l'exception de Clyde River, tous les établissements de l'est de l'Arctique disposent maintenant d'installations de stockage en vrac pour le pétrole.

La totalité des opérations d'entretien et des services municipaux dans les trois régions du district a été exécutée par le personnel du district de l'Arctique, personnel composé, dans la mesure du possible, de gens de l'endroit. Dans la région de Baffin, l'équipe d'entretien itinérante était formée à 80% de main-d'oeuvre locale. L'ensemble des budgets s'est présenté comme suit:

Réparations et entretien des bâtiments et du matériel

Nouveau-Québec	\$583,000
Keewatin	\$686,000
Baffin	\$1,681,000
Services municipaux	...
Nouveau-Québec	\$1,168,700
Keewatin	\$1,342,400
Baffin	\$3,224,200

Bien-être social

Les prestations d'aide sociale dans les régions ont représenté une somme approximative de \$600,000.

Au total, 33 personnes venant de l'est de l'Arctique ont fait l'objet de soins spéciaux, y compris la rééducation.

La protection de l'enfance dans les régions de Baffin et Keewatin est devenue un problème sérieux. De nombreux enfants ont besoin d'être placés dans des familles adoptives.

Un projet-pilote a été lancé dans le Keewatin. Il s'agit de cours de brève durée en matière d'administration locale, selon la méthode de développement communautaire.

Les conseils esquimaux ont joué un rôle de plus en plus actif dans les affaires locales, particulièrement dans l'administration du fonds de développement communautaire. Des réunions de conseils régionaux esquimaux, tenues à Churchill et à Frobisher Bay, ont été couronnées de succès.

Industries

La production et la commercialisation de l'art et de l'artisanat esquimaux se sont développées d'une manière soutenue dans tout le district. La production totale, à l'exclusion de celle des coopératives, a dépassé \$500,000, ce qui représente une contribution importante à l'économie des autochtones. Les premières estimations portant sur la production d'oeuvres d'art graphique à Baker Lake sont favorables et, de ce côté, les perspectives semblent brillantes.

D'importantes quantités de stéatite ont été extraites des îles Belcher, de la rivière Ferguson et de Rankin Inlet, afin de satisfaire les besoins locaux et ceux des autres établissements de la région. Les rapports sur l'analyse des échantillons de la production de lapis-lazuli à Lake Harbour sont encourageants. La production et la commercialisation du duvet d'eider se sont accrues aux îles Belcher, à Port Burwell et à Pangnirtung. Bien qu'on en ait employé localement de petites quantités, la majeure partie de la production a été expédiée vers les marchés extérieurs.

La pêche commerciale de Port Burwell a atteint son quota de 20,000 livres et les pêcheries locales ont également fonctionné avec succès à Pangnirtung, aux îles Belcher, à Chesterfield Inlet et au lac Kaminak.

La Rankin Inlet Cannery (conserverie) a connu le succès au cours de la saison avec la mise en conserve de plus de 100 baleines venant de l'usine Whale Cove, et la production de 30,000 livres de poissons de la région de Rankin. Comme projet-pilote, l'acquisition, par la Rankin Cannery, de 50 porcs nourris uniquement de sous-produits de la conserverie, a connu le succès.

Parmi d'autres activités, on note l'installation de l'établissement de blanchissage et nettoyage à sec de Frobisher Bay, qui a été transporté dans un nouveau local et qui fonctionne à plein rendement.

Le Ministère a signé des contrats avec une firme privée pour l'établissement d'une entreprise-pilote de tricotage à Frobisher Bay, et d'une usine-pilote de tissage à Pangnirtung.

Le projet de fabrication de vêtements molletonnés à Baker Lake s'est révélé très prometteur, mais certains problèmes de mise en marché ne sont pas encore résolus.

Le Byrd Polar Center Tour a connu le succès malgré des difficultés qui ont marqué l'organisation de cette tournée, difficultés qui ont entraîné une diminution du nombre des touristes pendant la première saison.

Les camps de tourisme de Whale Cove et Rankin Inlet ont été cédés à des entreprises privées. Celui de Fiord-Clearwater n'a fonctionné que très brièvement au cours de l'été dernier et des dispositions sont prises pour le transférer à un entrepreneur de l'endroit.

L'évolution du mouvement coopératif vaut d'être mentionnée. Cette année, elle a été marquée par le maintien et la promotion d'une fédération des coopératives de l'est de l'Arctique. Les quatre délégués esquimaux élus au Comité d'organisation, lors du congrès de mars 1969 à Frobisher Bay, ont visité toutes les coopératives et les groupes en voie de formation dans le district, aux fins de discuter de l'organisation d'une fédération.

La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, sous contrat avec le Ministère, a offert ses services aux coopératives esquimaudes du Nouveau-Québec.

Le cours de formation en administration a connu de nouveau un grand succès au Western Cooperative College, à Saskatoon, où 12 stagiaires esquimaux ont subi une formation poussée en gestion coopérative et en activités connexes.

Le Ministère a maintenu son appui aux activités du Conseil canadien des arts esquimaux, qui s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année afin d'évaluer les oeuvres d'art et d'artisanat. Le Conseil offre aussi ses encouragements et ses conseils techniques aux gens de l'endroit et aux groupes d'artisans.

Le Ministère a également continué d'encourager l'action de la

Canadian Arctic Producers Limited, association à but non lucratif, constituée sous les auspices de l'Union coopérative du Canada en vue de promouvoir et de commercialiser la production esquimaude d'art et d'artisanat. Cette association approvisionne maintenant 700 concessionnaires dans le monde entier et les ventes pour l'année ont atteint le montant approximatif d'un million de dollars.

AFFAIRES INDIENNES/ESQUIMAUCES

DIRECTION DES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

AMÉLIORATION DE LA COMMUNAUTÉ

Le Ministère aide les Indiens à organiser leurs communautés et à améliorer leurs conditions de vie, y compris les services sanitaires et l'approvisionnement en eau, l'électrification et l'amélioration des routes dans les réserves, ainsi que des voies d'accès reliant les réserves indiennes et les communautés adjacentes. Ceux qui obtiennent un emploi permanent peuvent obtenir une aide financière pour l'achat d'une maison hors des réserves.

Programmes de logement

Il existe actuellement trois programmes de logement dans les réserves, ainsi qu'un programme de logement hors des réserves. On peut les résumer comme suit:

(1) Programme de logement subventionné	Connu depuis de nombreuses années sous le nom de programme de logement social, les applicants sont tenus à une contribution personnelle.
(2) Programme de logement dans les réserves indiennes	Prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement garantis par le Ministère, pour la construction de maisons dans les réserves.
(3) Programme de logement géré par les Bandes	Les conseils de Bande peuvent demander par résolution le pouvoir de gérer leur propre programme de logement en utilisant les fonds prévus dans les crédits du Ministère.

(4) Programme de logement en dehors des réserves indiennes	Un Indien régulièrement employé hors de sa réserve peut recevoir une aide pour obtenir un prêt en première hypothèque de la Société centrale d'hypothèques et de logement et un prêt en deuxième hypothèque du Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.
--	---

Programme de logement subventionné Les membres des bandes qui peuvent le faire sont priés de verser un dépôt initial considéré comme contribution personnelle. Ce sont les conseillers et les chefs indiens qui doivent décider quels sont les membres de la bande qui recevront une aide au logement à même les fonds disponibles chaque année.

Le tableau suivant indique le montant des contributions personnelles requises et le montant maximum des subventions autorisées, selon les revenus et les besoins d'un candidat:

Tableau des contributions personnelles

Revenu du candidat	Minimum du paiement comptant	Subvention maximale
Moins de \$3,000	\$135	\$8,500
3,001 - 3,600	\$235	\$8,500
3,601 - 4,200	\$335	\$8,500
4,201 - 4,800	\$435	\$8,500
4,801 - 5,700	\$535	\$8,500
5,701 - 6,600	\$635	\$7,500
6,601 - 7,500	\$735	\$6,500
7,501 - 8,400	\$835	\$5,500
8,401 - 9,000	\$935	\$4,500
Plus de \$9,000	\$1,185	\$3,500

Pour l'établissement de la contribution personnelle d'un candidat, les allocations familiales et les prestations d'assistance sociale ne sont pas considérées comme revenus.

Année financière	Nombre de maisons construites	Dépenses provenant des crédits (en dollars)
1966 - 1967	1,769	7,996,786
1967 - 1968	2,005	13,230,000
1968 - 1969	1,794	13,395,000
1969 - 1970	1,759	14,664,000

Programmes de logement dans les réserves indiennes - Prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la construction de maisons dans les réserves Le programme de logement dans les réserves indiennes prévoit des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement dans deux cas déterminés: (a) aux personnes qui n'obtiennent aucune aide en vertu du programme de logement subventionné mais qui, néanmoins, veulent emprunter de l'argent pour la construction de maisons dans les réserves indiennes; et (b) à titre d'aide supplémentaire à des personnes qui ont droit à une aide directe au logement dans le cadre des logements subventionnés mais qui aimeraient construire des maisons plus coûteuses que ne le permet la subvention de base à laquelle elles sont admissibles.

Année financière	Prêts de S.C.H.L. accordés	Montant
1966 - 1967	41	\$179,184
1967 - 1968	3	12,000
1968 - 1969	43	350,271
1969 - 1970	36	302,585
Total	123	\$844,040

Programme de logement g r  par les bandes Les fonds vot s par le Parlement pour la construction de maisons destin es aux Indiens (programme de logement subventionn ) peuvent  tre transmis par accord aux conseils de bande qui assument la gestion de leur propre programme de logement.

Ann�e financi�re	Bandes autoris�es � administrer leur programme	Montant accord�
1966 - 1967	4	\$819,000
1967 - 1968	7	1,949,300
1968 - 1969	10	8,118,800
1969 - 1970	2	2,613,900
Total	23	\$13,501,000

Le programme de logement des Indiens hors des r serves indiennes et de relogement des Esquimaux Les Indiens peuvent remplir les conditions n cessaires pour solliciter des pr ts sur hypoth que sous forme de dons, jusqu'  concurrence de \$10,000. Le montant admissible d pend du salaire du candidat et de la contribution personnelle qu'il doit faire. Un pr t en premi re hypoth que remboursable est obtenu de la S.C.H.L. ou d'un pr teur autoris , en vue de combler la diff rence entre le montant du pr t consenti sous forme de don et le montant total requis.

Conditions actuelles

Demandes agr�ees:
1967 - 1968	...	150
1968 - 1969	...	172
1969 - 1970	...	189
TOTAL	...	511

Hypothèques conditionnelles agréées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

1967 - 1968	...	96
1968 - 1969	...	127
1969 - 1970	...	191
TOTAL	...	414
Dépenses:
1967 - 1968	...	443,416
1968 - 1969	...	731,148
1969 - 1970	...	1,668,207
...	...	\$2,842,771
Engagements en suspens (31 mars 1970)	...	202,456
Total (dépenses et engagements au 31 mars 1970)	...	\$3,045,227

Services d'eau et d'égout

Le Ministère s'est efforcé de veiller à ce que toutes les réserves indiennes disposent d'une source d'eau potable; il a également aidé et encouragé les Indiens à améliorer leurs installations sanitaires. Lorsque les sources d'approvisionnement des communautés indiennes étaient inadéquates, on a établi des services d'eau potable. Dans les réserves où les maisons sont éparpillées, on a creusé ou foré des puits aux endroits importants.

Logements recevant des services

Année financière	Eau sous pression	Égout ou fosse septique	Toilettes intérieures	Égout ou eau sous pression	Puits
1966 - 1967	492	441	384
1967 - 1968	821	585	749
1968 - 1969	596	471	583
1969 - 1970	(Changement du format de compte rendu)			1000	596

Dépenses pour fins sanitaires

Année financière	Eau et égout
1966 - 1967	\$1,483,000
1967 - 1968	\$2,425,000
1968 - 1969	\$2,644,000
1969 - 1970	\$3,302,570

Électrification

On a poursuivi un programme visant à mettre l'énergie électrique à la disposition de toutes les réserves indiennes là où la chose était économiquement possible. La moyenne nationale des foyers bénéficiant de l'électricité est actuellement de 98.6 p. 100. Selon le dernier chiffre dont nous disposons, environ 73 p. 100 des maisons des réserves indiennes ont l'électricité.

Électrification	1967 - 1968	1968 - 1969	1969 - 1970
Nombre de réserves bénéficiant de l'électrification communautaire	73	52	61
Nombre de maisons recevant l'électricité	2,808	2,775	2,356
Fonds engagés pour l'électrification	\$1,011,000	\$829,000	\$1,110,000

Réseau de voies de communications

Un montant de \$2,324,000 a été consacré, au cours de l'année, à la construction de routes et à l'amélioration des routes existantes dans les réserves et, dans une certaine mesure, aux routes d'accès aux réserves. Il est indispensable d'aménager des routes, tant pour remédier à l'isolement de nombreuses réserves et faciliter les communications entre les communautés indiennes et non-indiennes, que pour permettre aux enfants de participer aux programmes scolaires hors des réserves et aux Indiens adultes d'accéder aux centres d'emploi et de commerce. Lorsque les routes desservent directement à la fois des communautés indiennes et non-indiennes, des accords ont été conclus avec les municipalités ou les provinces en vue du partage des frais.

SERVICES SOCIAUX

Dans le domaine du bien-être social, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre aux Indiens des prestations comparables à celles que reçoivent les autres habitants des provinces. Afin de permettre aux Indiens de participer à toute la gamme des programmes du bien-être social établis dans chaque province, le gouvernement fédéral a poursuivi une politique d'accords spéciaux prévoyant le partage des frais entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à des fins de bien-être social, en vertu de la partie II du Régime d'assistance publique du Canada. Un tel accord est toujours en vigueur pour les Indiens de l'Ontario.

En dehors de la négociation de contrats de bien-être social, le Ministère finance et gère un programme prévoyant pour les Indiens une aide sociale (nourriture, vêtement, logement) aux mêmes taux et aux mêmes conditions d'admission que pour les autres résidents provinciaux.

Conformément au contrat signé entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux au sujet de l'aide à l'enfance, le Ministère finance le service d'entretien et de protection destiné aux enfants indiens du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse; le gouvernement fédéral veille à l'entretien des enfants indiens placés en institution ou en foyer nourricier dans les provinces où les services de soins à l'enfance sont prévus sur une base volontaire. Dans les régions où il n'existe pas d'organisme d'aide à l'enfance, le personnel ministériel assure, avec l'accord des parents ou des tuteurs, les soins à donner aux enfants abandonnés, hors de leur propre foyer.

Les Indiens affligés de handicaps physiques et mentaux qui ont besoin de soins parce qu'ils souffrent d'une maladie chronique ou de sénilité, reçoivent l'attention voulue dans des foyers pour personnes âgées ou autres institutions. Les Indiens qui participent en Alberta et en Saskatchewan à des programmes d'orientation sociale et de revalorisation, reçoivent entretien et éducation, en vertu des contrats conclus par le Ministère avec l'Association contre la tuberculose de l'Alberta et la Société de la Saskatchewan pour les adultes et les enfants infirmes.

Parmi les autres prestations du gouvernement fédéral qui sont versées aux Indiens, citons les allocations familiales, les allocations à la jeunesse, le supplément de revenu garanti et les allocations de vieillesse, l'aide aux personnes âgées, les allocations aux aveugles, les allocations aux handicapés, financées conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les allocations du Québec aux mères nécessiteuses, les allocations familiales de l'Ontario et l'aide sociale de la Nouvelle-Écosse (partie I).

Dépenses	1967 - 68	1968 - 69	1969 - 70
Assistance sociale	\$17,664,880	\$21,725,760	\$25,139,092
Entretien des enfants	\$4,745,282	\$6,834,974	\$8,098,026
Soins aux adultes	\$308,822	\$403,855	\$484,745

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le programme des affaires culturelles, dont la mise en oeuvre a été autorisée le 19 janvier 1965, cherche à conserver et à promouvoir, chez les Indiens, les éléments culturels propres à accentuer leur fierté, sentiment indispensable à tout épanouissement humain. En 1967, les fonds du programme furent utilisés pour achever et mettre en service le Pavillon des Indiens du Canada à l'Expo '67; le programme naissant des affaires culturelles fut limité en conséquence. Depuis sa mise en application, cependant, plus de \$300,500 ont été distribués sous forme de subventions à des particuliers et à des groupes indiens. Ce programme prévoit une aide à tous ceux qui travaillent à la recherche, à la conservation, à la promotion et à l'expression de la culture indienne, tant traditionnelle que contemporaine, en matière de danse, de musique, de théâtre, d'art, de sculpture et de littérature.

Un programme d'aide au développement et à la promotion d'écrivains d'origine indienne a été lancé en décembre 1968. Le directeur de ce programme apportait à sa tâche les fruits de l'expérience qu'il avait acquise pendant une année, à faire valoir la littérature esquimaude, notamment la revue "Inuttituut", entièrement rédigée par des autochtones, qui a remporté un grand succès, ainsi que le premier roman écrit par un Esquimau canadien, Markoosie, de Resolute, T.N.-O. Le livre a été rédigé en syllabique puis traduit en anglais.

Grâce à un programme d'ouvrages sur commande, de collaboration avec des éditeurs privés, d'achat de manuscrits et de publicité pour les auteurs publiés, les porte-parole indiens seront en mesure de toucher la totalité de l'auditoire canadien. Pour le poète, le conteur et l'historien, on a lancé, ce printemps, une nouvelle revue intitulée "Tawow", qui paraîtra tous les trois mois.

En mars 1970, un congrès national sur la culture indienne a réuni des Indiens qui ont apporté une contribution remarquable à leur culture. Ce congrès a aidé à clarifier la façon dont les Indiens conçoivent le rôle du Ministère quand il s'agit pour celui-ci d'identifier, de préserver et de promouvoir les divers aspects de la culture indienne.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Changements consécutifs à la réorganisation La réorganisation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a entraîné la formation, en octobre 1968, de la Division du développement social et culturel, qui a remplacé l'ancienne Division des programmes sociaux de la Direction des Affaires indiennes et la Section du bien-être communautaire de la Direction des régions septentrionales.

Le Programme de développement social s'étend à toutes les activités qui étaient autrefois la responsabilité de la Section du bien-être communautaire. Ce programme a été exécuté en 1969 - 1970, grâce au concours de six surintendants régionaux des Affaires communautaires et de 42 agents du développement communautaire, dont 18 Indiens. En outre, le Ministère a aidé en partie 36 agents provinciaux de développement communautaire par l'intermédiaire de programmes fédéraux-provinciaux réalisés conjointement avec quatre provinces, à savoir l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Cependant, depuis le 1er octobre 1969, un nouveau contrat de développement communautaire a été signé avec la Fraternité indienne du Manitoba, qui a assumé la responsabilité d'exécuter le programme de développement communautaire pour le Manitoba. Ainsi stimulés, les Indiens d'autres régions se préparent à prendre en charge chez eux leur propre service de développement. Cette préparation se poursuit activement en Saskatchewan et dans les Maritimes. De même, le Ministère achève la troisième année du second contrat de trois ans qu'il a conclu avec le département de l'extension de l'université Saint-François Xavier d'Antigonish. Cette université fait des travaux de recherches sur le développement communautaire et continue d'offrir des services à cet égard dans sept réserves de la région du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

Formation à la direction Le Programme de développement social assure aussi aux Indiens des cours de formations la direction. Ces cours sont donnés au niveau régional avec du personnel local. Le Programme de développement

de ressources humaines, mis au point par Ottawa au cours de l'année financière, n'a fonctionné que pendant les trois mois d'avril à juin 1969 inclusivement. Pendant cette période, 43 Indiens étrangers au Ministère et 27 employés de celui-ci ont profité du programme, soit un nombre global de 70 participants, ou 1091 heures-homme. Dans toutes les régions, on a donné aussi des cours permanents de formation à la direction, de développement des ressources humaines, d'administration des bandes, d'arts ménagers, de folklore, et autres. Il y aura, cette année, plus de 100 séances de cours, d'une durée dépassant 500 jours, auxquelles assisteront 2,000 Indiens et 500 membres du personnel de la Direction, soit une participation globale de 13,000 heures-homme.

Les clubs d'arts ménagers et autres associations d'Indiennes Le Programme de développement social soutient les associations d'Indiennes, comme les clubs d'arts ménagers et les instituts de femmes indiennes. Il accorde également des subventions pour couvrir les frais des déléguées de ces associations féminines qui assistent aux congrès régionaux annuels et pour aider les associations d'Indiennes à organiser ces congrès.

L'année dernière a vu un accroissement très net de l'intérêt manifesté envers ces associations d'Indiennes. Des cours de couture et d'arts ménagers, ainsi que des séminaires sur ces sujets, se sont révélés très utiles et ont suscité une vive curiosité chez les Indiennes. Les clubs d'arts ménagers les plus actifs et les plus progressistes poursuivent des projets en vue d'améliorer la réserve et la participation communautaire. Il suffit de voir les chiffres pour noter l'évolution manifeste de l'intérêt. En juillet 1967, on comptait 125 clubs d'arts ménagers et autres groupes d'Indiennes dans les diverses régions du pays. Dès septembre 1969, il y en avait 213. La répartition régionale est indiquée dans le tableau suivant:

Clubs d'arts ménagers et autres associations féminines au 1er septembre 1969

Régions	Clubs d'arts ménagers des Indiennes	Autres associations d'Indiennes	Total/Associations indiennes
Maritimes	5	7	12
Québec	10	2	12
Ontario	35	22	57

Régions	Clubs d'arts ménagers des Indiennes	Autres associations d'Indiennes	Total/Associations indiennes
Manitoba	5	8	13
Saskatchewan	23	16	39
Alberta	9	26	35
Colombie-Britannique	45	...	45
TOTAL	132	81	213

Activités de jeunesse La Section accorde de temps à autre clés subventions aux scouts indiens et esquimaux, afin de leur permettre d'assister aux jamborees de scouts, tel le premier Jamboree international de l'Arctique, à Yellowknife, auquel participèrent, en 1967, 700 scouts, esquimaux, indiens et non indiens, du nord et du sud du Canada.

Pendant l'année 1969 - 1970, la Section a poursuivi son travail avec le Comité national du scoutisme de l'Arctique, en vue du Jamboree du Centenaire qui doit avoir lieu à Churchill (Manitoba) en juillet 1970. Ce jamboree, qui sera inauguré par la reine et le prince de Galles, a été organisé pour marquer le centenaire des Territoires du Nord-Ouest et du Manitoba. Une participation de 1,200 scouts indiens, esquimaux et non-Indiens du nord et du sud du Canada est prévue à cette manifestation.

Au cours de l'année, le Ministère a accordé une aide financière à différents clubs du YMHA, du YMCA et du YWCA répartis à travers le pays, en vue de permettre à ces associations de jeunes Canadiens de travailler au rapprochement des jeunes Indiens avec les non-Indiens.

Comité interministériel - Les changements rapides qui se produisent dans la vie des Indiens d'aujourd'hui obligent de toute nécessité les divers ministères étroitement intéressés aux problèmes des Indiens de coordonner leurs efforts et de viser des objectifs communs. À cette fin, un comité interministériel a été créé et il est formé de représentants de ce Ministère ainsi que de délégués du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et du Secrétariat d'Etat.

ADMINISTRATION LOCALE

Les bandes indiennes et leurs conseils s'orientent rapidement vers une autonomie accrue sur le plan local.

Deux cent soixante-seize (276) conseils de bandes indiennes contrôlent, gèrent et dépensent, en totalité ou en partie, les revenus qu'ils touchent en vertu de l'article 68 de la Loi sur les Indiens, et les demandes d'autogestion se font de plus en plus nombreuses. Cette tendance s'accroît non seulement du fait de ces revenus et du programme de subventions mentionné ci-dessus, mais aussi en raison de la pratique adoptée par le Ministère, suivant laquelle la gestion des programmes est cédée à l'Administration régionale, sur demande. Sans préciser un chiffre qui varie constamment, on peut établir à deux cent cinquante environ le nombre des bandes qui possèdent, à divers degrés, leur propre personnel affecté à des occupations variées.

Plusieurs provinces essaient d'intéresser davantage les bandes à leurs programmes. Ainsi, la loi adoptée récemment par la Colombie-Britannique permet d'incorporer des réserves indiennes en municipalités villageoises; l'Alberta et la Saskatchewan ont récemment quitté le champ de l'imposition locale dans les réserves; d'autres provinces versent aux bandes, en vertu d'accords ou autres ententes, des subventions d'administration régionale, ou supervisent l'exécution de programmes comme l'assistance sociale et l'éducation, par l'administration régionale. Il existe 385 bandes qui élisent leur conseil selon le mode d'élection indiqué dans la Loi, tandis que 174 bandes conservent leur système traditionnel. Au cours de l'année, 128 élections de bandes ont eu lieu, conformément à la Loi sur les Indiens, 9 référendums ont été tenus au sujet des privilèges en matière d'alcool, et 3 bandes ont adopté pour la première fois le système électif.

Au total, 184 conseils de bandes ont passé des règlements à des fins locales. Au cours de l'année, 37 bandes ont promulgué 49 règlements de ce genre.

Subventions aux bandes, 1968 - 1969 En vertu du programme de subventions aux bandes, 384 subventions se chiffant par \$4,847,687 ont été accordées au cours de l'année. Ces subventions permettent aux conseils de bandes indiennes de gérer une plus grande partie de leurs propres affaires, de recruter des employés et de payer un personnel au sein de la bande.

Subventions aux bandes 1969 - 1970 En vertu du programme de subventions aux bandes, 701 subventions représentant une somme de \$11,846,609 avaient été versées jusqu'au 16 mars 1970. Ces subventions permettent aux conseils de bandes indiennes de gérer une plus grande partie de leurs propres affaires, de recruter des employés et de payer un personnel au sein de la bande.

Participation Au 31 décembre 1969, la population indienne était de 244,113* âmes, ce qui représente une augmentation de 6,623, soit 2.79 p. 100 pour l'année civile.

Du 1er avril 1969 au 31 mars 1970, 714 Indiens ont été émancipés. Sur ce nombre, 60 ont fait une demande officielle, tandis que les 654 autres émancipations ont eu lieu à la suite de mariages entre Indiennes et non-Indiens. À cet égard, une somme de \$152,722.81 a été payée au cours de l'année.

Pendant la même période, 225 adoptions ont été enregistrées, dont 70 par des Indiens et 155 par des non-Indiens.

De plus, les requêtes de 30 personnes désireuses d'être reconnues comme membres d'une bande indienne ont fait l'objet de protestations, au cours de l'année. Des décisions ont été rendues au sujet de 15 d'entre elles; le droit d'être inscrit comme Indien a été confirmé dans le cas de 14 et infirmé dans un autre cas. Des jugements ont aussi été rendus au sujet de 57 autres cas présentés avant le début de l'année financière. Sur ce nombre, 45 personnes ont reçu une réponse favorable, tandis que 12 se sont vue refuser le droit d'avoir le statut d'Indien. [*Chiffres sujets à révision.]

Division des Affaires communautaires - Population indienne - Tableau 1

Province	1954	1959	1964	1965	1966	1967	1968	1969*	Augmentation 1969 par rapport à 1968	Pourcentage d'augmentation 1969 par rapport à 1968
Île du Prince-Édouard	272	341	376	393	399	409	418	435	17	4.1
Nouvelle-Écosse	3,002	3,561	3,994	4,099	4,183	4,287	4,411	4,512	101	2.3
Nouveau-Brunswick	2,629	3,183	3,717	3,824	3,912	4,039	4,156	4,274	118	2.8
Québec	17,574	20,453	23,709	24,446	23,126	25,650	26,302	27,050	748	2.9
Ontario	37,255	42,668	48,465	49,556	52,475	51,731	52,981	54,052	1,071	2.0
Manitoba	19,684	23,658	28,833	29,996	30,994	32,227	33,358	34,392	1,034	3.1
Saskatchewan	18,750	23,280	28,914	30,086	31,362	32,579	33,852	35,062	1,210	3.6
Alberta	15,715	19,287	23,642	24,587	25,432	26,440	27,322	28,443	1,121	4.1
Colombie-Britannique	31,086	36,229	42,141	43,250	44,205	45,152	46,046	47,138	1,092	2.4
Yukon	1,568	1,868	2,215	2,292	2,337	2,447	2,562	2,484	- 78	- 3.0
Territoires du Nord-Ouest	4,023	4,598	5,383	5,569	5,739	5,911	6,082	6,271	189	3.1
TOTAL	151,558	179,126	211,389	218,098	224,164	230,902	237,490	244,113	6,623	2.8

[*Les contestations non réglées sont reportées aux années suivantes. Sur le nombre total de 568 contestations reçues au cours de la période de neuf ans, 97 sont encore en suspens.]

Direction des Affaires communautaires

Tableau 2 - Émancipations, 1969 et 1970

Régions	Indiens adultes émancipés, sur demande, avec leurs enfants mineurs non mariés		Femmes indiennes émancipées du fait de leur mariage à des non-Indiens, avec leurs enfants mineurs non mariés		Nombre total d'Indiens émancipés
	Adultes	Enfants	Femmes	Enfants	
...
Nouvelle-Ecosse	2	...	2
Île du Prince-Édouard	0
Nouveau-Brunswick	1	...	1
Québec	1	...	30	...	31
Ontario	20	13	164	24	221
Manitoba	6	2	72	9	89
Saskatchewan	4	0	70	24	98
Alberta	7	4	61	21	93
Colombie-Britannique	3	0	137	27	167
District de Mackenzie	9	...	9
Yukon	1	2	3
...	41	19	547	107	714
EMANCIPATIONS - 1969 - 1970			
1960 - 1961	125	70	592	167	954
1961 - 1962	94	47	435	140	716
1962 - 1963	90	50	404	109	653
1963 - 1964	46	38	287	102	473
1964 - 1965	46	34	480	176	736
1965 - 1966	38	18	435	147	638
1966 - 1967	31	22	457	148	658
1967 - 1968	62	28	470	56	616
1968 - 1969	37	20	531	197	785
1969 - 1970	41	19	547	107	714
...	610	346	4,638	1,349	6,943

Direction des Affaires communautaires

Tableau 3 - Enfants indiens adoptés

Année financière	Adoptés par des Indiens	Adoptés par des non-Indiens	Total
1961 - 1962	63	58	121
1962 - 1963	35	66	101
1963 - 1964	74	94	168
1964 - 1965	44	93	137
1965 - 1966	43	123	166
1966 - 1967	87	93	180
1967 - 1968	54	98	152
1968 - 1969	57	201	258
1969 - 1970	70	155	225
Total	527	981	1,508

Direction des Affaires communautaires
Tableau 4 - Contestations
Année financière	Nombre	Décisions		...
...	...	Confirmation du statut de membre	Annulation du statut de membre	Total*
1960 - 1961	116	64	40	104
1961 - 1962	49	28	19	47
1962 - 1963	100	46	14	60
1963 - 1964	77	35	10	55
1964 - 1965	68	29	19	48
1965 - 1966	57	27	19	46
1966 - 1967	13	22	8	30
1967 - 1968	22	9	2	11
1968 - 1969	36	61	5	66
1969 - 1970	30	59	13	72
Total	568	380	159	539

Fonds des bandes indiennes

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Comptes de capital

...	Recettes	Déboursés
...	(dollars)	...
DROITS ET REDEVANCES
Droits de coupe	1,100,764.11	...
Droits d'extraction de gravier	248,828.40	...
Redevances sur la production de pétrole	3,035,479.17	...
Primes d'exploration pétrolière	488,362.87	...
Autres	5,853.54	...
VENTES
Terres	959,651.30	...
CONTRIBUTIONS
Primes d'encouragement aux travaux d'hiver	15,296.70	...
DIVERS
Prêts aux bandes	46,925.00	...
Cotisations des membres mutés	36,645.17	...
Divers	315,943.80	...
GÉNIE ET CONSTRUCTION
Logement	...	1,866,272.82
Routes et ponts	...	572,658.77
Systèmes d'approvisionnement en eau	...	230,824.84
Systèmes sanitaires	...	37,180.38
Installation de l'électricité	...	160,099.65
Bâtiments appartenant aux bandes	...	231,359.75
Autres	...	88,719.80
ENTREPRISES DES BANDES
Agriculture	...	628,189.34
Exploitation forestière	...	386,069.15
Aménagements touristiques	...	723,774.49
RÉPARTITION DES FONDS DE BANDE
Répartition per capita en espèces	...	1,116,878.73

Concessions	...	98,806.46
Cotisations des membres mutés	...	58,350.99
Autres	...	100,096.70
DIVERS	...	457,153.77
...	6,253,751.06	6,105,435.64
Solde au 1er avril 1969	26,149,966.67	...
Solde au 31 mars 1970	...	26,298,282.09
...	32,403,717.73	32,403,717.73

Fonds des bandes indiennes

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Comptes de revenu

...	Recettes	Déboursés
...	(dollars)	...
VENTES
Terres	5,191.42	...
Autres	10,267.72	...
ENTREPRISES DES BANDES
Agriculture	170,213.26	...
Exploitation forestière	24,422.94	...
Concessions à bail - pétrole	1,074,450.09	...
Concessions à bail - autres	2,286,385.37	...
Pêche et chasse	56,030.45	...
PART DU GOUVERNEMENT	2,296,010.99	...
CONTRIBUTIONS
Subventions à la construction de routes	97,531.12	...
Subventions	64,668.73	...
DIVERS
Logement	19,454.45	...
Aide aux agriculteurs	34,287.50	...
Prêts aux bandes	14,043.54	...
Systèmes d'approvisionnement en eau	17,922.71	...
Frais de service	24,394.08	...
Cotisations des membres mutés	12,752.73	...
Divers	372,289.18	...
PROGRAMMES SOCIAUX
Services communautaires	...	38,464.86
Loisirs	...	21,608.18
Église, presbytère, cimetières	...	7,389.32
Autres services de bien-être social	...	60,638.57
GÉNIE ET CONSTRUCTION
Logement	...	446,057.27

Routes et ponts	...	133,345.06
Systèmes d'approvisionnement en eau	...	43,568.31
Services sanitaires	...	23,932.20
Installation de l'électricité	...	17,170.64
Bâtiments appartenant aux bandes	...	3,231,137.68
Autres	...	30,394.01

(fin)

...	Recettes	Déboursés
...	(dollars)	...
ADMINISTRATION
Généralités	...	145,966.67
Services de bureaux	...	53,488.83
Installations de services administratifs	...	57,655.47
Services municipaux	...	37,020.45
Services de conservation	...	41,898.59
ENTREPRISES DES BANDES
Agriculture	...	414,634.85
Exploitation forestière	...	149,031.92
Aménagements touristiques	...	31,264.39
RÉPARTITION DES FONDS DE BANDE
Pension	...	10,780.00
Répartition per capita en espèces	...	379,274.69
Concessions	...	21,271.03
Cotisations des membres mutés	...	18,572.14
Autres	...	8,378.95
Transferts de fonds en vertu de l'article 68	...	4,170,494.61
Divers	...	91,917.63
...	6,580,316.18	6,776,356.32
Solder au 1er avril 1969	5,562,891.94	...
Solder au 31 mars 1970	...	5,366,851.80
...	\$12,143,208.12	\$12,143,208.12

Comptes spéciaux indiens

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

...	Recettes	Déboursés
...	(dollars)	...
Fabrication d'articles en fourrure	26,530.51	33,270.37
Artisanat, Odanak-Lorette ¹	8,730.29	8,447.50
Héritiers absents ou disparus	4,405.66	1,952.44
Établissement de soldats indiens	322.78	322.78
Canusa	6,943.56	7,140.75
Comptes d'ordre, loyers	902,734.31	1,013,239.95
...	949,667.11	1,064,373.79
Solde au 1er avril 1969	542,466.08	...
Solde au 31 mars 1970	...	427,759.40
...	1,492,133.19	1,492,133.19

[Obligations tenues par fidéicommissaires pour l'artisanat indien, total de \$6,000 au 31 mars 1970 pour Odanak-Lorette.]

Comptes des successions indiennes

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Solde au 1er avril 1969	\$641,662.77
Recettes	497,441.09
...	1,139,103.86
Déboursés	480,718.38
...	\$658,385.48*

[*Obligations du gouvernement tenues en fidéicommissaires pour diverses successions, total de \$108,500 au 31 mars 1970.]

Comptes d'épargne indiens

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Solde au 1er avril 1969	\$431,001.10
Recettes	107,287.87
...	538,288.97
Déboursés	98,655.12
Solde au 31 mars 1970	\$439,633.85
Amendes - Loi sur les Indiens	...

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Solde au 1er avril 1969	\$572,340.08
Recettes	41,945.29
...	614,285.37
Déboursés	123,312.47
Solde au 31 mars 1970	\$490,972.90
Fonds indien d'indemnisation	...

État des recettes et des déboursés pour l'année se terminant le 31 mars 1970

Solde au 1er avril 1969	\$216,439.41
Recettes	1,068,817.33
...	1,285,256.74
Déboursés	1,018,059.94
Solde au 31 mars 1970	\$267,196.80

DIRECTION DES SERVICES D'ÉDUCATION

La Direction des services d'éducation a poursuivi son rôle de conseiller auprès des Indiens en vue de les amener à participer plus activement à l'administration des écoles. Au cours de l'année écoulée, nous avons tenu des réunions avec les représentants des sociétés et des bandes indiennes, ainsi qu'avec des fonctionnaires provinciaux de l'éducation, afin de tracer ensemble un programme adapté aux écoliers indiens. Directement relié au progrès scolaire, le programme élargi d'aide financière aux écoles provinciales s'étend au point que près de 60 p. 100 des écoliers indiens fréquentent les écoles provinciales.

La Direction a accru le service des classes maternelles. Au cours de l'année, elle a mis en chantier cinq écoles maternelles. L'inscription à ce niveau a augmenté de 7 1/2 P.100.

Elle a également consolidé le programme scolaire en y insérant encore plus de culture proprement indienne. Cette initiative sera poursuivie cette année.

Fréquentation scolaire

Au premier janvier, 66,707* jeunes fréquentaient l'école, de la maternelle à la 13e année. De ce nombre, 27,870 étaient inscrits dans les écoles fédérales et 38,837 dans les institutions provinciales.

L'inscription aux écoles fédérales était la suivante:

Maternelle	4,692
1ère à 6e année	20,180
7e à 9e année	2,998

Le départ des élèves indiens vers les écoles provinciales, après la 5e année, fait baisser l'inscription dans les écoles fédérales. Ce nombre accru d'élèves indiens dans les écoles provinciales donne plus d'ampleur au programme d'aide financière aux écoles. Cette année, on a affecté un montant de \$5,400,000 à ce programme.

[*Ce chiffre ne comprend pas les enfants indiens vivant dans les municipalités.]

En janvier 1970, 280 écoles fédérales étaient en activité et comprenaient 1,185 salles de classe réparties de la façon suivante:

Régions	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe
Provinces Maritimes	12	53
Québec	25	142
Ontario	78	270
Manitoba	38	235
Saskatchewan	52	168
Alberta	26	162
Colombie-Britannique	49	155
Totaux	280	1,185

Construction d'écoles fédérales

Les écoles fédérales sont encore nécessaires dans les endroits ou pour des raisons d'éloignement ou autres facteurs, il n'existe pas encore d'ententes au sujet de l'inscription des jeunes Indiens dans des établissements mixtes. Pendant l'année 1969 - 1970, le programme fédéral de construction scolaire a porté sur 49 projets comportant 33 classes, 5 maternelles, un gymnase et 26 unités de logement pour le personnel. Vingt projets en immobilisations ont aussi été réalisés en vue d'améliorer les installations et les foyers scolaires du gouvernement fédéral, ainsi que les dispositifs de protection contre l'incendie et les installations d'eau et d'électricité.

Dans le programme de construction des écoles fédérales, on a insisté sur le remplacement des installations inefficaces et sur l'amélioration de certaines autres, de façon à rejoindre les normes des établissements provinciaux.

Le programme a coûté \$5,605,00 en 1969 - 1970.

Transport des élèves.

Les jeunes Indiens ont été véhiculés quotidiennement pour leur permettre de fréquenter les écoles provinciales, ainsi que certaines écoles fédérales centralisées où on leur offrait un meilleur programme. Ce service de transport a été établi à la suite d'ententes avec les conseils scolaires ou de contrats avec des particuliers ou des sociétés de transport. Dans

certaines régions, les bandes indiennes assuraient ce service en vertu du programme de subventions aux bandes.

En 1969 - 1970, ce service, sans compter celui qui était fourni par les conseils scolaires, a coûté environ \$3,600,000, dont \$862,969.98 ont été administrés par les bandes indiennes, en vertu du programme de subventions. Les Indiens ont négocié individuellement 260 contrats distincts sur 495, soit dans une proportion de 53 p. 100.

Recherches

Le programme de recherches pédagogiques de la Direction des services d'éducation est réalisé avec le concours des universités, des ministères provinciaux de l'éducation et d'autres organismes. On porte une attention particulière aux quatre domaines suivants: l'adaptation pré-scolaire, l'enseignement des langues, la relation entre les programmes scolaires et l'embauche, et le dialogue entre l'école et la collectivité.

Bibliothèques communautaires

La Direction des services d'éducation a accordé une aide financière de \$55,000 au programme de subventions aux bandes indiennes, pour leur permettre d'aménager des bibliothèques communautaires.

Formation et perfectionnement professionnels

La formation professionnelle acquise dans l'éducation transculturelle contribue énormément à l'avancement professionnel dans les services scolaires destinés aux Indiens. Les universités canadiennes continuent d'offrir de plus grandes possibilités de formation aux éducateurs des jeunes Indiens. Les universités de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ainsi que l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, ont donné des cours spéciaux d'éducation transculturelle.

Dans les collectivités où on a établi une classe d'activités préscolaires, les femmes indiennes continuent de s'intéresser aux cours de formation d'institutrices auxiliaires. Les universités du Manitoba et de la Saskatchewan, le collège Mont-Royal, en Alberta, et le collège Centennial, en Ontario, ont offert des cours d'été en formation pédagogique aux institutrices auxiliaires. Les institutrices de maternelles et les auxiliaires ont

été formées par équipes, en Saskatchewan et au Manitoba. Elles ont ensuite été affectées à la même école quand la chose était possible. Cependant, en Alberta et en Ontario, les enseignantes auxiliaires ont reçu une formation séparée.

Dans plusieurs disciplines spécialisées comme l'éducation transculturelle, l'enseignement des langues et des mathématiques élémentaires, l'orientation, l'éducation permanente, les classes maternelles ou le cours primaire et la bibliothéconomie, le recrutement d'un personnel compétent a présenté des difficultés. Un congé d'études, avec allocations équivalant à un demi-traitement, a été accordé à un certain nombre d'employés qui désiraient se perfectionner dans une de ces disciplines de première importance.

Foyers scolaires

L'administration des foyers scolaires fut transférée au Ministère le 1er avril 1969, par les différentes confessions religieuses. Les 56 foyers scolaires emploient près de 1,600 personnes et logent 8,000 élèves. Le Ministère assume donc directement le fonctionnement des foyers sous le rapport de la surveillance, de la santé, de la nourriture, du vêtement et des installations.

Au cours de l'année, les foyers suivants ont été fermés: McIntosh, en Ontario, Cross Lake, Pine Creek et Norway House, au Manitoba, Kamsack, en Saskatchewan, Morley et Jousard, en Alberta, et Carcross, au Yukon.

Le 31 décembre 1969, 52 foyers scolaires étaient en activité, soit 6 au Québec, 8 en Ontario, 8 au Manitoba* 8 en Saskatchewan, 8 en Alberta, 12 en Colombie-Britannique et 2 au Yukon. Parmi les 7,066 pensionnaires de ces foyers, 4,220 fréquentaient des écoles non fédérales.

Pour y être admis, l'élève doit pouvoir invoquer une des raisons suivantes: (a) maison familiale éloignée de l'école, (b) parents nomades, (c) foyer familial perturbé, (d) désavantage physique, (e) préparations à la vie en pension familiale, (f) inexistence d'une pension familiale près de l'école.

Programme de placement familial

Ce programme vise à donner un milieu satisfaisant aux élèves qui, pour différentes raisons, doivent quitter leur foyer pour poursuivre leurs études. Plus de 4,000 élèves ont profité de cet avantage au cours de l'année 1968 - 1969. La plupart de ces jeunes Indiens avaient 16 ans ou plus, et 90 p. 100 environ étaient inscrits au cours secondaire. Ils reçoivent gîte et couvert, frais de transport, livres et fournitures scolaires et, au besoin, des allocations pour vêtements et cours spéciaux.

En raison de la hausse du nombre d'élèves pensionnés dans les familles, on a procédé, en 1968, à une étude de tous les aspects du programme de placement familial. En 1969, on en a examiné et discuté les résultats au cours de réunions régionales. Les conclusions et recommandations de cette étude et de ces réunions seront incorporées dans une série de directives qui régiront le programme de placement familial.

Bourses d'études

En plus de l'aide financière accordée aux élèves des niveaux secondaire et post-secondaire, on distribue chaque année des bourses aux étudiants qui manifestent une intelligence ou des aptitudes spéciales. Par ce moyen on veut engager les jeunes Indiens à développer leurs talents ou à perfectionner leur formation professionnelle. En 1969, 63 bourses ont été accordées à des élèves pour les fins suivantes:

9	bourses universitaires
5	bourses en pédagogie
7	bourses en soins infirmiers
3	bourses pour fréquenter des écoles indépendantes
11	bourses pour des activités culturelles
28	primes d'encouragement à la formation professionnelle.

Le nombre des Indiens qui ont été encouragés à s'intéresser aux programmes réguliers d'éducation permanente, de formation professionnelle et de réinstallation en emploi, augmente continuellement d'une façon impressionnante. Le tableau suivant le démontré, par la comparaison de la dernière année financière avec les deux années précédentes.

Enseignement aux adultes	1967 - 1968	1968 - 1969	1969 - 1970
Lecture et écriture	2,224	3,415	4,388
Autres programmes destinés aux adultes	6,833	9,652	11,964
Total	9,057	13,067	16,352
Formation professionnelle
Initiation générale	598	1,443	3,888
Étude d'une profession	1,029	1,393	114
Études techniques	274	364	414
Études universitaires	180	235	321
Pédagogie	27	38	49
Soins infirmiers	18	20	24
Autres	180	340	2,007
Total	2,306	3,833	8,817
Réinstallation en emploi
À titre temporaire	8,135	8,676	6,292
À titre régulier	3,206	3,460	5,697
Formation pratique	144	330	218
Formation en cours d'emploi	95	257	269
Relogement de la famille	287	509	502
...	73

[*Tous les cours ont une durée de quatre mois.]

POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME POST-SCOLAIRE

Extension des services Les entreprises et les organismes publics s'intéressent de plus en plus à offrir et à étendre leurs services et leurs programmes aux Indiens, tant dans leurs propres localités que dans celles où les Indiens vont s'établir. Voici quelques exemples de ces manifestations d'encouragement: 1. La Commission scolaire métropolitaine de Victoria a élargi les cadres du service d'orientation subventionné par un contrat du Ministère, afin que trois orienteurs et une sténographe consacrent tout leur temps à conseiller les Indiens qui viennent s'inscrire aux cours de formation pour les adultes, à Victoria. On songe même à étendre ces avantages en y ajoutant le service de placement. 2. Le Ministère a consenti un contrat au ministère de l'Éducation de l'Alberta afin qu'il étende aux réserves le programme de recyclage des adultes. 3. Le Ministère a pris l'initiative, avec la société Haico Manufacturing Limited, de Lethbridge, de former un groupe d'Indiens au travail dans une fabrique de remorques qui s'établit dans la réserve indienne Blood. Lorsqu'elle fonctionnera à plein rendement, la fabrique emploiera une équipe de 150 hommes environ. 4. Le Ministère a participé au programme albertain de recherches New Start Action en patronnant les élèves indiens adultes et en conservant des liens étroits avec les directeurs du programme. 5. Le Département d'éducation permanente de l'université de la Saskatchewan, section de Saskatoon, a conclu un accord avec le Ministère afin de conseiller et d'orienter quelque peu les familles indiennes qui décident d'habiter à Saskatoon. Ce contrat s'ajoute à celui qui existe déjà, en vue de former les Indiennes qui veulent devenir monitrices et d'administrer un programme de formation ménagère, devenu populaire dans les réserves. 6. Le Ministère a aidé financièrement à la formation de dix Indiens, qui se destinaient à un emploi dans une nouvelle entreprise, Indian and Metis

Scrap Metal Salvage, de Regina. 7. Des pourparlers ont été amorcés avec la province et la Fraternité des Indiens du Manitoba, afin de trouver une formule qui étendrait le présent accord aux services provinciaux de la main-d'oeuvre, en y ajoutant tous les services post-scolaires que le Ministère offre actuellement au Manitoba. 8. Le Ministère a aidé à l'établissement et au financement d'un programme de formation en assistance sociale, de concert avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Un programme de formation mis en oeuvre à North Battleford (Sask.), a été suivi par 29 élèves venus des provinces des Prairies et du nord-ouest de l'Ontario. Un autre programme de formation attirera 17 élèves en Colombie-Britannique. Au sortir des cours, la plupart des diplômés sont entrés au Service de santé des Indiens, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. 9. Un programme-pilote de formation en cours d'emploi fut élaboré conjointement avec le ministère du Solliciteur général, afin de former 40 Indiens dans le domaine fédéral des services de redressement, à titre d'agent de correction, de conseiller et d'agent adjoint de libération. La formation comporte deux étapes. La première comprend cinq semaines de formation théorique par le ministère du Solliciteur général, à son collège de formation du personnel, à Kingston. La deuxième, qui pourrait bien s'étendre à dix mois, comporte une formation en cours d'emploi sous la surveillance d'un agent de grande expérience. Les cadets méritants entreront au service fédéral de redressement et aideront à la réhabilitation des délinquants indiens. 10. Un contrat a été négocié avec le Service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants (SAVI), afin de dispenser des services professionnels de conseillers sociaux aux Indiens qui vont à Montréal pour y suivre des cours ou y occuper un emploi. 11. En vertu d'une entente conclue avec le Ministère, le YWCA de Toronto

a dispensé à 35 jeunes Indiennes des cours d'orientation sociale et de formation professionnelle, en vue d'emplois ultérieurs. 12. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration de la province d'Ontario appuie un programme de formation en administration de bandes. Ce programme comporte trois séries de douze semaines de formation. Vingt-quatre stagiaires indiens sont actuellement inscrits à la première partie du programme. 13. Après des contacts et des pourparlers avec notre personnel de la région de Québec, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration va lancer un vaste programme d'éducation permanente pour les Indiens du Québec. La réalisation de ce programme coûtera plus de 2 millions de dollars pour la première année. 14. Dans la réserve de Shubenacadie, de la région des provinces Maritimes, on a mis en oeuvre un programme de formation en menuiserie qui a été couronné de succès. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a financé l'enseignement dans le cadre du programme de formation professionnelle des adultes. Les 21 élèves ont suivi un cours de 12 mois, qui comportait un heureux mélange de formation théorique en classe et de formation pratique sur un chantier, L'un des avantages secondaires du programme fut la construction de plusieurs maisons.

DIRECTION DU PROGRES ÉCONOMIQUE DES INDIENS ET DES ESQUIMAUX

La Direction poursuit les objectifs suivants: accroître les possibilités mises à la disposition des Indiens et des Esquimaux et aider ces gens à augmenter leur niveau de vie; aider les Indiens à prendre en main la gestion, la surveillance et la responsabilité des terres de la Couronne actuellement détenues en leur nom; sauvegarder les droits et les intérêts des Indiens à l'égard de ces terres jusqu'à ce qu'elles aient été remises aux bandes et non plus simplement administrées en leur nom, comme c'est le cas à l'heure actuelle, et aider les Indiens et les Esquimaux à acquérir la compétence nécessaire à l'élaboration de programmes de mise en valeur de leurs terres

et de leurs ressources; les inciter à recourir à des experts et à profiter des sources privées et publiques de subventions et de crédit.

La Direction comprend trois divisions, soit la Division des terres, celle des ressources et du développement industriel, et celle des services aux petites entreprises, de même qu'une organisation sur place formée d'un certain nombre de spécialistes en matière d'exploitation de ressources et d'expansion économique, ainsi que de fonctionnaires généraux attachés à des bureaux de district régionaux, ou à des agences réparties à travers tout le Canada.

La Direction a aussi des responsabilités juridiques en ce qui a trait à l'administration et à la gestion des terres de réserves, à l'attribution de prêts aux Indiens et à l'administration de successions, de même qu'en ce qui touche des programmes de développement de ressources, d'exploitation industrielle et commerciale et de gestion immobilière, y compris la mise en valeur des ressources minières et l'assistance aux autochtones désireux de se lancer dans les affaires.

Gestion des terres

La Division des terres, au cours de l'année, a approuvé 2,229 baux, permis et accords portant sur l'utilisation et l'occupation, par des non-Indiens, de terres de réserves indiennes, ainsi que 320 cessions d'usufruit, tandis que 86 accords ont été annulés. À la fin de l'année, plus de 12,300 transactions avaient été effectuées et avaient rapporté aux Indiens, tant à titre individuel que collectif, des revenus d'environ \$5,500,000.

On a poursuivi, sur les réserves, la construction de routes, de lignes de transport d'électricité, de réseaux de télécommunications, de pipe-lines et d'autres ouvrages. Deux cent quarante-huit demandes ont été reçues et cent dix-sept transactions ont été négociées.

Afin de continuer d'encourager les Indiens à prendre davantage en main la gestion de leurs terres, on a accordé une aide et fourni des conseils aux bandes de Kamloops et du Sang, dans l'établissement de baux destinés à répondre à leurs besoins particuliers. Dans le cas de la bande de Kamloops, les baux concernaient le parc industriel de ces Indiens, tandis

que, dans le cas de la bande du Sang, ils se rapportaient à d'importantes activités d'agriculture commerciale. Les difficultés qu'éprouvent les fermiers des Prairies touchent également les Indiens de ce territoire car il y a, dans cette région, pas moins de 1,800 baux agricoles, presque tous applicables pour la production de céréales. Lorsque les baux prévoient le versement de loyers en espèces, les preneurs ne peuvent payer ces sommes car ils ne peuvent vendre leurs récoltes, tandis que, lorsque les baux prévoient le partage de récoltes, les Indiens héritent de milliers de boisseaux de céréales qu'ils ne peuvent vendre. Des bandes qui avaient affecté des fonds à l'aménagement de réserves, en escomptant d'importants revenus de locations à bail, éprouvent des difficultés à poursuivre la mise en oeuvre des programmes qu'elles avaient projetés.

Des accords ont été conclus avec le Service canadien de la faune, afin de conserver de nouvelles terres marécageuses dans deux importants refuges de la Colombie-Britannique situés sur la voie migratoire du Pacifique. Les accords sont semblables à ceux qui ont été conclus l'an dernier, pour les réserves indiennes nos 1, 1A et 1B, à Lower Kootenay.

On a terminé des négociations avec l'Hydro and Power Authority, de la Colombie-Britannique, et on a délivré à cet organisme des permis relatifs à la ligne de transport d'électricité allant du lac Kelly à Lower Mainland. Cette ligne partira de l'installation hydro-électrique de la rivière La Paix, pour alimenter la région de Vancouver, en passant par vingt-cinq réserves indiennes.

La demande d'emplacements de villas s'est poursuivie pour les régions à population dense de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En Ontario, à la réserve de Saugeen, dans la presqu'île de Bruce, il n'est pas difficile de louer à bail des terrains situés à quatre, cinq ou six rangs de la plage, même si ces terrains se trouvent de l'autre côté d'une route à grande circulation. En Colombie-Britannique, un lotissement de quatorze terrains a été loué en un rien de temps, même s'il n'a pu faire l'objet que de permis d'occupation et non pas de baux.

Administration des terres

Au cours de l'année, la Sous-section des titres des terres de réserves a terminé des recherches au sujet de titres applicables dans 44 réserves et elle a fait l'inscription de ces données.

Des titres ont été délivrés au sujet de 3,583 propriétés individuelles et on a répondu à quelque 240 demandes de renseignements présentées par les bureaux locaux, des cabinets d'avocats, des promoteurs immobiliers et d'autres personnes. Des transmissions de titres ont été établies pour des propriétés foncières individuelles dans 117 réserves.

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 1 - Registre des terres des réserves

...	Nombre de bandes	Nombre de réserves ou de localités	Superficie approximative (en acres)	Nombre de réserves dont les registres sont complets	Nombre de registres homologués	Superficie (en acres) en cours d'enregistrement
Île du Prince-Édouard	1	4	1,646	3	1	1,400.00
Nouvelle-Écosse	12	38	25,552	37	1	68.00
Nouveau-Brunswick	15	22	37,579	22	0	...
Québec	41	39	188,207	39	0	...
Ontario	111	171	1,541,288	168	3	22,324.00
Manitoba	61	103	541,550	102	1	13,350.40
Saskatchewan	68	124	1,256,495	124	0	...
Alberta	42	96	1,607,478	95	1	14,720.00
Colombie-Britannique	196	1,629	843,161	1,592	37	3,903.25
Yukon	16	26	4,877	...	0	...
Territoires du Nord-Ouest	13	29	2,153	...	0	...
TOTAUX:	576	2,281	6,042,956	2,182	44	55,765.65

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 2 - Arpentage des terres indiennes

...	65/66	66/67	67/68	68/69	69/70
Nombre de demandes d'arpentage:	82	92	112	108	150
Arpentages terminés:
Arpentages de bornage	22	31	35	49	32
Arpentages de lotissement	28	19	24	11	33
Autres	5	6	3	18	18
Totaux	55	56	62	78	83
Arpentages terminés, par région:
Maritimes	2	1	3	7	1
Québec	4	5	5	5	10
Ontario	10	15	19	19	15
Manitoba	2	2	3	6	6
Saskatchewan	4	12	2	4	7
Alberta	8	3	3	1	6
Colombie-Britannique et Yukon	25	18	27	36	35
Totaux	55	56	62	78	83

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 3 - Registre des terres, nombre d'enregistrements

A -	Cession de droits sur des terres, par décision de l'administrateur des successions	566
B -	Cession de droits sur des terres, par demande	930
C -	Abandon de réclamations concernant des droits sur des terres	207
D -	Affectations ou cessions de droits, par résolution de conseils de bande	969
E -	Actes concernant des terres de réserve administrées par des bandes	2,264
F -	Baux, permis et cessions d'usufruit	2,416
G -	Baux miniers, etc.	968
H -	Ventes, acquisitions, échanges, servitudes, etc.	430
A - D -	Total des enregistrements concernant des propriétés individuelles	2,672
E - H -	Total des enregistrements concernant des terres de réserve	6,078
A - H -	Total des enregistrements	8,750

Utilisation des terres

Le Programme d'utilisation des terres a pour but d'assurer aux Indiens des conseils d'ordre économique concernant la gestion et l'aménagement de leurs terres. Il comprend un personnel restreint de spécialistes en utilisation de terres, qui recourent aux services d'experts - Conseils privés et à d'autres institutions et organismes publics pour réunir et analyser des données au sujet des ressources des réserves et pour établir des plans d'aménagement. Ces plans visent à faire connaître aux Indiens les possibilités économiques existantes et à les aider à les exploiter eux-mêmes.

Depuis l'établissement du Programme au Ministère, en 1966, des études et des plans d'aménagement ont été exécutés au sujet de cent dix

réserves. Par suite de ces études, une cinquantaine de projets sont en voie de réalisation ou font l'objet d'une planification plus détaillée.

Chaque année, quelque 2,000 nouveaux baux sont négociés, alors qu'environ 2,500 autres sont révisés, de façon à être constamment adaptés aux conditions existantes.

Résumé des études d'utilisation de terres exécutées en 1969 - 1970

Régions	Nombre d'études	Coût
Maritimes	3	\$12,575
Québec	2	56,200
Ontario	10	35,400
Manitoba	3	40,850
Saskatchewan	...	*
Alberta	2	25,000
Colombie-Britannique	5	86,100
TOTAL	25	\$256,125

[*Aucune donnée. Études exécutées par l'A.R.D.A.]

Section des successions

Le règlement des successions des Indiens décédés, ou mentalement handicapés, incombe à l'administrateur des successions. Au cours de l'année, 944 cas de successions ont été réglés, alors que l'examen de 802 autres a été entrepris. La Section des successions s'occupe également de la gestion des biens de 672 Indiens mentalement handicapés et de 315 Indiens mineurs.

Au total, 1142 pièces justificatives ont été établies en retour d'une somme de \$242,245.83, pour des crédits applicables à des successions, alors que 1,295 pièces semblables ont été établies pour le versement d'une somme de \$456,681.78, en paiement de passif de

successions et de sommes à attribuer par héritage. Au cours de l'année, des obligations, pour une valeur globale de \$94,650, ont été cédées à des héritiers ou à d'autres bénéficiaires, tels que des mineurs ayant atteint leur majorité. À la fin de l'année, un solde de \$526,747.67 était détenu au nom de mineurs ou d'adultes mentalement handicapés, ou encore au titre de successions d'Indiens décédés.

Quelque 80 rapports de police ou d'accidents mortels ont été étudiés et les mesures appropriées ont été prises lorsque la responsabilité d'une tierce partie pouvait être mise en cause.

En moyenne, une quarantaine de parcelles de terre ou de propriétés de successions sont cédées chaque mois à des particuliers, qui en deviennent soit les héritiers, soit les acheteurs.

Programme des ressources minières des Indiens

La Section des ressources minières des Indiens se charge de la gestion et de la mise en valeur des ressources minières situées dans les réserves indiennes en collaboration avec les conseils de bande et d'autres membres du personnel des Affaires indiennes. Le programme a pour but d'assurer une exploitation des ressources qui puisse permettre aux Indiens d'obtenir les plus grands avantages possibles, tant sous forme de revenus qu'en occasions d'emploi, d'instruction et de participation. Le programme est mis en oeuvre par un personnel formé de membres de professions libérales et d'administrateurs attachés à deux bureaux, l'un à Ottawa, pour l'est du Canada, et l'autre à Calgary, pour les quatre provinces de l'Ouest canadien.

Pétrole et gaz

Les ressources de pétrole et de gaz des terres indiennes sont mises en valeur par des sociétés pétrolières en vertu du Règlement sur l'exploitation du pétrole et du gaz dans les réserves indiennes. Des parcelles de terrain font l'objet de permis et de baux concédés par adjudications publiques et octroyés aux personnes qui offrent au comptant les primes les plus élevées. Environ 1,600,000 acres de terres indiennes

font l'objet de droits d'exploitation de pétrole et de gaz en vertu de contrats conclus avec des sociétés pétrolières, alors que 1,400,000 autres acres pourraient être affectées à une fin semblable. Au cours de l'année, le nombre de baux en vigueur est passé, de 598 à 639, alors que celui des permis est descendu de 75 à 51.

L'activité d'exploration a diminué quelque peu par rapport à l'année précédente; 25 programmes de travaux géophysiques ont été entrepris et seize puits ont été forés. Si on n'a fait aucune importante découverte de pétrole ou de gaz, le nombre de petits puits prometteurs qu'on a creusés permettra sans doute d'obtenir des revenus supplémentaires en fait de redevances. Les résultats décevants obtenus sur le plan de l'exploration en profondeur, en Saskatchewan, expliquent en grande partie la baisse du nombre de permis.

Les revenus des bandes indiennes provenant du pétrole et du gaz continuent d'augmenter. Le montant des redevances atteindra un chiffre sans précédent, soit environ \$3,200,000, en raison d'une production plus considérable et de taux de redevances sans cesse croissants. Les loyers de terres pour la cession de droits de pétrole et de gaz s'élèveront à environ \$900,000, alors que les primes au comptant diminueront de \$300,000. Étant donné que la majorité des terres riches en ressources ont déjà été cédées en vertu de contrats, les revenus provenant de primes demeureront comparativement faibles, à moins que d'importantes découvertes ne soient faites dans les terres indiennes ou dans leur voisinage.

L'accroissement de revenus profite surtout aux quatorze bandes de l'Alberta, même si quelque 125 bandes, réparties depuis la Colombie-Britannique jusqu'à l'Ontario, bénéficient aussi de revenus considérables.

En plus des primes, des loyers de terres et des redevances qu'elles reçoivent, les bandes tirent aussi des revenus de la cession de droits d'exploitation en surface nécessaires pour le forage de puits, l'installation de batteries, l'obtention de servitudes et l'exécution de travaux géophysiques. En outre, l'activité pétrolière fournit aux Indiens l'occasion d'obtenir un certain nombre d'emplois, surtout dans les travaux de récurage.

On poursuit au lac Cold et au lac Grégoire la mise en oeuvre d'importants programmes expérimentaux de récupération thermique de pétrole brut lourd. Malheureusement, vu les aléas du marché dans ce domaine, le gouvernement de la province de l'Alberta doit se faire plus exigeant pour la délivrance des permis requis.

Au lac Loon, dans la région de Meadow Lake, en Saskatchewan, on exploite actuellement un champ de pétrole de basse pression, d'une assez grande superficie. Des gisements productifs seront probablement découverts dans une ou deux réserves indiennes de la région. Les droits à l'exploration de ces terres font présentement l'objet de permis, et la moitié d'entre elles seront remises après qu'on aura sélectionné celles qui seront couvertes par des baux. Les bandes concernées pourront ainsi recevoir d'importantes primes pour la cession des terres ainsi récupérées.

Les Indiens manifestent pour la mise en valeur des minéraux situés dans leurs territoires un intérêt, de plus en plus marqué, qui ne pourra être satisfait que par l'exécution d'un programme élargi d'instruction et de participation. Au cours de l'année, plusieurs conseils de bande ont collaboré à des négociations en vue du renouvellement de baux relatifs à des gisements productifs de pétrole et de gaz.

La mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du sud de l'Ontario est gênée par le présent accord de partage des revenus conclu avec le gouvernement provincial. Toutefois, une nouvelle entente, qui sera plus avantageuse pour les Indiens, a été négociée et doit bientôt recevoir son approbation définitive.

Exploitation minière

Dans les terres indiennes, l'activité minière, y compris l'exploitation du pétrole et du gaz, est poursuivie par des sociétés non indiennes. Les conditions des baux et des permis d'exercice de droits miniers sont régies en vertu du Règlement sur l'exploitation minière dans les réserves indiennes, sauf pour ce qui est de la Colombie-Britannique, où le gouvernement provincial se charge des droits indiens cédés pour des fins de mise en

valeur. Toutefois, les revenus provenant de l'exploitation minière ont une importance négligeable en regard de ceux que rapporte l'exploitation du pétrole et du gaz.

Le fait que le nombre de contrats adjugés ait doublé, tout particulièrement en Ontario, démontre l'intérêt grandissant pour les ressources minières des terres indiennes. Les derniers contrats ont été conclus à la suite de négociations entre des conseils de bande et des sociétés minières, les premiers étant conseillés par un groupe de spécialistes en minéraux des réserves indiennes. L'exploitation de la mine de gypse des Six-Nations, la seule de nature souterraine menée dans les terres indiennes, en est maintenant à sa troisième année, fournissant à la bande, sous forme de redevances, des revenus annuels de \$24,000.

Malgré leur petit nombre, les travaux d'exploration et de production exécutés dans les réserves ont tout de même été une source de nombreuses occasions d'emploi. En effet, aux termes de la plupart des contrats, les Indiens ont maintenant la priorité pour l'obtention des postes offerts.

On a entrepris l'établissement d'un inventaire des ressources minières des réserves. Cet inventaire a été établi à partir d'études menées par des experts - Conseils et des spécialistes, et en se fondant sur des programmes expérimentaux de forage. Parmi les autres mesures prises pour favoriser la mise en valeur des ressources minières, citons la rédaction d'une brochure d'information traitant des minéraux des terres indiennes, la préparation d'étalages à l'occasion de congrès, la publication d'articles et la négociation, avec des provinces, d'accords plus avantageux pour les Indiens.

Programme d'assistance aux arts et à l'artisanat

Le Ministère a poursuivi la mise en oeuvre de son programme d'assistance pour la production et la commercialisation d'objets d'art et d'artisanat, même si la gestion du Programme du Nord, pour le district du Mackenzie, a été remise au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, au début de l'année, et si le Programme concernant le district de l'Arctique

a changé de mains, au début de 1970 également. Le Ministère encourage et favorise la production et la vente d'objets d'art et d'artisanat indiens et esquimaux, en assurant une aide financière, des conseils d'ordre administratif et technique, ainsi que des services de commercialisation et de promotion.

Le budget du Programme du Nord a été de \$924,500, une aide pour la diffusion de l'art et de l'artisanat étant fournie à 37 localités. La valeur globale de la production a été d'environ 1.5 million de dollars dont une somme de près de \$250,000 a découlé d'entreprises du Ministère. Conformément à la ligne de conduite de celui-ci, on a exercé un contrôle sur les programmes de la plupart des localités, en recourant à l'intermédiaire de coopératives et de groupes locaux.

Le Ministère a continué d'encourager l'activité du Conseil des arts esquimaux, organisme indépendant qui conseille le Ministre en matière d'art esquimau et sur d'autres questions connexes. Au cours de l'année, le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises. Quelques-uns de ses membres ont fait de longs séjours dans l'Arctique, afin de rencontrer des artisans esquimaux et des représentants du Ministère et de coopératives, pour discuter avec eux de problèmes de production et de commercialisation et pour encourager les artisans locaux et leur fournir des conseils d'ordre technique. Le Conseil commandite une exposition d'oeuvres de premier plan, qui appartient tant au Ministère qu'à des particuliers, et qui comprend les meilleures créations d'artistes esquimaux de renom. Cette exposition sera montrée au grand public dans les principales villes d'Europe, des Etats-Unis et du Canada, grâce à l'aide financière assurée conjointement par le Conseil des arts du Canada et le Ministère.

Le Ministère a continué d'appuyer les efforts de la société des Producteurs canadiens de l'Arctique Limitée, organisme à but non lucratif formé sous les auspices de l'Union des coopératives du Canada, afin de favoriser la promotion et la commercialisation des objets d'art et d'artisanat esquimaux. La société ravitaille maintenant plus de 700

concessionnaires dans le monde entier. Au cours de l'année, le chiffre de ses ventes a été d'environ un million de dollars. Des postes de vente au détail ont été établis à Frobisher Bay (T.N.-O.) et à Churchill (Manitoba).

Le Programme du Sud a été encouragé à peu près de la même façon que celui du Nord, avec l'attribution d'aide financière pour l'achat d'équipement et de fournitures, ainsi que de conseils d'ordre technique et d'autres touchant la production et la mise en marché. Un résumé des activités accomplies dans le cadre de ce programme apparaît au tableau 4. Les fonctionnaires du Ministère ont poursuivi leur travail avec les organismes indiens et autres en vue de la planification et l'exécution de programmes destinés à diverses régions. Outre l'aide accordée par le Ministère, certains services ont été assurés dans le cadre de l'ARDA et de programmes provinciaux.

Le Ministère a continué la mise en oeuvre d'un service central de commercialisation. Ce service achète des objets d'artisanat à environ 500 producteurs, dont 85 p. 100 demeurent dans l'Est canadien, et il approvisionne de ces articles 375 concessionnaires répartis dans tout le Canada. Les ventes annuelles du service se sont élevées à environ \$180,000. La société TEAM Products, agence de commercialisation de l'Alberta, a reçu une subvention de \$35,750. Le montant de ses ventes au détail s'est élevé à environ \$142,500. Dans le cadre de l'activité du Service de commercialisation, une exposition nationale d'objets d'art et d'artisanat contemporains réalisés par les Indiens a eu lieu à Ottawa.

L'art et l'artisanat indiens ont été, activement mis en valeur par des foires et des expositions tenues tant en milieu rural qu'en milieu urbain, et tant à l'échelon national qu'à l'échelon régional. On a réalisé des ventes d'objets d'artisanat pour une somme d'environ \$30,000 lors des foires de Toronto, Montréal et Vancouver. Une aide financière a été accordée pour des expositions d'art indien et la participation d'Indiens au Stampede de Calgary, à l'exposition provinciale du Manitoba et à d'autres

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 4 - Rapport sur la production artisanale indienne

Régions	Valeur de la production			Nombre approx. de producteurs	Nombre de points de vente au détail gérés par des Indiens	Nombre de personnes en formation	Fonds d'aide du bureau des Affaires indiennes
	Pour usage personnel	Pour la vente	Total				
...			
Maritimes	\$3,800	\$48,280	\$52,080	254	14	11	\$3,363
Québec	13,725	103,404	117,129	484	19	221	10,390
Ontario	52,150	291,790	320,440	1,773	41	89	30,021
Manitoba	23,900	99,200	123,100	748	5	109	53,800
Saskatchewan	29,800	105,923	135,723	704	3	90	5,300
Alberta	19,000	27,800	62,735	534	4	18	17,900
Colombie-Britannique et Yukon	27,950	528,000	576,200	1,938	12	39	28,000
...	\$170,325	1,204,397	1,387,407	6,435	98	577	\$148,773

manifestations. Une exposition d'objets d'art et d'artisanat contemporains a eu lieu au centre Bronfman, à Montréal. Une aide technique a été fournie et des conseils pratiques ont été prodigués relativement à l'exposition iroquoise tenue au Centre indien de Toronto, ainsi qu'au sujet du local de l'Union chrétienne des jeunes gens, (YMCA) de London, du Centre indien de Winnipeg et du festival des arts des Six-Nations.

Services financiers et de crédit

Les services financiers ont été assurés grâce à la Caisse de prêts aux Indiens, à la Caisse de prêts aux Esquimaux et au Programme d'aide pour l'acquisition d'embarcations par les Esquimaux. De plus, des prêts ont été consentis à même la Caisse de prêts aux Indiens dans le cadre du Programme d'aide aux pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique. De même, la Société du crédit agricole a accordé de l'aide à des agriculteurs indiens.

Les prêts consentis à même la Caisse de prêts aux Esquimaux se sont élevés à \$16,338. Le total des prêts au 31 mars 1970 atteignait \$478,189. Un navire de ligne de 46 pieds de longueur a été attribué en vertu du programme d'aide pour l'acquisition d'embarcations par les Esquimaux. La Caisse de prêts aux Indiens continue de constituer une importante source de financement à diverses fins, notamment pour les entreprises de vente au détail, les industries secondaires et de service, l'agriculture, la pêche commerciale, les services d'autobus scolaires, ainsi que pour d'autres entreprises commerciales gérées par des hommes d'affaires indiens. Pour pouvoir répondre aux nombreuses requêtes présentées à la Caisse, le capital de celle-ci a dû être porté de \$2.65 millions à \$6.05 millions.

Les statistiques comparatives se rapportant aux prêts pour les trois dernières années sont les suivantes:

Année terminée le 31 mars	Prêts consentis Nombre	Montant	Moyenne des prêts	Total des paiements reçus	Montants impayés
1968	158	\$737,000	\$4,700	\$402,000	\$1,447,000
1969	139	1,006,000	7,200	378,000	2,075,000
1970	339	2,510,000	7,400	430,000	4,154,000

En plus de ces derniers chiffres, le Parlement a approuvé, vers la fin de l'année, l'établissement d'un compte pour l'Expansion économique des Indiens et a ajouté un autre montant de \$5 millions au capital destiné aux prêts. Ce compte a absorbé l'ancien Fonds de prêt aux Indiens et le montant total autorisé à des fins de prêts est passé à \$11.05 millions. Ce fonds fait partie du nouveau Programme d'expansion économique des Indiens, annoncé par le Ministre en 1969, programme selon lequel, pendant une période de cinq ans, des sommes totalisant \$50 millions seront mises à la disposition des Indiens du Canada, afin d'intensifier et d'accélérer le développement économique dont ils profiteront. Le Programme constitue une source de financement, sous forme de prêts directs, de même qu'un stimulant à l'expansion, sous forme de garanties et de subventions aux Indiens qui veulent développer des entreprises commerciales viables.

Grâce à une plus grande contribution du personnel régional et des spécialistes du siège principal, et à l'apport de spécialistes en techniques et en méthodes de gestion embauchés sur une base contractuelle, une amélioration sensible a été enregistrée dans la fourniture de services et de conseils aux hommes d'affaires indiens. L'expansion de ce programme est destinée à procurer aux Indiens les services techniques, professionnels et administratifs nécessaires au relèvement de leur niveau économique.

Coopératives

Le programme de promotion des coopératives de l'est de l'Arctique a continué de relever du Ministère jusqu'à sa prise en charge, en décembre 1969, par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Onze des treize coopératives de l'est de l'Arctique ont réalisé en 1969 des ventes atteignant au total \$1,150,000. Ces ventes, qui dépassaient pour la première fois le million de dollars, représentaient une augmentation de 25 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les revenus locaux, en hausse de 46 p. 100, se sont montés à \$514,000, tandis que les fonds des membres représentaient la

moitié de l'actif total de \$934,000. La cession définitive du programme, par les autorités fédérales, au gouvernement territoriale coïncidé avec le dixième anniversaire de la création de la première coopérative esquimaude dans les Territoires du Nord-Ouest, en octobre 1959, à Port Burwell. Au cours de cette décennie, 36 coopératives de commercialisation et 3 caisses de crédit ont été établies dans les villages et les localités des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec.

On a formé à un rythme accéléré les futurs membres, directeurs, administrateurs et personnel des coopératives, tout en dispensant aux adultes éducation et formation professionnelle. La liaison a été, maintenue avec les coopératives, tant indiennes qu'esquimaudes, par l'intermédiaire du bulletin "Nous coopérons" et des émissions radiophoniques hebdomadaires de la Société Radio-Canada.

Plusieurs nouvelles coopératives indiennes ont été constituées au cours de l'année mais les diverses provinces présentent encore des différences marquées, selon qu'elles disposent ou non d'un programme de promotion des coopératives. Des rapports détaillés sur chaque région sont en cours de compilation d'après des observations directes et des discussions menées avec les autorités locales intéressées au développement économique et social des Indiens. Le rapport définitif proposera d'aborder ce problème de façon coordonnée, afin d'assurer à toutes les coopératives existantes des services sur les plans de la technique, des professions libérales et de la gestion, ainsi que des installations d'éducation et de formation utilisables par les bandes et les groupements désireux de se grouper en coopératives. Enfin, une aide sera accordée aux coopératives lors de leur constitution et après, et cela tout particulièrement dans les régions dépourvues de ce genre de services.

Agriculture

Les fermiers indiens ont été encouragés encore davantage à se prévaloir des services de consultation offerts par les autres organismes fédéraux et provinciaux. Les fonctionnaires du Ministère fournissent en certains endroits des services d'enseignement parascolaire ainsi que des services techniques et administratifs. Vingt-sept cours techniques ont été mis sur pied avec le concours des universités, des provinces et d'autres organismes fédéraux. Ces cours, d'une durée globale équivalant à 1,159 semaines-homme, ont été dispensés à 415 Indiens. Sur une base de frais partagés, la contribution du Ministère s'est élevée à \$26,800.

Une aide financière est fournie par le Ministère et par d'autres organismes, comme le ministère de l'Expansion économique régionale. À la suite de modifications apportées à la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles, la Société du crédit agricole peut avancer des sommes aux fermiers dans les réserves indiennes, aux mêmes conditions que pour les autres fermiers. Au cours de l'année financière, la Société a consenti 47 prêts totalisant \$933,700, dont 60 p. 100 était destiné à l'achat de bétail et d'instruments et à la construction d'installations. En Saskatchewan et en Alberta, l'Administration du LRAP a signé des contrats touchant 15 pâturages dans des réserves qui comprendront, lorsqu'ils seront complètement aménagés, 156,545 acres de terrains où quelque 34,000 têtes de bétail pourront être élevées.

Au cours de l'année, 116,772 acres de terrain ont été défrichées et sur ce nombre, 80 p.100 servent au pâturage et à la culture fourragère. Quelque 440 milles de clôture ont été construits, et 86 installations d'élevage et 106 services d'eau ont été mis en place.

En vertu du programme de rotation des troupeaux, 38 troupeaux, composés de 937 têtes de bétail ont été prêtés aux Indiens. Pour rendre le programme plus rentable, des troupeaux plus nombreux sont prêtés. Les dépenses se sont élevées à \$274,352 pour l'achat de bétail et à \$4,067 pour les frais d'exécution du programme qui comprend maintenant 337 troupeaux.

Des réseaux d'irrigation ont été installés dans le vignoble Osooyoos (Colombie-Britannique) qui commencera à produire en 1970. Plusieurs autres travaux d'irrigation ont été entrepris sur des terres à foin afin de nourrir des troupeaux plus importants.

Pêches

La Division a poursuivi le programme en cours sur le développement des pêches en insistant davantage sur la commercialisation des poissons d'eau douce et sur l'industrie de la pêche côtière en Colombie-Britannique.

Le personnel envoyé dans la région centrale a incité les pêcheurs indiens à profiter des avantages offerts par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. En Colombie-Britannique, la poursuite du programme d'aide aux pêcheurs indiens a permis l'amélioration progressive des bateaux et de l'équipement de pêche, la formation des pêcheurs et la mise en place d'installations sur le rivage.

Pendant ce temps, au siège central, on se tenait au courant des formes d'expansion de cette industrie et des programmes en cours, en vue d'intégrer les exploitations indiennes dans le cadre de l'industrie provinciale de la pêche.

L'année fut marquée par un ralentissement de la remonte du saumon en Colombie-Britannique et par la fusion des entreprises de conserverie. Cette dernière mesure a entraîné la fermeture de six ateliers de mise en conserve et le chômage de nombreux ouvriers.

Des rapports encore incomplets indiquent que les revenus bruts des pêcheurs en eau douce ont augmenté de 30 à 40 p.100 depuis l'an dernier. Ce progrès doit être imputé directement au travail efficace de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

L'année s'est cependant terminée sur une note sombre. La contamination par le mercure provoquée par les résidus industriels a entraîné l'interdiction de la pêche dans quelques lacs et rivières. Le marché et, conséquemment, le revenu des pêcheurs s'en sont ressentis sérieusement. Malheureusement, d'autres régions seront interdites durant la prochaine saison.

Dans la province de la Colombie-Britannique, des rapports incomplets révèlent que les pêcheurs indiens possèdent 624 bateaux de pêche évalués à \$3,510,000 et exploitent 607 bateaux de pêche d'une valeur de \$5,764,000.

Le Programme d'aide aux pêcheurs indiens a affecté \$682,717 à la construction et à la réparation de 46 bateaux de pêche, \$50,385 à la conversion de 20 bateaux pour la pêche et \$105,242 à la fourniture de matériel dont ont bénéficié 47 pêcheurs.

Le programme de formation a profité à 161 pêcheurs et a totalisé 1,769 semaines-homme au coût de \$5,900.

Le secteur de l'industrie du poisson d'eau douce, au nord-ouest de l'Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, indique pour la saison printemps-été, du 1er mai au 31 octobre, des prises de 9,104,340 livres de poissons évaluées à \$1,669,752. Quelque 1,863 pêcheurs indiens compétents ont trouvé du travail dans cette industrie.

Une petite conserverie d'esturgeon au Québec a fourni du travail à 17 personnes et enregistré un revenu d'environ \$80,000.

Dans les provinces Maritimes, des travaux de recherche et de planification sont orientés vers la renaissance de l'industrie huître.

Exploitation forestière

Cette industrie continue d'être une abondante source de revenus tant pour les fonds de bande que pour les Indiens eux-mêmes. Le nombre des emplois n'a pas cessé d'augmenter dans les entreprises d'exploitation forestière (dans les réserves comme hors des réserves). Certaines de ces entreprises appartiennent aux Indiens, d'autres sont la propriété du Ministère.

* Voici les chiffres comparatifs pour les années 1968 - 1969 et 1969 - 1970:

...	1968 - 1969	1969 - 1970
Entreprises des Indiens
Nombre	298	479
Emplois en mois/homme	6,050	10,004
Entreprises du Ministère
Nombre	49	53
Emplois en mois/homme	675	2,272
Total des entreprises
Nombre	347	523
Emplois en mois/homme	6,125	12,276

Les accords sur la protection contre les incendies ont été maintenus avec les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Un accord semblable est négocié avec la province de Québec et un autre existe aussi avec l'Association de protection forestière du Québec. Au cours de 1969, 166 incendies de forêt, survenus dans 125 réserves, ont détruit du bois évalué à \$8,480, sans compter la basse futaie.

Six cent trente-deux acres de terrain ont été reboisées dans 12 réserves. De plus, 680 acres ont été ameublées afin de favoriser la régénération. La pépinière pilote d'arbres de Noël au Manitoba a été quelque peu agrandie et une autre de 220 acres a été établie en Ontario. La culture de l'arbre de Noël (émondage et élagage) fut pratiquée sur une étendue de 125 acres dans 3 réserves. Le nombre des arbres de Noël naturels coupés s'est élevé à 53,000, nombre grandement inférieur à la production de 163,000 en 1968 - 1969, et de 148,000 en 1969 - 1970. Ces chiffres indiquent clairement les goûts nouveaux pour les sapins artificiels et pour les arbres dont la croissance est bien surveillée. Les bandes sont encouragées à expérimenter ces plantations dans les terres hautes qui peuvent être réservées à cette exploitation.

Les rapports préliminaires indiquent que la production de bois rond, de bois de pâte et autres produits forestiers est restée au même niveau qu'au cours des deux dernières années. En 1968 - 1969, la production fut de 323,862 cunits, d'une valeur marchande de \$6,078,464, soit une baisse

de 5 p.100 du volume de 1967 - 1968 et de 2 p.100 de la valeur des produits. Pour l'année 1969 - 1970, des rapports incomplets montrent un accroissement en valeur de près de 25 p.100 sur l'année 1968 - 1969. Cette hausse est attribuable aux prix exceptionnels du bois rond ou du bois scié payés en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, où la plus grande partie de ces bois est produite.

Le Service canadien de la forêt du ministère de la Pêche et des Forêts a terminé les programmes de levés par photo aérienne entrepris au nom de ce Ministère en 1968 - 1969, et a publié son rapport en février 1970. Un résumé d'ensemble est maintenant complété et porte sur les 5,084,070 acres de terre dans toutes les régions, sauf celle de la Colombie-Britannique Yukon. Dans cette dernière région, des dossiers individuels sont disponibles pour les 1,600 réserves qui ont fait l'objet de travaux de reconnaissance aérienne effectués en 1959 par une société indépendante. À cause de l'exiguïté des zones et du terrain montagneux où sont situées la plupart de ces réserves, il est impossible de mettre à jour ce travail avec les méthodes utilisées pour les six autres régions, mais on espère y arriver en se servant des données fournies par les provinces et en ayant recours à une société d'experts.

Un groupe de 228 Indiens ont profité d'un cours d'apprentissage lié aux travaux d'exploitation forestière, surtout à l'abattage et au sciage des billes. Sur ce nombre, 70 élèves ont été formés à l'école du Ministère, à Chilcotin.

Expansion du tourisme et des loisirs

Au cours de l'année financière 1969 - 1970, le nombre des Indiens qui possèdent et dirigent des établissements de tourisme et de loisirs a augmenté de 124 à 189, soit d'environ 52 p.100.

L'activité économique de ces établissements se reflète dans le tableau suivant:

Emploi/revenus			...	Aide financière		...
Établissement	Employés/propriétaires	Mois/homme	Revenu brut	Prêts du Ministère	Autre financement	
189	477	2,294	\$817,500	\$62,600	\$332,000	

Les dépenses du Ministère pour l'année financière sont: immobilisations, (majeures et mineures) \$302,000; exploitation et entretien, \$63,689.

Treize Indiens ont suivi des cours axés sur le tourisme et les loisirs afin d'être mieux renseignés sur la gestion des services à offrir aux voyageurs. Ces personnes ont acquis une formation théorique et pratique d'une valeur globale de 40 mois-homme, tout en suivant des cours donnés par des organismes fédéraux et provinciaux.

Une brochure décrivant les plus importantes installations de loisirs de chaque région, possédées et dirigées par des Indiens, a été complétée au cours de l'année. Cette brochure devrait être dans tous les kiosques d'information touristique à temps pour la saison 1970.

Les Indiens de la bande de Fort William ont commencé la construction d'un parc à roulettes de 30 emplacements sur la pente nord du mont McKay, à Thunder Bay. Cette initiative s'ajoute aux autres installations de loisirs en cours d'aménagement dans la réserve.

Si on inclut toutes les terres des Indiens offrant des possibilités de loisirs aux touristes et qui n'ont pas encore été aménagées, plus de \$12 millions devraient être investis pour les développer adéquatement.

Quatre études à forfait ont été effectuées durant l'année et au 31 mars, \$30,000 avaient été dépensés pour donner suite à leurs recommandations.

Un agent de promotion touristique, au siège principal, ainsi que les agents régionaux de l'expansion économique ont assuré l'aide au développement du tourisme et des loisirs commercialisés.

Équipements de tourisme et services de guides

Au cours de l'année, une augmentation progressive de l'intégration des Indiens dans l'industrie des pourvoyeurs d'équipement et des services

de guides a été observée. Les entreprises que possèdent et dirigent les Indiens ont diminué de 114 à 103 par rapport à l'année précédente. Toutefois, plusieurs installations autrefois inscrites comme centres de guides ont été améliorées et transformées en services de pourvoyeurs, qui devraient être prêts pour la saison 1970 - 71 et dont le nombre sera alors de 145.

Bien que le nombre des entreprises ait baissé de 114 à 103, tel que noté précédemment, le nombre des Indiens qui y sont employés est passé cette année, de 520 à 640, et leurs revenus, de \$375,000 à \$518,135.

Le nombre des Indiens employés individuellement comme guides, ou qui sont au service d'entreprises non indiennes de pourvoyeurs, a diminué de 1764 à 1706, mais leurs revenus sont passés de \$126,770, à \$1,351,770. Les Indiens occupant d'autres postes dans l'industrie des pourvoyeurs d'équipements (outfitters) en ont retiré un revenu de \$1,530,000, ce qui porte à environ \$3,400,000, le revenu total que cette industrie a apporté aux Indiens en 1969 - 1970. Cela représente une hausse d'environ 17 p.100 sur l'année précédente.

Les dépenses totales encourues en vertu de ce programme ont augmenté sensiblement, passant de \$171,493 en 1968 - 1969, à \$392,283 en 1969 - 1970. Ce montant comprenait \$186,485 venant des crédits de la Direction, \$94,160 du service de formation du ministère de la Main-d'oeuvre du Canada, \$12,138 de contributions individuelles des Indiens, \$34,700 des fonds de bandes et \$64,800 de divers prêts.

L'exploitation de services touristiques au cap Jones, dans le Nouveau-Québec, a établi des records en 1969 - 1970 pour le nombre de clients, le revenu brut et le revenu net, en même temps que l'organisation et le service étaient sensiblement améliorés. Un projet visant à permettre à un nombre accru de pêcheurs d'utiliser les installations du camp est à l'étude.

Au nombre des activités de 1969 - 1970, il faut citer la mise sur pied des camps de pourvoyeurs touristiques du lac Kesagami et de Fort Hope, en Ontario, ainsi que l'établissement de quatre nouveaux pourvoyeurs pour les chasseurs de gros gibier, en Colombie-Britannique. On prévoit qu'en

1970 - 1971, un nombre encore plus grand d'entrepreneurs indiens exploiteront des installations et des services de tourisme. Cet essor résultera du travail accompli cette année.

Protection de la faune

La production et la vente des fourrures constituent le poste d'activité le plus important de ce programme. Au cours de la dernière saison, la demande sur le marché de la fourrure est demeurée ferme avec des variations mineures. La demande et le prix du rat musqué étaient forts, tandis que ceux du vison, de l'écureuil et de l'hermine ont faibli quelque peu. Les données précises pour la saison de 1969 - 1970 ne sont pas encore disponibles.

En 1968 - 1969, la production de fourrures sauvages est demeurée relativement stable, mais leur valeur a atteint plus de \$16,000,000, en regard de \$13,490,565 en 1967 - 1968. Les rapports des agents sur place indiquent que la production indienne compte pour environ 29 p.100 et représente une valeur de \$4,940,777.

Les Indiens détenteurs de permis de piégeage, au nombre de 11,000 il y a deux ans, ne sont maintenant qu'un peu plus de 9,000. Toutefois, la production indienne s'est maintenue à près de 30% du total, ce qui indique que les Indiens qui n'ont pas renouvelé leur permis étaient pour la plupart inactifs et improductifs. Cette modification a fait monter à \$550 la moyenne des revenus annuels de piégeage, qui était auparavant de \$350 par piégeur indien.

Les accords ont été maintenus avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario pour l'année 1969 - 1970 afin d'appuyer leurs programmes de gestion et d'expansion du commerce des fourrures. Au cours de l'année, des projets relatifs à la faune portant sur la gestion des habitats d'oiseaux aquatiques et d'animaux à fourrure dans les réserves indiennes, ainsi que sur l'élevage des faisans, la conservation du caribou et la chasse de subsistance, ont été mis en oeuvre.

Pour réaliser ce programme, en 1969 - 1970, les sommes suivantes ont été dépensées:

- Aide aux piégeurs - crédits	\$54,305
- Programmes fédéral-provinciaux - part du fédéral	126,570
- Autres projets concernant la faune crédits	36,725
- Prêts aux piégeurs indiens	16,915
- Subventions - fonds de bande et comptes en fidéicommiss	33,095
Total des dépenses	\$267,610

Expansion industrielle, commerciale et foncière

Au cours de l'année, la Division a exécuté le programme d'expansion industrielle, commerciale et foncière actuellement en cours, en mettant l'accent sur une nouvelle approche qui consiste à procéder à l'expansion économique des réserves en obtenant l'aide des autres organismes fédéraux et provinciaux.

Comme le personnel sur place n'était pas disponible pour exécuter le programme, le personnel du siège principal a assumé la tâche de mettre en rapport les entrepreneurs intéressés, les agents des bureaux régionaux et les représentants des autres organismes.

Les tableaux suivants donnent un aperçu général des entreprises réparties selon leur genre.

Affaires commerciales, voir tableau 5	pages 173 - 177
Affaires foncières, voir tableau 6	pages 173 - 177
Affaires industrielles, voir tableau 7	pages 173 - 177

Une aide financière et technique est fournie par le Ministère et d'autres organismes, notamment le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, le ministère de l'Expansion économique régionale, le ministère de l'Industrie et du commerce, la Banque d'expansion industrielle, ainsi que par des corporations provinciales d'expansion économique.

Les Indiens de plusieurs réserves ont fondé leurs propres corporations d'expansion économique qui s'affairent activement à développer leurs réserves en entamant des pourparlers avec les industriels, pour les encourager à venir y établir des entreprises.

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 5 - Entreprises sur les réserves à travers le Canada

Services	Entreprises indiennes	Entreprises non indiennes	Indiens employés	Années-homme	Total des revenus \$	Revenu moyen \$	Volume des ventes \$
Divertissement, loisirs**	77	115	240	97	165,850	1,709	112,800
Autobus, taxis, camions, essence	324	54	438	282	1,797,400	6,373	1,084,700
Construction de maisons et de fermes	120	24	195	127	507,700	3,997	368,700
Ventes au détail et activités connexes	148	29	235	189	511,600	2,842	1,983,350
Autres	17	...	34	18	57,500	3,194	31,000
TOTAUX	686	222	1,142	713	3,040,050	2,678	3,580,550

[**exemples: terrain de golf, cinémas, piscines, etc.]

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 6 - Affaires foncières jusqu'à décembre 1969

...	Industries		Commerce		Transactions foncières	
	Baux personnels	Parcs	Baux personnels	Expansion	Baux personnels	Expansion
Prov. Maritimes	1	...	14	...	2	...
Alberta	5	...	7	...
Colombie-Britannique	265	1	229	6	874	2
Ontario	29	...	103	3,244
Manitoba	8	...	19	...	33	...
Saskatchewan	56	...	6	...	930	...
Québec	20	...	35	...	203	...

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 7 - Industrie

Industrie secondaire									
(i) jusqu'au 31 mars 1969									
Nature de l'industrie	Actuelle				Rentable à court terme			Mise de fonds	
...	Nombre d'entreprises	Années-homme	Nombre d'Indiens employés	Revenus	Revenu annuel moyen	Années-homme	Revenus	Ministère	Autres sources
Bois et dérivés	40	72	117	302,400	2,586	72	302,400	136,433	68,850
Travaux d'aiguille	1	21	21	59,000	2,810	30	103,000
Logements préfabriqués, etc.	7	50	92	198,000	2,152	50	198,000
Autres	11	54	43	109,080	2,553	60	236,700
Totaux	59	167	273	668,480	2,448	212	840,100	136,433	68,850

(a suivre)

(suite)

(ii) Depuis le 1er avril 1969	Actuelle				Rentable à court terme			Mise de fonds	
	Nombre d'entreprises	Années- homme	Nombre d'Indiens employés	Revenus	Revenu annuel moyen	Années- homme	Revenus	Ministère	Autres sources
...	EN MARCHE								
Bois et dérivés	1	1	1	3,600	3,600	8	28,800
Travaux d'aiguille	2	17	17	42,120	2,808	37	130,830	11,500	75,840
Logements préfabriqués, etc.	1	100	100	500,000	5,000	200	1,000,000	700,000	2,417,000.
Totaux	4	118	118	545,720	4,625	245	1,159,630	711,500	2,492,840
...	EN PRÉPARATION								
Travaux d'aiguille	1	...	10	...	3,100	10	31,000
Logements préfabriqués, etc.	2	...	50	...	3,936	50	192,400	10,000	196,820
Autres	1	...	40	...	7,280	40	291,200	...	25,000,000
Totaux	4	...	100	...	5,146	100	514,600	10,000	25,196,820

(à suivre)

(suite)

...	Actuelle				Rentable à court terme			Mise de fonds	
	Nombre d'entreprises	Années-homme	Nombre d'Indiens employés	Revenus	Revenu annuel moyen	Années-homme	Revenus	Ministère	Autres sources
...	EN PROJET								
Travaux d'aiguille	5	...	98	...	3,536	98	346,528
Logements préfabriqués, etc.	1	...	100	...	5,000	100	500,000	35,000	2,250,000
Autre	2	...	50	...	3,640	50	182,000
Totaux	8	...	248	...	4,147	248	1,028,528	35,000	2,250,000
(iii) Arctique

A Frobisher Bay et à Pangnirtung, lancement sous contrat d'industries-pilotes. Assistance technique fournie à la conserverie de Rankin Inlet. (fin)

GROUPE DE CONSULTATION ET DE NÉGOCIATION (AFFAIRES INDIENNES)

À la suite des consultations qui ont eu lieu en 1968 avec les représentants des Indiens, les porte-parole indiens délégués aux diverses réunions régionales se sont rencontrés à Ottawa en mai 1969 pour examiner les rapports des réunions antérieures et proposer de nouvelles façons de procéder. Au cours de cette réunion, on a approuvé une proposition visant à faire de la Fraternité nationale des Indiens le porte-parole officiel des associations constituantes, et on a demandé l'aide du gouvernement afin de permettre aux organismes indiens d'exprimer davantage l'opinion de leurs membres.

Durant les réunions de consultation, on s'était clairement rendu compte que le seul fait d'apporter des changements à la Loi sur les Indiens ne répondrait pas à leurs besoins. On avait également insisté sur les problèmes liés aux droits des Indiens, ainsi que sur la question de leur rôle futur au sein de la société canadienne.

Au cours de la réunion nationale, on a créé un Comité national indien sur les droits et les traités, lequel examinera et étudiera toutes les questions touchant ces domaines. Un bon nombre de participants ont demandé que des changements soient apportés à la législation et à la politique ministérielle.

PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

En juin 1969, le gouvernement a publié un exposé approfondi de ses vues sur ces questions. Elles ont été formulées sous forme de propositions, à l'intention des Indiens et des autres Canadiens. Pour procurer aux Indiens toutes les occasions voulues d'exprimer leurs opinions au sujet de ces propositions, ces dernières ont bénéficié d'une large diffusion dans les foyers et auprès des chefs indiens. Le gouvernement a proposé de fournir des fonds aux associations indiennes pour qu'elles puissent s'organiser et tenir des réunions, afin d'exprimer leurs vues quant à la politique qu'elles préféreraient voir mise en application, et afin de rencontrer des représentants du gouvernement pour leur communiquer ces vues.

Les sections du Ministère, qui s'occupaient auparavant des relations avec les associations indiennes, des processus de consultation et de la révision des propositions gouvernementales, ont été réunies en une seule unité administrative appelée le Groupe de consultation et de négociation (Affaires indiennes). Ce groupe assure également des services de secrétariat au Programme des affaires indiennes et esquimaudes.

ASSOCIATIONS INDIENNES

Des subventions sont accordées aux associations indiennes accréditées, pour couvrir leurs frais d'organisation, de fonctionnement et de consultation avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, au sujet de la politique concernant les Indiens. La subvention accordée à la Fraternité nationale des Indiens s'établit à 25 cents par Indien inscrit vivant au Canada. Quant aux associations indiennes provinciales, elles peuvent recevoir une subvention fixée à un dollar par Indien inscrit qu'elles représentent. Chacune des associations indiennes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse a droit à une subvention supplémentaire d'un montant maximum de \$151,000,* en vertu du programme de subventions attribuées selon le nombre d'habitants. Pour l'année 1969 - 1970, ces subventions ont été accordées aux organismes suivants:

Organismes	Montant
Bande de l'île Lennox (Île du Prince-Édouard)	\$418
Union des Indiens du Nouveau-Brunswick	4,156
Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse	4,452
Association des Indiens du Québec	25,376
Union des Indiens de l'Ontario	42,981
Association des Iroquois et des Indiens alliés	10,000
Fraternité des Indiens du Manitoba	33,358
Fédération des Indiens de la Saskatchewan	33,852

[*Des sommes additionnelles en paiement rétroactif pour l'année financière 1969 - 70 seront accordées en 1970 - 71, ce qui haussera le montant, dans chaque cas, jusqu'au maximum de \$15,000.]

Association des Indiens de l'Alberta	27,322
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	46,046
Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest	6,086
Fraternité des autochtones du Yukon	2,562
Fraternité nationale des Indiens	61,000
...	Total: \$297,609

RÉUNIONS DE CONSULTATION

Des fonds sont également assurés aux associations et bandes indiennes, pour faciliter les discussions et consultations touchant les propositions relatives aux lignes de conduite et aux programmes destinés au Indiens. Ces fonds permettent d'acquitter les frais des réunions entre le Ministère et les associations, les associations et les bandes, ainsi qu'entre les chefs de bande des diverses provinces. Pour la tenue des réunions de consultation, on a accordé les sommes suivantes en 1969 - 1970:

Associations provinciales	Montant
Île du Prince-Édouard	\$
Nouveau-Brunswick	17,960
Nouvelle-Écosse	20,290
Québec	69,575
Ontario	31,225
Manitoba	17,610
Saskatchewan	34,760
Alberta	50,950
Colombie-Britannique	66,820
Territoires du Nord-Ouest	16,800
Yukon	10,475
Fraternité nationale des Indiens	90,465
...	Total: \$ 426,930

Total des subventions et des contributions: \$718,235

En raison de l'extraordinaire somme de travail accomplie par les Indiens dans tous les domaines d'activité, et des fonds dont elles disposent maintenant, les associations indiennes sont maintenant plus fortes et plus

actives que jamais. Au cours de l'année financière 1970 - 1971, les crédits du Ministère ont compté pour plus de \$1,500,000 dans les programmes rais en oeuvre.

Le financement du Comité national indien sur les droits et les traités et celui du bureau du commissaire aux revendications des Indiens sont assurés par le Bureau du Conseil privé.

SECRÉTARIAT

Cette section est chargée de la rédaction et de la coordination des réponses aux lettres reçues par le Ministre et par les diverses Directions du Ministère. Elle répond aussi aux questions parlementaires et veille à l'exécution des ordres de dépôt de documents. Les réponses sont rédigées en consultation avec le personnel ministériel intéressé. La présentation, le 25 juin 1969, des propositions du gouvernement ayant trait aux Indiens, et le surcroît d'intérêt qu'a manifesté dans la suite à l'endroit de ce problème, la population en général, ont entraîné une augmentation sensible du nombre de lettres reçues par le Ministre et ses hauts fonctionnaires.

Bureaux régionaux des Affaires indiennes

Maritimes	...
Bureau régional	Amherst (N.-É.)
Agence d'Eskasoni	Sydney (N.-É.)
Agence de Miramichi	Chatham (N.-B.)
Agence de l'île du Prince-Édouard	Summerside (Î. P.-E.)
Agence de la rivière Saint-Jean	Woodstock (N.-B.)
Agence de Shubenacadie	Truro (N.-E.)
Québec	...
Bureau régional	Québec
District de l'Abitibi	Val-d'Or
District de Caughnawaga	Caughnawaga
District de Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
District de Sept-Îles	Sept-Îles
Agence d'Odanak-Lorette	Village des Hurons
Agence de Restigouche	Restigouche
Ontario	...
Bureau régional	Toronto
Agence de la baie James	Moose Factory
Agence de Kenora	Kenora
District de Lakehead	Thunder Bay
District de Sioux Lookout	Sioux Lookout
District de London	London
District de la baie Géorgienne	Orillia
District de Kingston	Kingston
Agence de Brantford	Brantford
District de Sudbury	Sudbury
Agence de Fort Frances	Fort Frances
Agence de l'île Manitoulin	Manitowaning
Agence de Nakina	Geraldton
Agence de Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie
Agence de Bruce	Southampton
Manitoba	...
Bureau régional	Winnipeg
District de Clandeboye-Fisher River	Winnipeg
District de Brandon	Brandon
District de Le Pas	Le Pas
Agence d'Island Lake	Island Lake
Agence de Norway House	Norway House

Saskatchewan	...
Bureau régional	Regina
Agence de North Battleford	North Battleford

District de Prince-Albert	Prince-Albert
District de Yorkton	Yorkton
District de Saskatoon	Saskatoon
Agence de File Hills-Qu'Appelle	Fort Qu'Appelle
Agence de Touchwood	Wynyard
Alberta	...
Bureau régional	Edmonton
District de Stony Sarcee-Pieds-Noirs	Calgary
District de Blood-Peigan	Lethbridge
District d'Edmonton-Hobbema	Edmonton
District de Saddle Lake-Athabaska	Saint-Paul
Agence de Fort Vermilion	High Level
Agence du Petit lac des Esclaves	High Prairie
Colombie-Britannique et Yukon	...
Bureau régional	Vancouver
District de l'Île Sud	Nanaimo
District de l'Île Nord	Campbell River
District du Fraser	Vancouver
District de la Côte-Nord	Prince-Rupert
District des Lacs	Prince-George
District de la rivière Thompson	Kamloops
District de Kootenay-Okanagan	Vernon
Agence de Babine	Hazelton
Agence de Bella Coola	Bella Coola
Agence de Fort St. John	Fort St. John
Agence de Terrace	Terrace
Agence de Williams Lake	Williams Lake
Agence du Yukon	Whitehorse

Bureaux régionaux, par province ou territoire

...	1969			1970*		
	Bureau régional	Districts	Agences	Bureau régional	Districts	Agences
Maritimes	1	...	5	1	...	5
Québec	1	4	2	1	4	2
Ontario	1	4	14	1	9	5
Manitoba	1	3	2	1	3	2
Saskatchewan	1	2	6	1	4	2
Alberta	1	4	2	1	4	2
Colombie-Britannique et Yukon	1	3	13	1	7	6
Mackenzie	1
Totaux	8	20	44	7	31	24

[*En vigueur le 1er avril 1970]

ADMINISTRATION MINISTÉRIELLE

SECRETARIAT DU MINISTÈRE

DIVISION DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES ET DE LA CORRESPONDANCE

La Division des documents parlementaires et de la correspondance est chargée de la coordination et de la préparation de la correspondance du Ministre et du sous-ministre, des mémoires destinés au Conseil du Trésor et des communications adressées au gouverneur en conseil. Cette Division fournit aussi les renseignements pouvant s'avérer nécessaires pendant la période quotidienne des questions à la Chambre des Communes, et elle tient le Ministre au courant des nouvelles susceptibles de passer au premier plan de l'actualité et au sujet desquelles il pourrait avoir immédiatement besoin de documentation de base. De plus, la Division rassemble et coordonne les projets de lois se rapportant au Ministère et elle assure la liaison avec le bureau du Conseil Privé et les comités permanents de la Chambre.

Au cours de la période allant du 12 septembre 1968 au 25 juillet 1969, la Division a répondu à 347 demandes de renseignements, ce qui représente une augmentation de 267 p. 100 par rapport à la session précédente. On a compté environ quarante motions pour la production de documents; la Division a recueilli et transmis à la Chambre l'information nécessaire.

LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTÈRE

La Bibliothèque a continué d'accroître ses activités en étendant ses services au personnel du Ministère en poste dans les quelque 95 bureaux extérieurs. Jusqu'au mois d'avril 1969, alors que la liste des acquisitions de la Bibliothèque a commencé à paraître plus fréquemment, les bureaux extérieurs n'avaient présenté que 256 demandes de documentation. Depuis avril 1969, ils ont fait parvenir 1,150 requêtes, tous les bureaux extérieurs recevant la liste des acquisitions.

Au cours de l'année, environ 1,500 membres du personnel d'Ottawa ont

fréquenté la Bibliothèque. Ils y ont fait 9,548 emprunts de livres. La Bibliothèque a présenté 2,280 demandes d'emprunts relatives à des ouvrages appartenant à des bibliothèques extérieures, dont 120 au Canada et 77 hors du pays. Les installations de la Bibliothèque ont également servi aux étudiants diplômés et aux spécialistes en recherches étrangers au Ministère. Le personnel a répondu à plus de 8,000 demandes de références routinières et 675 autres ont exigé une recherche approfondie. Ces demandes, ainsi que les réponses, ont été rédigées soit en anglais, soit en français.

La Bibliothèque s'est enrichie de quelque 6,300 livres et brochures. Elle a également souscrit environ 1,140 abonnements à des périodiques, un grand nombre de ces abonnements comprenant plusieurs exemplaires.

LA DIVISION DE L'ADMINISTRATION

La Division de l'administration a amélioré son service centralisé au bureau principal. Les 3e, 4e et 5e étages de la Tour du Centenaire ont été complètement rénovés; on y a même aménagé un salon pour les employés. La Division a établi de nouvelles installations dont bénéficieront le Centre de consultation destiné aux Indiens et aux Esquimaux et les expositions d'objets d'art et d'artisanat indiens. Le bureau de la région de l'Est et le laboratoire de pathologie du Service canadien de la faune, à Ottawa, ont été dotés également de nouvelles installations; la Division a même obtenu du Conseil du Trésor l'autorisation de rénover à Calgary les bureaux régionaux de la Direction des parcs nationaux. et des lieux historiques. Les directeurs régionaux ont été autorisés à communiquer, directement au Ministère des Travaux Publics, leurs exigences en matière d'aménagement. On a aussi publié un Manuel de directives entièrement nouveau. La Division a entrepris des démarches préliminaires, en vue d'assumer la responsabilité totale, à compter du 1er avril 1970, des services d'archives du Ministère et des services de transcription et de dactylographie établis dans la Tour du Centenaire.

CONSEILLER FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Le bureau du conseiller financier et administratif du Ministère fournit des conseils en matière de ligne de conduite et de gestion générale et financière aux cadres de Direction, ainsi que des services d'ordre pratique aux conseillers financiers et administratifs des Directions. Il amorce et réalise la mise en oeuvre d'un vaste programme de perfectionnement de l'ensemble de l'administration, en même temps qu'il assume les sept principales fonctions énumérées ci-après. Ces activités visent à rendre aussi efficace que possible l'utilisation des moyens financiers et humains du Ministère.

SERVICE DE GESTION FINANCIERE

En décembre 1969, les Divisions de l'analyse des programmes, de la comptabilité de gestion et des prévisions de besoins en personnel ont été réorganisées en deux nouvelles divisions. Celle de l'analyse des programmes est devenue une division distincte, conformément aux directives du Conseil du Trésor pour la rationalisation des choix budgétaires. Les deux autres divisions ont été intégrées à la nouvelle Division de la gestion financière.

Au cours de l'année, on a approuvé une nouvelle ligne de conduite en matière de personnel pour faire suite aux changements introduits par le Conseil du Trésor dans tout le système de gestion de la Fonction publique. Le Ministère a continué de déléguer des pouvoirs accrus aux Directions, en ce qui a trait à la gestion de l'effectif.

Une aide a été fournie à un groupe de travail chargé de réviser, pour le bénéfice de l'administration, le système de déclaration des immobilisations. Le nouveau système signifiera un service d'information amélioré pour tous les paliers administratifs.

La préparation des données sur les prévisions et les évaluations des programmes a été coordonnée. Au cours de l'année, un service de consultation en matière de planification et d'administration financière a été mis à la disposition des directeurs en poste.

ANALYSE DES PROGRAMMES

Depuis le 1er janvier 1970, le bureau du conseiller financier et administratif comprend la Division de l'analyse des programmes, qui fournit une aide aux cadres supérieurs et à ceux des programmes, dans l'application des techniques de rationalisation des choix budgétaires au processus de planification.

Pour le moment, on veut surtout préciser les objectifs principaux et secondaires des programmes, en collaboration avec la direction des programmes et le Conseil du Trésor. La Division fournira une aide aux Directions en matière de planification et d'analyse des systèmes.

COMPTABILITÉ DU MINISTÈRE

La Division a été établie en septembre 1969, après le transfert au Ministère des fonctions de vérification préliminaire, de contrôle des engagements financiers, de perception des revenus et de préparation des données pour les comptes fiscaux et les comptes publics. Ces fonctions, auparavant remplies par le contrôleur du Trésor, le sont désormais par la Division de la comptabilité, qui a aussi assumé la responsabilité des transactions financières du programme de l'administration.

VÉRIFICATION INTERNE

Le Bureau des services de vérification, que nous avons employé sous contrat, a effectué cette année, en notre nom, plus de 220 vérifications internes dans les centres de décision relevant du Ministère, dans toutes les régions du Canada. Un examen attentif et continu des observations reliées aux vérifications élimine graduellement les erreurs le plus souvent commises auparavant dans le contrôle des finances et des avoirs. La majeure partie du travail de vérification incombera au siège principal, notamment à la Division de la comptabilité, une des nouvelles responsabilités du Ministère, lequel s'est aussi occupé d'environ 60 vérifications préparées par le vérificateur général des comptes.

SERVICES DE GESTION

Le gel du recrutement, imposé par le Conseil du Trésor au début de l'exercice financier, a accentué le besoin de mettre en pratique les études sur l'utilisation de la main-d'oeuvre effectuées par la Division l'année dernière, et celles qui sont en cours. Environ 30 pour cent de l'effectif des services de gestion a été chargé d'aider les directeurs dans cette importante sphère d'activité. Le résultat obtenu a été des plus appréciables pour le Ministère, car nous avons réalisé jusqu'ici une économie de plus de 200 années-homme sur les 400 fixés comme objectif. Ce programme de mise en pratique se poursuivra jusqu'à la fin du prochain exercice financier.

Le premier volume des Normes d'exploitation et de dotation en personnel du Ministère a été publié. Cet ouvrage fondamental vise à aider les Directions à établir leurs besoins en matière de personnel et à justifier leur personnel et leur budget. Il fournit aussi des moyens de mesurer l'inefficacité du travail, tout en établissant des critères utiles pour évaluer le rendement.

Des études importantes sur l'organisation et les systèmes effectuées pour le Ministère ont aidé la Direction à améliorer certains programmes, malgré les effets qu'ont eus les restrictions financières sur les activités d'exploitation.

INFORMATIQUE

Un système de comptabilité pour les terres pétrolifères et gazifères et un système de déclaration des concessions minières ont été élaborés pour permettre à la Direction du Nord canadien d'emmagasiner, classer, retrouver et diffuser ces renseignements le plus rapidement possible. Des services de conception et de programmation ont été utilisés pour permettre à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques d'élaborer, en collaboration avec les provinces, une étude sur les loisirs de plein air. De concert avec le Service canadien de la faune, nous avons fait des analyses scientifiques sur les populations de caribous et d'ours

blancs du Canada. Le relevé annuel sur les prises d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier a été perfectionné en vue d'obtenir des informations précises sur la répartition géographique de ces prises.

En plus des travaux précédents, nous avons aidé à améliorer, à tous les échelons du Ministère, beaucoup d'autres systèmes d'information administrative et statistique. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Commission d'énergie du nord canadien ont aussi bénéficié de notre concours.

Mis sur pied en 1968 - 69, le Centre de formation me cartographique pour les jeunes filles indiennes a donné d'excellents résultats. En effet, grâce à l'expérience qu'elles ont acquise au Centre, 14 des 17 diplômées ont réussi à trouver un emploi dans la Fonction publique ou dans l'industrie.

STATISTIQUES DU MINISTERE

La Division de la statistique du Ministère a été formée en mars 1968. Au cours de 1969 - 70, nous avons continué de travailler à l'unification et au développement de ces services.

Dans le cadre du programme de conservation, la Division fournit maintenant des services biométriques et un soutien statistique à la Division de la planification de la Direction des parcs nationaux. La Division étendra ses services de consultation statistique à d'autres sphères où ils sont requis, pour faciliter l'administration du Service canadien de la faune et celle de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques.

Dans le cadre du programme des Affaires indiennes et esquimaudes, nous fournissons à la Direction, grâce au recensement des bandes et des réserves indiennes, des données statistiques uniformes et comparatives.

L'application de l'informatique au programme scolaire nous a permis de réviser les données sur l'éducation des Indiens, en fournissant de meilleures statistiques. Des études sur la main-d'oeuvre sont en cours dans les Territoires du Nord-Ouest. Elles font suite aux études analogues effectuées auparavant dans le district de Keewatin et dans certaines parties de la basse région du Grand lac des Esclaves. Ces analyses ont surtout porté sur les données démographiques et elles ont été faites en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique, Division du recensement.

CONSEILLER JURIDIQUE

Le conseiller juridique est à la fois le conseiller général du Ministère et le directeur de son contentieux. Ses collègues et lui-même, qui font partie depuis décembre 1969 des cadres du ministère de la Justice, sont appelés à donner des conseils, rédiger les documents légaux et représenter le Ministère en tant que client. Ces fonctions ont pour principal objectif de faciliter au Ministère, selon les instructions reçues, la gestion des affaires publiques conformément aux exigences de la Loi.

Les conseils donnés par la Section du contentieux se rapportent l'interprétation des documents, aux mesures législatives et aux implications juridiques de la politique ministérielle. Dans certains cas, des conseils sont fournis quant à la responsabilité de la Couronne, des agents du Ministère et des tiers.

La Section du contentieux dresse des projets de baux, des contrats et autres documents juridiques; elle rédige des requêtes destinées au Conseil du Trésor, des requêtes à présenter au gouverneur général en conseil, les ordonnances édictées par celui-ci, ainsi que les règlements et amendements y afférents.

Les commissaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest s'acquittent de leurs responsabilités administratives d'après les instructions qui leur sont données par le gouverneur en conseil et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; la Section du contentieux s'occupe donc des aspects juridiques se rapportant aux fonctions du Ministre à cet égard.

Selon des instructions précises, le contentieux représente le Ministère auprès d'autres ministères, fédéraux ou provinciaux, d'autres organismes, corporations et particuliers, et l'assiste dans toutes les négociations auxquelles participent des cadres du Ministère.

Le conseiller juridique du Ministère ainsi que les conseillers juridiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, représentent tous les Territoires à la Conférence des commissaires sur l'uniformité

de la législation au Canada; ils remplissent aussi les fonctions qui leur sont attribuées de temps à autre par la Conférence.

BUREAU DU CONSEILLER EN MATIERE DE PERSONNEL

Le bureau du conseiller en matière de personnel fournit conseils et orientation, sur toutes les questions de personnel, aux cadres de la Direction et il fournit aussi des services fonctionnels aux administrateurs en matière de personnel. Ce bureau offre de plus un service consultatif en matière de bilinguisme, met en application le programme de perfectionnement et de formation du Ministère, gère un service de planification de la main-d'oeuvre et un service de dotation en personnel et assure un service complet de classification du personnel, pour le Ministère. Ce bureau aide également à déterminer et à administrer les conditions d'emploi et les conventions collectives pour le personnel du Ministère, par l'intermédiaire d'organismes centraux. Le programme de sécurité du Ministère incombe également au bureau du conseiller en matière de personnel. Le but de ces activités est de favoriser l'utilisation la plus efficace de la main-d'oeuvre dans tout le Ministère.

COORDINATION ET SERVICES DU PERSONNEL

La Division de la coordination et des services du personnel a été constituée le 1er avril 1969 pour coordonner les activités du personnel et offrir un service de dotation en personnel à l'administration ministérielle, à la Direction des services techniques, à la Direction de l'expansion économique du Nord et au Groupe de consultation et de négociation concernant les Indiens. Cette Division fournit également les services administratifs et financiers au bureau du conseiller en matière de personnel.

Un système mécanographique de traitement des données fournit des informations générales sur les employés et l'effectif, aux bureaux du personnel et des finances, ainsi qu'à tous les niveaux hiérarchiques du Ministère, afin de faciliter les changements à apporter à l'organisation, d'aider la planification de la main-d'oeuvre, à déterminer les prestations

aux employés et à établir la dotation en personnel. Les fiches individuelles des employés ont été transférées dans les bureaux régionaux pour faciliter leur travail à cet égard. Les services mécanographiques ont également coordonné la distribution et la réception des questionnaires Permatri, pour tous les employés qui figurent au nouvel inventaire de la main-d'oeuvre de la Fonction publique. Au début de 1970, une revue du système mécanographique de traitement de données sur le personnel a été effectuée afin d'évaluer son utilité pour la hiérarchie.

Un groupe de communication avec le personnel a fourni un service d'enquêtes, s'est chargé de la distribution des bulletins au personnel, a assuré un service de politique et de procédure comportant la révision des méthodes d'enregistrement des présences au Ministère, et a formulé les délégations de pouvoirs à accorder au personnel. Cette Division coordonne également la préparation du Manuel du personnel du Ministère qui a été publié en septembre 1969. Ce manuel précise la politique et la procédure en matière de personnel, pour la gestion de l'ensemble du Ministère.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DOTATION EN PERSONNEL

Planification de la main-d'oeuvre

Les travaux commencés au cours de l'année financière 1968 - 1969 en vue de mettre au point les fiches mécanographiques du personnel, comme outil pour l'utilisation des ressources en main-d'oeuvre, se sont poursuivis jusqu'en septembre 1969. À cette époque, on a lancé des projets de modification au Règlement sur l'emploi dans la Fonction publique, lesquels autoriseraient la sélection du personnel d'après un inventaire, en même temps qu'on annonçait la mise en oeuvre du système Permatri, système d'inventaire de la main-d'oeuvre traité par ordinateur et mis au point par la Commission de la Fonction publique. En conséquence, l'utilisation définitive de l'inventaire des compétences dont dispose le Ministère a été suspendue et de nouveaux plans ont été dressés et mis en application afin de permettre au Ministère de recourir au système Permatri dès le début

de la prochaine année financière. Un poste dactylographique donnant accès à l'ordinateur sera installé au siège en novembre 1970, et le personnel qui y travaillera aura reçu préalablement la formation nécessaire.

Le projet de modification du Règlement contenait des dispositions exigeant que l'appréciation du rendement d'un employé soit basée sur les normes de sélection. Des propositions visant à modifier le programme d'appréciation des employés ont été formulées et les méthodes correspondantes, élaborées. Elles ont été transmises aux responsables des programmes pour être commentées aux différents échelons de la hiérarchie et de l'administration du personnel. À la fin de l'année financière, les résultats de cette étude ont été réunis et les techniques de formation nécessaires à l'utilisation des nouvelles méthodes ont été mises au point.

Un programme modèle d'avancement, où sont expliqués le but et la structure de base du programme, a été préparé afin de fournir aux différents services un outil leur permettant de développer les capacités et les ressources des employés.

Des discussions préliminaires ont eu lieu entre le Groupe de consultation et les Indiens, en vue de définir le rôle que la planification de la main-d'oeuvre devra jouer dans la planification des carrières des employés affectés au Programme des affaires indiennes et esquimaudes.

Dotation en personnel

A compter du 1er avril 1969, le contrôle de l'effectif ne s'est plus fait en considération des postes, mais en tenant compte des années-homme et du nombre admissible d'employés permanents. Le tableau 1 reflète cette modification.

Le 31 juillet, le gouvernement a introduit des restrictions monétaires qui ont limité l'effectif des différents ministères au nombre d'employés permanents en place à cette date.

Au cours de l'année, le Ministère a déclaré excédentaires 135 employés. Il a pu placer 80 p. 100 de ces derniers à d'autres postes et les autres ont été mis à pied. La plus grande partie des congédiements est imputable à la fermeture des internats indiens. Dans bon nombre de cas, le personnel ne voulait pas déménager.

Tableau 1**Nombre total autorisé d'années-homme et d'employés permanents admissibles au 31 mars 1970**

Programme	Nombre total autorisé d'années-homme	Nombre admissible d'employés permanents
Administration ministérielle	667	660
Nord canadien	2265	1,776
Conservation	2,816	1,585
Affaires indiennes et esquimaudes	6,389	5,120
...	12,137	9,141

Le transfert de fonctions ministérielles au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'effectuera officiellement le 1er avril 1970, date à laquelle la responsabilité du district oriental de l'Arctique changera de mains. Cinquante pour cent des employés titulaires du Ministère en poste dans cette dernière région ont demandé un congé sans solde pour servir dans l'administration territoriale pour une période de deux ans, et les autres employés entreront officiellement au service de cette administration. Le 15 août 1970, le bureau régional du Nouveau-Québec sera transféré d'Ottawa à Québec. Neuf employés qui ont refusé de déménager ont été déclarés excédentaires.

Les normes de sélection pour la catégorie administrative et celle du service extérieur ont été stables au printemps de 1969, et le sous-ministre a accepté, le 1er janvier 1970, les pouvoirs délégués de dotation en personnel pour cette catégorie.

Cette année, cinq agents du Ministère se sont inscrits au programme d'affectation des cadres et cinq agents d'autres ministères ont accepté de faire des stages chez-nous. De nouvelles méthodes de sélection pour le programme en question ont été préparées et mises en oeuvre, ce qui a assuré à des agents qualifiés le maximum de chances de participation.

Programme de perfectionnement des administrateurs du personnel

L'année dernière, le Comité pour le perfectionnement des administrateurs du personnel a été constitué et il s'est occupé activement de rencontrer les membres du personnel du Ministère. Il a aussi formulé des recommandations pour la formation, le perfectionnement et les rotations de poste, recommandations auxquelles on a donné suite. L'activité du comité permet donc d'aider les administrateurs du personnel à atteindre leurs objectifs de carrière.

Le comité a pris plusieurs mesures de dotation en personnel et les emplois vacants ont représenté un pourcentage très bas. À la suite de la conférence sur le personnel, en mai 1969, un programme d'orientation a été élaboré et a donné des résultats très satisfaisants.

Le programme linguistique

Les cours de langues de la Commission de la Fonction publique ont été suivis par 179 membres du personnel - siège principal et bureaux régionaux - 165 ayant étudié le français et 14 l'anglais. Le nombre d'années homme utilisées pour l'étude du français a été de 22.4 et de 2.3 pour l'étude de l'anglais. Le bureau des langues de la CFP a précisé que huit personnes ont terminé leur formation en français et quatre en anglais.

Au cours de l'année, plusieurs projets expérimentaux ont été entrepris pour consolider la connaissance du français acquise aux écoles de langues de la CFP. Les stagiaires du troisième degré ont été invités par le conseiller en bilinguisme à exprimer leurs idées et suggestions, en vue d'un programme de consolidation. Tous les stagiaires de langue française ont été priés de donner leur opinion sur un projet pendant l'heure du déjeuner. Des bandes magnétiques pour le premier et le second niveaux ont été fournies aux stagiaires pour qu'ils récapitulent le cours, et des disques et des manuels ont été mis à leur disposition, à la bibliothèque du Ministère. Le sous-ministre a autorisé, des réunions de 15 minutes chaque jour pour converser en français. Des groupes ont donc été constitués dans chaque Direction, pour "le quart-d'heure de français" et des dispositions

ont également été prises pour que le groupe assiste à trois représentations du Théâtre du Capricorne, au Centre national des arts.

Le conseiller en bilinguisme prépare un plan permettant l'évaluation globale des connaissances linguistiques au sein du Ministère. Cette enquête est nécessaire pour y déterminer l'état du bilinguisme, pour mettre à jour les données pouvant orienter le programme futur et pour normaliser un examen applicable à tout le personnel qui déclare posséder une connaissance pratique de l'autre langue officielle. La législation correspondant à ce programme est la Loi et les règlements sur les langues officielles et la Loi et les règlements sur l'emploi dans la Fonction publique.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Durant l'année, 5,946 employés du Ministère ont suivi des cours de formation en vue d'améliorer leur rendement au travail.

Comme on peut le voir au tableau 2, les cours de formation représentaient, pour 1969 - 1970, un total de 187.29 années-homme, comparativement à 86.09 pour 1968 - 1969. Cette augmentation résulte principalement de l'importance accrue accordée au cours de gestion. On a aussi noté une augmentation importante au titre du programme de recrutement et de perfectionnement pour les Indiens et les Esquimaux, ce programme ayant plus que doublé au cours de l'année. Les employés, qui ont suivi des cours après leurs heures normales de travail ou par correspondance, ont également retenu l'intérêt du Ministère.

CLASSIFICATION ET RÉMUNÉRATION

Reconversions

Au cours de l'année financière 1969 - 1970, cette Division a achevé la reconversion de 746 postes affectant des ingénieurs, des chercheurs scientifiques, des directeurs de recherche et des membres du groupe de soutien de l'enseignement. Sur un total de 11,000 postes environ, le Ministère n'a plus que 282 postes à reconvertir, lesquels portent sur les domaines suivants: agriculture, forêt, bibliothéconomie, commerce, sciences biologiques et assistance sociale.

Tableau 2**Années-homme de formation 1968 - 1969 et 1969 - 1970**

	1968 - 1969	1969 - 1970
FORMATION EXTERNE		
Cours de la CFP	3.72	2.02
Congés d'études	22.75	35.00
Divers	21.73	43.71
...	48.20	80.73
FORMATION INTERNE
Programme des stagiaires en administration	10.50	12.00
Cours dispensés par le Ministère	2.99	5.41
Programme de perfectionnement des Indiens et des Esquimaux	3.46	10.99
Programme des Affaires indiennes et esquimaudes	12.46	62.33
Programme de conservation	8.48	15.83
TOTAL DE LA FORMATION INTERNE	37.89	106.56
TOTAL DES ANNÉES-HOMME DE FORMATION*	86.09	187.29

[*Ces chiffres ne comprennent pas la formation linguistique.]

Statistiques

Cette Division a traité 2,175 décisions de classification pendant l'année financière et en plus de ce chiffre, on estime que la Division a réévalué officieusement 2,000 postes.

Organigrammes

Des organigrammes et des résumés de fonctions ont été dressés pour tous les postes du Ministère, depuis les chefs de division jusqu'au niveau du sous-ministre, ce dernier y compris. Les travaux sont en cours sur les organigrammes et les résumés de fonctions pour les autres postes du siège principal et des bureaux régionaux.

Délégation de pouvoirs

À l'heure actuelle, les agents de cette Division exercent des pouvoirs en matière de classification, pouvoirs délégués par le sous-ministre, pour tous les postes de la catégorie exploitation, tous les postes de la catégorie technique, à l'exception des postes du soutien technique et scientifique, tous les postes de la catégorie du soutien administratif et jusqu'au niveau 5, dans le Groupe de l'administration des programmes et dans le Groupe des services administratifs de la catégorie administrative et des services extérieurs. On prévoit pour bientôt d'autres délégations de pouvoirs concernant le Groupe du programme du bien-être social ainsi que d'autres groupes dans la catégorie administrative et celle des services extérieurs.

Formation

Vu qu'il est souhaitable que les décisions en matière de classification soient prises par les responsables hiérarchiques, cette Division s'est lancée à cette fin dans un programme de formation en trois phases. La première a concerné la formation des chefs de service, des agents des services administratifs et des administrateurs du personnel, à l'analyse et à la description des fonctions. La seconde phase était la continuation de la première. Des agents de classification ont procédé sur place à

l'examen des travaux exécutés par ceux qui ont participé au cours, et ont vérifié ce travail, grâce à des entrevues avec les titulaires de postes et les chefs de service. Les deux phases sont presque achevées, à l'exception des visites à Halifax, Québec, Toronto, ainsi qu'en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Cette seconde phase doit se terminer en juillet. La troisième phase du programme comprend deux ou trois jours de formation en appréciation des postes, à l'intention de tous les responsables hiérarchiques qui recevront du sous-ministre une délégation de pouvoirs de classification.

Principales réorganisations ministérielles

À la suite de la décision de créer le poste de sous-ministre adjoint chargé des affaires indiennes et esquimaudes, cette Division s'est occupée de consolider cette nouvelle organisation avec les responsables hiérarchiques et de faire l'analyse des postes de cadres supérieurs. Jusqu'à maintenant, les descriptions de postes et les organigrammes sont terminés pour les postes de sous-ministre adjoint aux Affaires indiennes et esquimaudes, de directeur des Affaires communautaires indiennes et esquimaudes, de directeur du développement économique indien et esquimau et de sept nouveaux postes de directeur régional aux Affaires indiennes et esquimaudes, qui dépendent maintenant directement du sous-ministre adjoint chargé, du programme. De même, on a complété les descriptions de postes pour quelque 30 chefs de district du Programme des affaires indiennes et esquimaudes.

Un autre changement important, qui progresse de façon satisfaisante en ce qui a trait à l'organigramme et les descriptions de postes, concerne le Secrétariat du Ministère, y compris le Chef des services administratifs, la gestion des archives, l'affectation des locaux, le service de sténodactylographie et celui des documents parlementaires.

L'organisation et les descriptions de postes à la Direction des services techniques ont été plus clairement définies à compter du 1er juillet 1969.

Les descriptions de postes et les organigrammes progressent de façon satisfaisante en vue de la décentralisation et de la délégation aux

régions des pouvoirs administratifs en matière de personnel, et cela pour l'ensemble du programme des affaires indiennes et esquimaudes.

On prépare également des descriptions de postes en vue de la délégation partielle de pouvoirs de classification aux régions de l'Atlantique et de l'Ouest, de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques.

Divers

Projets importants et études spéciales

À la suite de la décision de la Direction de mettre en oeuvre, en totalité ou en partie, les études MUST effectuées par la Division des services de gestion, ainsi que les examens et contrôles de classification au sein du Ministère et de la hiérarchie ministérielle, cette Division a accompli un travail considérable. Par exemple, elle est en train de terminer les descriptions de postes concernant quelque 275 conducteurs de machines lourdes, postes qui, en raison de la disparité existant au sein du Ministère et entre les ministères, ont tous dû être réévalués. Une étude portant sur quelque 30 postes d'adjoint technique a également été faite à Frobisher Bay. On procède actuellement à la rédaction et à la publication, pour les directeurs du Ministère, des descriptions de postes normalisées pour les journaliers et ouvriers professionnels.

À la suite de demandes répétées venant de la Division de la classification du Conseil du Trésor, une étude complète des postes de gestion financière est en cours.

RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Le Ministère gère actuellement 40 conventions collectives touchant plus de 10,000 employés.

La présentation de ces conventions au personnel de cadre et au personnel de direction a nécessité un programme continu de formation et de communications. Environ 2,000 directeurs et surveillants ont participé dans tout le pays à des séminaires sur les relations de travail.

Les directeurs reçoivent un bulletin mensuel d'information qui

les tient au courant des réalisations ministérielles et gouvernementales en matière de relations avec le personnel.

Des agents de la Division ont aidé le Conseil du Trésor lors des négociations des conventions collectives avec le groupe des enseignants et celui des responsables de la protection de l'enfance, et ils ont participé aux comités inter-ministériels sur les communications et la formation, constitués par le Conseil du Trésor.

La consultation avec les responsables des associations d'employés, et qui porte sur une grande variété de sujets, reçoit la toute première priorité de la part de la Division, de même que le rôle du conseiller chargé d'aider la Direction dans les cas de griefs et de problèmes disciplinaires.

En conformité de la politique du Conseil du Trésor sur la sécurité au travail, des programmes de sécurité liés au travail accompli dans les ministères ont été présentés et sont venus renforcer les mesures qui existaient déjà dans ce domaine.

La formation des responsables en matière de contrôle des accidents et d'interprétation des directives, s'est poursuivie dans les régions de l'Ouest, du Centre et de l'Atlantique. Des cours de sécurité en matière de conduite automobile ont également été organisés et environ 200 employés les ont suivis.

En vertu du Code canadien sur la sécurité au travail, des contrôles de sécurité portant sur les activités, les bâtiments et le matériel du Ministère ont été exécutés par des responsables régionaux de la sécurité du Ministère du Travail du Canada et des rapports ont été soumis au Conseil du Trésor et à la haute direction du Ministère.

Une directive touchant les enquêtes sanitaires a été formulée pour contrôler l'observance des règlements de sécurité et des normes sanitaires professionnelles et pour déceler tout danger pouvant affecter la santé des employés.

Des données statistiques sur les cas d'accidents au Ministère sont actuellement compilées.

Les normes de premiers soins pour les groupes d'études et de travail sur place et pour les groupes isolés ont été établies, ainsi que des critères applicables aux activités générales au sein du Ministère.

Des normes de sécurité pour les chaudières et appareils à pression sont actuellement en vigueur et d'autres seront instaurées et établies au cours de la prochaine année financière.

Un programme spécial pour l'ensemble de la main-d'oeuvre a été mis au point dans les parcs nationaux de Banff et de Jasper permettant aux employés de détecter les risques inhérents à leur travail. Des séminaires à l'intention des surintendants, et portant sur la prévention des accidents, ont été organisés à Cornwall et à Sault-Ste-Marie.

Deux récompenses Gold Cap ont été remises à des employés qui ont évité des blessures sérieuses ou mortelles en portant des casques protecteurs.

Le Régime des primes d'encouragement a continué de fonctionner activement avec une participation accrue des employés, grâce à une campagne visant à augmenter les connaissances du personnel et de la direction du Ministère, sur l'ensemble de ce régime.

Trois agents du Ministère ont reçu des primes au mérite représentant un total de \$5,000 pour services exceptionnels et remarquables.

Un total de \$4,291 a été payé en primes à l'initiative et le Ministère a réalisé des économies réelles et virtuelles de \$84,124, résultait d'une réduction des heures-homme, d'un accroissement des revenus et de l'amélioration du rendement au travail.

CONSEILLER EN INFORMATION PUBLIQUE

Le Bureau d'information, en coopération avec la Direction de l'exploitation, est chargé d'expliquer au public les lignes de conduite, les programmes et les activités du Ministère. Il doit aussi prévoir et apprécier la réaction du public aux activités ministérielles.

En septembre 1969, le Bureau s'est installé dans des locaux plus commodes et, pour la première fois, tout le personnel et tous les services d'information du Ministère sont regroupés au même étage. Des améliorations, de même que des méthodes plus logiques, ont découlé

de ce changement; de plus, la productivité a augmenté malgré le gel de la main-d'oeuvre et les limites budgétaires imposées au cours de l'année.

Le Bureau compte maintenant quatre divisions, dont trois fournissent des services d'information sur une base régulière aux trois directions générales des programmes du Ministère, et une quatrième qui procure aux autres divisions des services centralisés dans les domaines de l'audiovisuel, des publications et de l'administration.

CONSERVATION

Cette Division a connu beaucoup d'activités au cours de l'année avec 169 publications, soit nouvellement parues, soit révisées, soit réimprimées; 71 articles publiés dans des périodiques scientifiques; six nouveaux films et neuf nouvelles séquences de films, en cours de production, ou déjà terminées. Parmi les grands films en préparation, deux portent sur les parcs nationaux, l'un traitant de l'origine et des buts des parcs nationaux, et l'autre, du travail du garde de parc, et deux autres inspirés de la faune et du travail du Service canadien de la faune. On a terminé un film en couleur, d'une durée de dix minutes, sur le parc historique national du Petit fort Garry, et commencé un autre qui traite du travail accompli par le Service des lieux historiques nationaux.

On a refondu, tant du point de vue de la présentation que du texte, beaucoup de brochures et de dépliants documentaires sur les parcs nationaux, les lieux historiques et la faune, pour diffusion dans les mois à venir. On constate une importante augmentation du nombre des publications françaises, spécialement dans le domaine de la faune, où la moitié des textes documentaires paraissent désormais en anglais et en français.

Au cours de l'année, un bulletin régulier, publié en anglais et en français et portant sur les parcs historiques nationaux, a été mis en circulation.

Des séances d'information ont été organisées à l'occasion de l'inauguration de neuf monuments et plaques soulignant des lieux historiques nationaux, de l'ouverture d'un parc national et d'une cérémonie de première pelletée de terre. Un service semblable d'information a été fourni à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale sur la faune, tenue à Edmonton en juillet.

AFFAIRES INDIENNES ET ESQUIMAUCES

Afin que tous les Canadiens soient renseignés sur les affaires indiennes, la Division a établi au cours de l'année, à la base de toutes ses activités, un programme continu d'information, et la plupart des organes d'information ont servi à cette fin. Cependant, on a surtout cherché à renseigner l'opinion sur la déclaration de politique indienne présentée au Parlement le 25 juin 1969 par le Ministre, et à dissiper les malentendus à ce sujet. Le texte en a été diffusé auprès du grand public canadien à près de 90,000 exemplaires. On a aussi fourni sans délai de l'information sur cette politique à 60,000 chefs de famille indiens, par l'entremise d'une édition spéciale des "Nouvelles Indiennes", un bulletin mensuel du Ministère destiné à la communauté indienne. Une des principales préoccupations des services d'information au cours de l'année a été de maintenir un dialogue efficace et continu entre les Indiens canadiens et le Ministère, et entre le Ministère et tous les Canadiens, au sujet de la politique indienne.

Le souci et l'intérêt de la Division à assurer la préservation de la culture indienne sont démontrés avec la préparation d'un film sur la réapparition de la cérémonie du Potlatch, à Masset, C.-B. Ce film est maintenant prêt à être distribué au Canada et à l'extérieur.

Un autre film, inspiré de la tribu des Pieds Noirs et préparé durant l'année, fera partie d'un ambitieux plan d'aide à l'éducation diffusé par le truchement de multiples organes d'information, que l'Institut ontarien des études pédagogiques met sur pied actuellement.

Un vaste programme de publicité a été organisé en rapport avec la première Conférence sur la culture indienne, qui s'est déroulée à Ottawa sous les auspices de la Division du développement social et culturel.

Un programme pour la formation de jeunes conférenciers, d'abord conçu pour les écoles publiques d'Ottawa, s'est étendu à toutes les écoles primaires de la région et, ensuite, à leur propre demande, aux écoles secondaires régionales.

Une exposition itinérante de produits indiens fait partie de ce programme. Il s'agit d'une entreprise pilote qui prendra des proportions plus ambitieuses sur le plan national, compte tenu des circonstances.

LE NORD CANADIEN

La Division a lancé au cours de l'année un vaste programme de publicité visant à attirer de nouveaux investisseurs vers le Nord canadien. On a préparé un volumineux "Prospectus" sur les perspectives de développement économique du Nord et on l'a distribué aux sociétés minières, aux sociétés d'investissement, aux banques, aux compagnies d'assurance, aux sociétés industrielles, aux gouvernements étrangers, de même qu'aux missions canadiennes de l'extérieur. Une brochure illustrée accompagnait ce prospectus, que l'on met à jour par un bulletin trimestriel.

Plus de 75% des 2,500 personnes ayant reçu cette information au cours de l'année financière ont répondu qu'elle avait contribué considérablement à leurs prises de décisions.

La Division a préparé aussi beaucoup de matériel publicitaire en rapport avec les investissements accrus du gouvernement dans la Panarctic Oils, l'exploitation de la mine d'Anvil, le voyage du "Manhattan" vers le Nord, et des visites telles que la tournée dans l'Arctique du gouverneur général et Mme Michener.

Le Ministère a fait un don de \$90,000 à l'Office national du film pour le tournage d'un documentaire international dont le coût total sera de \$300,000. Il a pour thème la survie de l'homme soumis aux climats rigoureux du Canada, du Groenland, de la Scandinavie, de l'U.R.S.S. et de l'Alaska.

Le Ministère finance aussi un second film commencé au cours de l'année qui a pour but de montrer l'Arctique canadien tel qu'il est et présenté de façon à ce qu'il puisse être distribué dans les cinémas.

SERVICES CENTRAUX

Publications Le Ministère a fait paraître 410 publications de tous formats et de toutes sortes, au cours de l'année financière, ce qui représente une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente. L'accent mis sur

les publications de langue française a triplé, le nombre de celles parues au cours de l'année étant de 247 en comparaison de 80 pour l'année précédente.

Distribution La distribution des publications du Ministère a été centralisée et de nouveaux systèmes ont été mis en place afin de répondre à la demande sans cesse croissante de renseignements émanant de toutes les provinces. L'augmentation la plus importante a concerné les demandes de publications de langue française, spécialement sur la faune. En effet, ces demandes sont passées de quelques milliers à environ 40,000 au cours de l'année, la plupart d'entre elles provenant de la province de Québec.

Au total, la Division a reçu du public 86,788 demandes de renseignements par la poste, ce qui représente une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente et de 255% par rapport à l'année financière 1967 - 1968. La Division a aussi remis à la presse 155 communiqués et 38 discours et déclarations, soit le même nombre environ que les années précédentes.

Archives-Recherches En septembre 1969, la section s'est vu attribuer suffisamment de locaux et de matériel pour regrouper différents services déjà existants au siège du Ministère. Elle sert entre autres de centre de documentation aux fonctionnaires supérieurs du Ministère et aux agents du Service d'information.

La section reçoit et découpe 35 journaux quotidiens et un certain nombre de revues hebdomadaires et de périodiques, et elle s'abonne aussi au Service télégraphique de la Presse Canadienne.

Les fonctionnaires ministériels reçoivent quotidiennement des chemises de coupures de journaux, pour leur information et leur usage personnel. Un vaste fichier classifié par sujet est à la disposition de ceux qui veulent faire des recherches plus approfondies, et la Division répond en moyenne à 200 demandes diverses chaque semaine.

Photothèque En septembre 1969, la photothèque a été installée dans de nouveaux locaux et dotée de nouveau matériel, et elle est désormais en

mesure de grouper les négatifs, les épreuves par contact, les diapositives et les films contenant de l'information se rapportant aux activités du Ministère. La Section compte maintenant 23,000 dossiers et répond en moyenne à 15 demandes par jour, quelques-unes entraînant des recherches longues et compliquées, ou parfois se rapportant à la production du matériel photographique, au visionnement et à la rédaction.

APPRÉCIATION DES PROGRAMMES DE GESTION

La Section de l'appréciation des programmes de gestion assume la responsabilité de passer périodiquement en revue tout le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle examine, à leurs divers niveaux, les programmes des bureaux extérieurs, régionaux ou du siège, afin que le sous-ministre puisse assurer la plus grande efficacité à toutes les activités du Ministère, conformément à la loi et aux obligations du gouvernement à l'égard du peuple canadien.

Les grands travaux d'examen de la Section se sont poursuivis durant toute l'année 1969 - 1970, et ont porté notamment sur le bureau régional de l'Ouest, le Service canadien de la faune, Edmonton; ainsi que sur l'appréciation des structures fonctionnelles et de leurs rapports avec celles du siège; sur l'école de formation industrielle de Chilcotin Forest, à Williams Lake (C.-B.), dans le contexte du Programme des Affaires indiennes et esquimaudes; et sur la Division des recherches de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques. Au début de janvier 1970, on a commencé la révision de l'activité des agences indiennes de Miramichi et de la rivière Saint-Jean, dans le cadre du programme des Affaires indiennes de la région de l'Atlantique, et ces travaux seront poursuivis au cours de 1970 - 1971.

Comme au cours des dernières années, le sous-ministre a confié la Section quelques projets spéciaux supplémentaires qui ont également une importance vitale pour les activités du Ministère. Pendant l'été 1969, la Section a effectué dans tout le Canada, une étude détaillée sur l'organisation et les activités régionales de la Direction des parcs nationaux et

des lieux historiques. Elle a aussi été chargée de constituer un groupe de travail responsable de l'élaboration d'une nouvelle méthode de présentation des rapports sur la gestion des immobilisations, afin de satisfaire aux nécessités des divers programmes du Ministère. Ce dernier travail sera continué au cours de l'année 1970 - 1971.

L'année financière 1969 - 1970 fut marquée d'une expansion des fonctions de la Section, qui comprendra désormais des équipes de trois hommes, composées d'experts de différentes professions. Quelques membres de la Section ont aussi suivi des cours de français, assisté à des séminaires et à des cours sur l'amélioration des techniques de gestion, et contribué aux travaux de formation et de dotation en matière de personnel, tant au Ministère que dans l'ensemble de l'administration fédérale.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

La Direction des services techniques assure au Ministère des administrateurs de programmes, ainsi que des services complets et ordonnés dans les domaines du génie, de l'architecture et de la gestion de matériel. Elle établit également des règles, des méthodes et des normes concernant les projets, la construction et l'entretien, la gestion de matériel et la sécurité. De plus, elle dispense ses services aux directeurs régionaux, par l'intermédiaire du personnel technique des bureaux extérieurs.

La Direction se charge de l'exécution d'importants projets d'immobilisations prévus aux programmes du Ministère. Elle fournit notamment une aide technique aux administrateurs de programmes pour l'établissement des prévisions touchant leurs activités et leurs budgets; elle détermine et applique, à partir de recherches, des règles et des normes concernant les projets, la construction et l'entretien, la gestion de matériel et la sécurité au sein du Ministère; élaboré des techniques d'appréciation, dresse l'inventaire des actifs immobilisés et en fait l'évaluation; et fournit des renseignements relativement à la gestion des capitaux, de façon à satisfaire aux besoins des responsables des programmes et des administrateurs du Ministère.

Au cours de l'année, le personnel des bureaux extérieurs et du bureau central a entrepris, au nom des administrateurs des trois programmes du Ministère, plus de 950 importants travaux de construction, d'un coût de plus de 39 millions de dollars, soit 226 travaux, d'un montant de 14.8 millions, à la Direction de l'expansion économique du Nord, 454 travaux, se chiffrant par 9.8 millions, au Programme de conservation, et 301 travaux, s'élevant à 14.7 millions, au Programme des affaires indiennes et esquimaudes.

Voici quelques-uns des principaux travaux entrepris ou terminés en 1969.

1. Le complexe Centre-ville de Frobisher Bay Le complexe Centre-ville de Frobisher Bay, projet qui coûtera 11 millions de dollars, comprendra des immeubles résidentiels, des maisons en rangée, des établissements de loisirs, des bureaux, des boutiques et un hôtel. La construction en a été confiée à une entreprise privée. La plupart de ces bâtiments seront loués par le Ministère pour une période de vingt ans, après quoi ils deviendront la propriété du gouvernement. Le complexe comprend des maisons modernes en rangée avec mur mitoyen, destinées à une quarantaine de familles esquimaudes.

De plus, on a commencé, à Frobisher Bay, la construction d'une école secondaire de 27 classes, où l'on dispensera une formation tant générale que professionnelle. Cette école, que le ministère des Travaux publics et des architectes - Conseil privés ont bâtie pour le compte du Ministère, sera d'une grande utilité pour les jeunes des Territoires du Nord-Ouest.

2. Logement pour les Indiens à Schefferville Au cours de l'année, on a établi des plans détaillés de 106 logements qui doivent être construits à Schefferville en 1970 et 1971 et qui seront dotés de tous les services indispensables. Cet ensemble domiciliaire, qui coûtera environ 2.5 millions de dollars, sera occupé par ceux-là des Indiens Montagnais et Nascopies qui habitent actuellement des logis insalubres aux abords de la ville de Schefferville.

3. Restauration de la forteresse de Louisbourg, lieu historique Étant donné le progrès soutenu des travaux de restauration de la forteresse et des bâtiments qui se trouvent à proximité, et vu le nombre grandissant de touristes qui se rendent dans cette région, on a terminé les plans en vue de la construction d'un bâtiment d'accueil pour visiteurs et de l'aménagement de réseaux de routes locales et d'aires de stationnement. Le centre d'accueil pour visiteurs, qui sera le premier du genre au Canada, pourra recevoir jusqu'à 6,000 personnes et permettra le stationnement de 1,500 voitures. 4. Le pont de Walpole Island L'un des principaux travaux exécutés dans le cadre du Programme des affaires indiennes et esquimaudes a été la construction du pont de Walpole Island, qui a coûté environ un million et demi de dollars. Conçu et réalisé entièrement par le Ministère, il a été financé conjointement par ce dernier et par le ministère ontarien de la Voirie. C'est un pont tournant dont la travée d'environ 500 pieds enjambe le canal Écarté, depuis la réserve de Walpole Island jusqu'à la terre ferme, à proximité de Wallaceburg (Ontario). Le pont, qui a été ouvert à la circulation en novembre 1969, permettra au conseil d'accélérer le développement social et économique des quelque 2,000 Indiens de l'île. Walpole Island présente de grandes possibilités dans les domaines de l'agriculture, de la chasse et du tourisme, en raison notamment de la proximité des villes de Sarnia, Détroit et Chicago.

Autres services

Conformément à la Loi sur l'organisation du gouvernement de 1969, la responsabilité générale des achats a été remise au ministère des Approvisionnements et des Services, ce qui n'a laissé à la Direction que la responsabilité de l'achat des marchandises destinées au district de l'Arctique.

Au cours de l'année, la gestion du matériel pour le district de Mackenzie a été transférée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Direction, par l'intermédiaire de sa Division de la gestion du matériel, a réussi à conclure un accord en vue de l'expédition, par voie

aérienne, de marchandises à Frobisher Bay, à un tarif jugé avantageux par rapport à celui des transports maritimes. Cette innovation devait ensuite donner naissance à un programme de vols quotidiens de marchandises et de passagers, programme qui a transformé radicalement cette localité de l'Arctique. Cette réussite signifie un important progrès en ce qui a trait à l'approvisionnement du Grand Nord et constitue un stimulant pour le moral et l'économie de ses habitants.

SÉCURITÉ

La Direction a pris la conduite des programmes de lutte contre les incendies pour les réserves indiennes et les régions du Nord, agissant comme agent de liaison ministériel auprès du commissaire fédéral des incendies et du prévôt des incendies des T.N.-O. Un cours "pilote" sur la lutte contre les incendies dans les réserves indiennes a été donné dans le nord-ouest de l'Ontario, en janvier et février 1969. Les rapports réguliers des différents responsables de la région ont témoigné de leur succès. Pour répondre à la demande des conseils de bandes, des cours semblables, en matière de prévention et de lutte contre les incendies, sont prévus pour l'Alberta et l'Ontario. Le manque de personnel a empêché la Direction d'étendre ses activités aux autres secteurs de sécurité. Toutefois, des affiches prônant des mesures de sécurité dans le domaine de la construction ont suscité beaucoup d'intérêt parmi les Esquimaux lorsqu'elles furent utilisées dans la région de Frobisher Bay, par le personnel de la Direction chargé de la construction. Des plans sont établis pour étendre ce programme en 1970 - 1971. La Direction a collaboré avec les Services de restauration pour mettre au point des mesures de sécurité à l'égard des touristes, et des moyens de protection contre les incendies, dans les parcs nationaux et les lieux historiques. Le directeur des parcs nationaux a demandé une meilleure protection des bâtiments des parcs contre le feu. Des contacts ont été établis avec les conseils de sécurité nationaux et provinciaux, les associations de sécurité dans la construction, et les chefs

des services d'incendie, et ils se poursuivent au bénéfice des divers programmes ministériels.

CONSTRUCTION DES ROUTES ET DES PONTS

La construction de routes et de ponts importants a entraîné en 1969 - 1970 des dépenses totales d'environ neuf millions de dollars dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, 22 milles de routes nouvelles ont été construits et 105 milles, remis en état au cours de l'année. Ces travaux ont compris l'achèvement du tronçon de la route Campbell, allant de Watson Lake à Carmacks en passant par la rivière Ross, l'amélioration de la route Whitehorse-Keno, depuis la route de l'Alaska jusqu'à Carmacks, pour la rendre conforme aux exigences du camionnage, et l'extension complétée de la route Dempster sur une distance de 20 autres milles vers le Nord. La remise en service de la route Canol a été également achevée jusqu'à la limite des T.N.-O. et plusieurs petits ponts ont été remplacés sur la partie de cette route qui s'étend au sud de la rivière Ross. Un contrat de deux ans, portant sur le revêtement de la section Ross River - Carmacks de la route Campbell, a fait démarrer ce projet.

La photographie et la cartographie du projet de route Dempster - Fort McPherson ont été achevées, de même que les relevés déterminant l'emplacement d'un pont sur la rivière Ogilvy.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, 62 milles de routes nouvelles ont été construits et 12 autres milles remis en état. Le nouveau tronçon comprend le prolongement de la route Mackenzie en direction de Fort Simpson, prévu pour cette année. L'accès de Fort Simpson, par cette route et en toute saison, doit être rendu possible en 1970 - 1971. Les travaux de reconstruction ont porté sur des routes locales à Yellowknife et à Hay River, ainsi que sur l'amélioration de la voie d'accès à Fort Résolution, à partir de Pine Point.

Un contrat de dégagement d'emprise couvrant 34 milles sur la route de Fort Liard a été signé vers la fin de l'année. Deux contrats semblables

ont été préparés en décembre pour le dégagement d'environ 60 mines dans la région Fort McPherson - Arctic, Red River - Inuvik, de la vallée du Mackenzie. Ces deux derniers contrats marquent le début du projet de construction de routes le plus au Nord jamais entrepris au Canada à une telle échelle.

On a poursuivi les études portant sur les projets de routes nouvelles qui s'étendront de Rae vers le nord jusqu'à Coppermine, d'Ingraham Trail vers l'est en direction de Fort Reliance, et de Fort Smith vers l'est (dans les T.N.-O.) vers Uranium City, et de là vers le nord jusqu'à Fort Reliance. Des études en vue d'améliorer le service de transbordement sur le Mackenzie, près de Fort Providence, ont également été entreprises.

Dans le secteur des parcs nationaux et des lieux historiques, les routes et les ponts ont représenté une dépense totale d'environ trois millions de dollars, pour 1969 - 1970. La reconstruction de la route Banff - Windermere; la construction des voies d'accès à Bassin Marmot et à Sunshine; le revêtement de surface antidérapage de la route Transcanadienne, dans les parcs nationaux de Banff et Yoho en Alberta; le revêtement de la voie d'accès de Waskesiu (Sask); enfin, le revêtement de la principale voie d'accès à la route de Kejimikujik (N.-É.) ont figuré parmi les projets importants.

Dans les réserves indiennes, on a dépensé un total d'environ 3.5 millions de dollars en 1969 - 1970. Le pont de l'île Walpole, près de Windsor (Ont.), la route Tyendinaga - York, la route Curve Lake et les routes 241 et 242 de la réserve des Six Nations, en Ontario, sont au nombre des réalisations importantes.

CONSTRUCTION D'AÉROPORTS

Les travaux à l'aéroport éloigné de Coppermine (T.N.-O), qui ont débuté en 1968, ont progressé normalement en cette deuxième année. On envisage leur parachèvement vers la fin de 1970 ou au début de 1971. Des dispositions ont également été prises pour que le gouvernement territorial du Yukon commence dès 1970 à construire un aéroport à Old

Crow, pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les études préparatoires sont terminées et des dispositions ont été prises avec le Ministère de la Défense nationale afin qu'il érige pour le compte de notre Ministère un aéroport à Pangnirtung. Les travaux doivent débuter en 1970. Plusieurs autres endroits dans l'est de l'Arctique font actuellement l'objet d'études en vue de la construction d'aéroports du même type.

BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS

Dans le cadre des Programmes des affaires indiennes et esquimaudes et de la conservation, la Direction a contribué à la mise en oeuvre et à la surveillance de projets mineurs estimés à environ 20 millions de dollars. Elle a également examiné les plans et les cahiers des charges relatifs à des projets importants d'une valeur approximative de 10 millions de dollars, et elle a pris des dispositions pour les mettre à exécution. Les projets englobaient toute une série d'écoles, de dortoirs, de bâtiments de service et de réseaux d'égouts, d'aqueducs et de canalisations électriques. Parmi les projets importants, se trouvaient les établissements scolaires de Obedjiwan, Cape Croker, Gordons et Aiyansh.

LOGEMENT DANS LE NORD

Deux projets exécutés par la Section de construction pour le Nord, relevant de la Direction des services techniques, illustrent le succès de la politique ministérielle de ces dernières années, soit la formation des Esquimaux en vue d'éliminer progressivement la nécessité de faire appel à des administrateurs, enseignants, commerçants et autres catégories de professionnels venus du Sud, pour gérer et contrôler les affaires esquimaudes. Ces plans ont été mis en oeuvre par la Direction des services techniques, pour le Programme de logement du Nord, et ils comprennent les éléments suivants:

Trente-cinq habitations à loyer modique - Coppermine (T. N.-O.). Ce projet a été mené à terme - depuis la livraison des matériaux jusqu'à l'occupation de tous les logements - dans un délai de trois mois, en faisant appel à un seul ouvrier venu du Sud. On a eu recours à une main-d'oeuvre saisonnière et à des employés recrutés sur place par contrat.

Les travaux contractuels ont été entrepris par la Coppermine Housing Association qui a signé un accord avec le Ministère pour la construction des plates formes gravelées et des structures. Ces travaux ont été correctement et rapidement exécutés, l'Association ayant pu faire appel en période de pointe à une main-d'oeuvre d'environ 25 hommes. Il a été possible d'obtenir la collaboration sans réserve, pour la mise au point de cette partie du projet, de l'administrateur régional, qui a assuré la liaison entre la livraison des matériaux sur place par la Compagnie des transports du Nord limitée, et la fourniture, par le ministère des Transports, du matériel nécessaire à la construction des plates-formes gravelées.

Onze journaliers recrutés sur place ont pourvu à l'équipement des maisons. Ces travaux ont compris les installations de chauffage, de plomberie, d'électricité, etc. La mise en oeuvre rapide de ce projet reflète en partie la coopération et la coordination entre les différentes organisations gouvernementales qui travaillent dans le Nord, mais surtout les grands progrès des autochtones, depuis l'élaboration, en 1965, du Programme de logement du Nord.

Dix-huit logements à loyer modique - Holman Island (T.N.-O.) Ce projet a été mené à terme en six semaines, à partir de la livraison des matériaux jusqu'à l'occupation des logements, grâce à un chef de chantier "importé" et à 22 ouvriers recrutés sur place. Dix-huit logements à loyer modique (modèle 455) furent construits par du personnel journalier. La célérité et l'efficacité avec lesquelles ce projet s'est concrétisé illustrent non seulement la compétence de l'administrateur régional, mais également l'es progrès enregistrés ces dernières années par les Esquimaux de l'endroit, qui se suffisent de plus en plus à eux-mêmes.

MATÉRIEL

La Section du matériel mécanique de la Direction des services techniques a préparé les cahiers des charges et lancé les appels d'offres pour les principales pièces d'équipement automobile, maritime, agricole et paysagiste, et aussi pour les pièces d'équipement destinées à la

construction, à la lutte contre les incendies et aux installations de centrales électriques, pour toutes les Directions du Ministère. Elle a ainsi acquis 356 machines pour les parcs nationaux, 30 pour les Affaires indiennes et esquimaudes, 68 pour les Territoires du Nord-Ouest, 23 pour le Service canadien de la faune et six pour le Territoire du Yukon. En outre, la Direction a prévu, pour les autres Directions devenues ses clientes, pour les bureaux régionaux et pour le gouvernement territorial, un service de consultation concernant leurs besoins en équipement, ainsi que l'acquisition et la gestion de ce matériel.

